

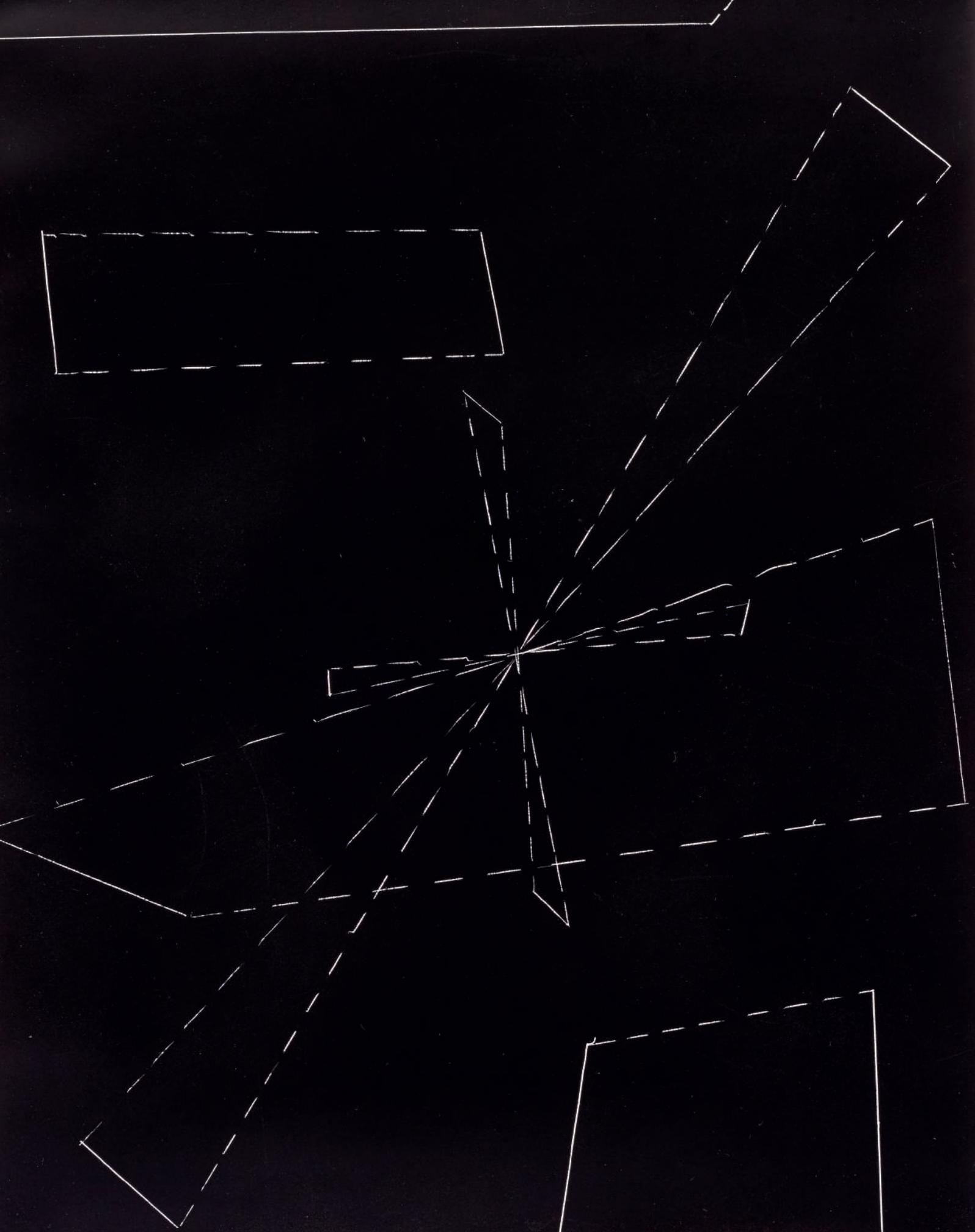


PHOTOGRAPHIES

Paris

8 Novembre 2018

CHRISTIE'S



PHOTOGRAPHIES

VENTE

8 novembre 2018 - 15h

9, avenue Matignon
75008 Paris

EXPOSITION PUBLIQUE

Samedi 3 novembre	10h - 18h
Lundi 5 novembre	10h - 18h
Mardi 6 novembre	10h - 18h
Mercredi 7 novembre	10h - 18h
Jeudi 8 novembre	10h - 12h

COMMISSAIRE-PRISEUR

Camille de Foresta

CODES ET NUMÉROS DES VENTES

Pour tous renseignements ou ordres d'achats, veuillez rappeler la référence
16417 - JUNGLE

COUVERTURE lot 20
DEUXIÈME DE COUVERTURE lot 95 (détail)
QUATRIÈME DE COUVERTURE lot 20

AVERTISSEMENT
Ce catalogue contient des
images susceptibles de heurter
la sensibilité des mineurs.

WARNING
This catalog contains images
that are potentially harmful to
minors.

CONDITIONS OF SALE

La vente est soumise aux conditions générales imprimées en fin de catalogue. Il est vivement conseillé aux acquéreurs potentiels de prendre connaissance des informations importantes, avis et lexique figurant également en fin de catalogue.

The sale is subject to the Conditions of Sale printed at the end of the catalogue. Prospective buyers are kindly advised to read as well the important information, notices and explanation of cataloguing practice also printed at the end of the catalogue.

Certains lots ne sont pas vendus encadrés, merci de consulter le rapport de condition. Unless otherwise stated in the condition report, all works are sold unframed.

Consultez nos catalogues et laissez
des ordres d'achat sur christies.com

CHRISTIE'S

Participez à cette vente avec

CHRISTIE'S  LIVE™

Cliqué, Adjudé ! Partout dans le monde.
Enregistrez-vous sur www.christies.com
jusqu'au 8 novembre à 8h30



Consultez le catalogue et les résultats
de cette vente en temps réel sur votre
iPhone, iPod Touch ou iPad

CHRISTIE'S FRANCE SNC

Agrément no. 2001/003

CONSEIL DE GÉRANCE

François de Ricqlès, *Président*
Edouard Boccon-Gibod, *Directeur Général*
Jussi Pylkkänen, *Gérant*
François Curriel, *Gérant*

CHAIRMAN'S OFFICE

Christie's France



FRANÇOIS DE RICQLÈS
Président
fdericqlès@christies.com
Tél: +33 (0) 1 40 76 85 59



GÉRALDINE LENAIN
Directrice Internationale, Arts d'Asie
glenain@christies.com
Tél: +33 (0) 1 40 76 72 52



ÉDOUARD BOCCON-GIBOD
Directeur Général
eboccon-gibod@christies.com
Tél: +33 (0) 1 40 76 85 64



PIERRE MARTIN-VIVIER
Directeur International, Arts du 20^e siècle
pemvivier@christies.com
Tél: +33 (0) 1 40 76 86 27

SERVICES POUR CETTE VENTE, PARIS

ORDRES D'ACHAT
ET ENCHÈRES
TÉLÉPHONIQUES
ABSENTEE AND
TELEPHONE BIDS

Tél: +33 (0)1 40 76 84 13
Fax: +33 (0)1 40 76 85 51
christies.com

SERVICES À LA CLIENTÈLE
CLIENTS SERVICES
clientservicesparis@christies.com
Tél: +33 (0)1 40 76 85 85
Fax: +33 (0)1 40 76 85 86

RELATIONS CLIENTS
CLIENT ADVISORY
Fleur de Nicolay
fdenicolay@christies.com
Tél: +33 (0)1 40 76 85 52

RÉSULTATS DES VENTES
SALES RESULTS
Paris : +33 (0)1 40 76 84 13
Londres : +44 (0)20 7627 2707
New York : +1 212 452 4100
christies.com

ABONNEMENT
AUX CATALOGUES
CATALOGUE SUBSCRIPTION
Tél: +33 (0)1 40 76 85 85
Fax: +33 (0)1 40 76 85 86
christies.com

SERVICES APRÈS-VENTE
POST-SALE SERVICES
Cassandra Garreau
Coordinatrice d'après-vente
Paiement, Transport et Retrait des lots
Payment, shipping and collections
Tél: +33 (0)1 40 76 84 10
Fax: +33 (0)1 40 76 84 47
postsaleParis@christies.com

INFORMATIONS POUR LA VENTE

Paris



Élodie Morel
*Directrice du département,
Europe*
Tel: +33 (0) 1 40 76 84 16
emorel@christies.com



Fannie Bourgeois
Spécialiste
Tel: +33 (0) 1 40 76 84 41
fbourgeois@christies.com



Flora Roy
Coordinatrice de vente
+33 (0)1 40 76 84 48
froy@christies.com



Alix Peronnet
*Coordinatrice
du département*
+33 (0)1 40 76 72 41

Chiara Agradi
Catalogueur
Tel: +33 (0) 1 40 76 75 92
cagradi@christies.com

International



Darius Himes
*Directeur International
du département*
Tel: +1 212 636 2324
dhimes@christies.com



Shlomi Rabi
*Directeur du département,
Amérique*
Tel: +1 212 636 2447
srabi@christies.com



Jude Hull
Spécialiste
Tel: +44 (0) 20 7389 2315
jhull@christies.com



Anne Bracegirdle
Spécialiste
Tel: +1 212 636 2509
abracegirdle@christies.com



Rebecca Jones
Spécialiste Junior
Tel: +1 212 636 2567
rjones@christies.com



Philippe Garner
Consultant



Matthieu Humery
Consultant

REGIONAL MANAGING
DIRECTOR
Art Contemporain
Zoe Ainscough
+44 (0)20 7389 2958
zainscough@christies.com

BUSINESS DIRECTOR
Art Contemporain
Virginie Barocas-Hagelauer
+33 (0) 1 40 76 85 63
vbarocas-hagelauer@christies.com

DIRECTOR OF SALE
MANAGEMENT
Eloïse Peyre
+33 (0) 1 40 76 85 68
epeyre@christies.com

EMAIL
For general enquiries about
this auction, emails should be
addressed to the Department
Coordinator(s).



1

1

KENRO IZU (NÉ EN 1949)

Still Life #732, 1998

tirage platinum-palladium, tiré en 2003, monté sur support cartonné

signé et daté au crayon (image), numéroté '98 ST 732' '14/20' au crayon (marge); signé, titré, date de l'image et du tirage et numéroté à l'encre sur un cachet de copyright du photographe (montage, verso)

image: 51 x 37 cm. (20 x 14½ in.)

feuille: 55 x 42 cm. (21¼ x 16½ in.)

montage: 60 x 47 cm. (23¾ x 18½ in.)

Ce tirage est le numéro quatorze d'une édition de vingt exemplaires.

€4,000–6,000

\$4,800–7,100

£3,600–5,300

PROVENANCE :

Howard Greenberg Gallery, New York;
Acquis directement auprès de celle-ci par le propriétaire actuel.

PLATINUM-PALLADIUM PRINT, PRINTED 2003, MOUNTED ON BOARD; SIGNED AND DATED IN PENCIL (IMAGE), NUMBERED '98 ST 732' '14/20' IN PENCIL (MARGIN); SIGNED, TITLED, DATE OF IMAGE AND OF PRINT AND NUMBERED IN INK ON STAMPED PHOTOGRAPHER'S COPYRIGHT CREDIT (MOUNT, VERSO)



2

2

ROBERT MAPPLETHORPE (1946-1989)

Orchid, 1987

photogravure

signé, daté et annoté 'Presentation Proof'
au crayon (marge)

image: 83 x 81 cm. (32 $\frac{3}{4}$ x 31 $\frac{1}{4}$ in.)

feuille/montage 115 x 96.5 cm. (45 $\frac{1}{4}$ x 38 in.)

Ce tirage provient d'une édition de trente
exemplaires.

€15,000-20,000

\$18,000-24,000

£14,000-18,000

PROVENANCE :

Collection privée européenne.

BIBLIOGRAPHIE :

Mapplethorpe Flora: The complete flowers,
TeNeues, Krefeld, 2006, pl. 151.

A.C. Danto, *Mapplethorpe*, Jonathan Cape,
London, 1992, p. 230.

PHOTOGRAVURE, FLUSH-MOUNTED
ON BOARD; SIGNED, DATED AND
ANNOTATED 'PRESENTATION PROOF'
IN PENCIL (MARGIN). THIS PRINT COMES
FROM AN EDITION OF 30.



3

f 3

MASAHISA FUKASE (1934-2012)

Erimo Cape, 1976

tirage argentique, tiré en 1985
signé en japonais au crayon (verso); étiquette
portant le titre, la date de l'image et la date
du tirage signée à l'encre par Masato Seto
qui fut l'assistant de Masahisa Fukase entre 1977
et 2012 (dos du cadre)

image: 28.2 x 41.5 cm. (11 $\frac{1}{8}$ x 16 $\frac{1}{4}$ in.)

feuille: 40.5 x 50.5 cm. (16 x 20 in.)

€20,000–30,000 \$24,000–35,000
£18,000–27,000

PROVENANCE :

Collection Masato Seto;
Acquis directement auprès de celui-ci par
le propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE :

M. Fukase, S. Yamagishi, *Yohko*, Asahi Sonorama,
Tokyo, 1978, n.p.
M. Holborn, *Black Sun: The Eyes of Four*,
Aperture, New York, 1986, p. 49.
M. Fukase, *Ravens*, Sokyū-sha, Tokyo, 1986,
couverture et p. 3.
M. Fukase, A. Hasegawa, *The solitude of Ravens*,
Bedford Arts, San Francisco, 1991, p. 3.
I. Vartanian, *Setting Sun: Writings by Japanese
Photographers*, Aperture, New York, 2006, p. 189.

GELATIN SILVER PRINT, PRINTD 1985;
SIGNED IN JAPANESE IN PENCIL (VERSO);
SIGNED IN INK BY MASATO SETO, WHO
WAS ASSISTANT OF MASAHISA FUKASE
BETWEEN 1977-2012, ON TYPED TITLED
AND DATED CREDIT LABEL (FRAME
BACKING BOARD)



4

f 4

MASAHISA FUKASE (1934-2012)

Nayori, 1976

tirage argentique, tiré en 1985
signé en japonais au crayon (verso); étiquette
portant le titre, la date de l'image et la date
du tirage signée à l'encre par Masato Seto qui
fut l'assistant de Masahisa Fukase entre 1977
et 2012 (dos du cadre)

image: 28.2 x 42.3 cm. (11¼ x 16¾ in.)

feuille: 40.5 x 50.5 cm. (16 x 20 in.)

€15,000–25,000

\$18,000–29,000

£14,000–22,000

PROVENANCE :

Collection Masato Seto;
Acquis directement auprès de celui-ci par
le propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE :

M. Fukase, A. Hasegawa, *The solitude of Ravens*,
Bedford Arts, San Francisco, 1991, p. 7.

GELATIN SILVER PRINT, PRINTED 1985;
SIGNED IN JAPANESE IN PENCIL (VERSO);
SIGNED IN INK BY MASATO SETO, WHO
WAS ASSISTANT OF MASAHISA FUKASE
BETWEEN 1977-2012, ON TYPED TITLED
AND DATED CREDIT LABEL (FRAME
BACKING BOARD)



5

PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE
EUROPÉENNE

f 5

**MARGARET BOURKE-WHITE
(1904-1971)**

*Copper wire spool, Rome Wire
Corporation, New York, 1929*

tirage argentique

annoté au crayon (verso)

image/feuille: 31.6 x 22 cm. (12½ x 8½ in.)

€10,000-15,000

\$12,000-18,000

£9,000-13,000

PROVENANCE :

Christie's New York, *Photographs*, 4 octobre
1994, Lot 61;

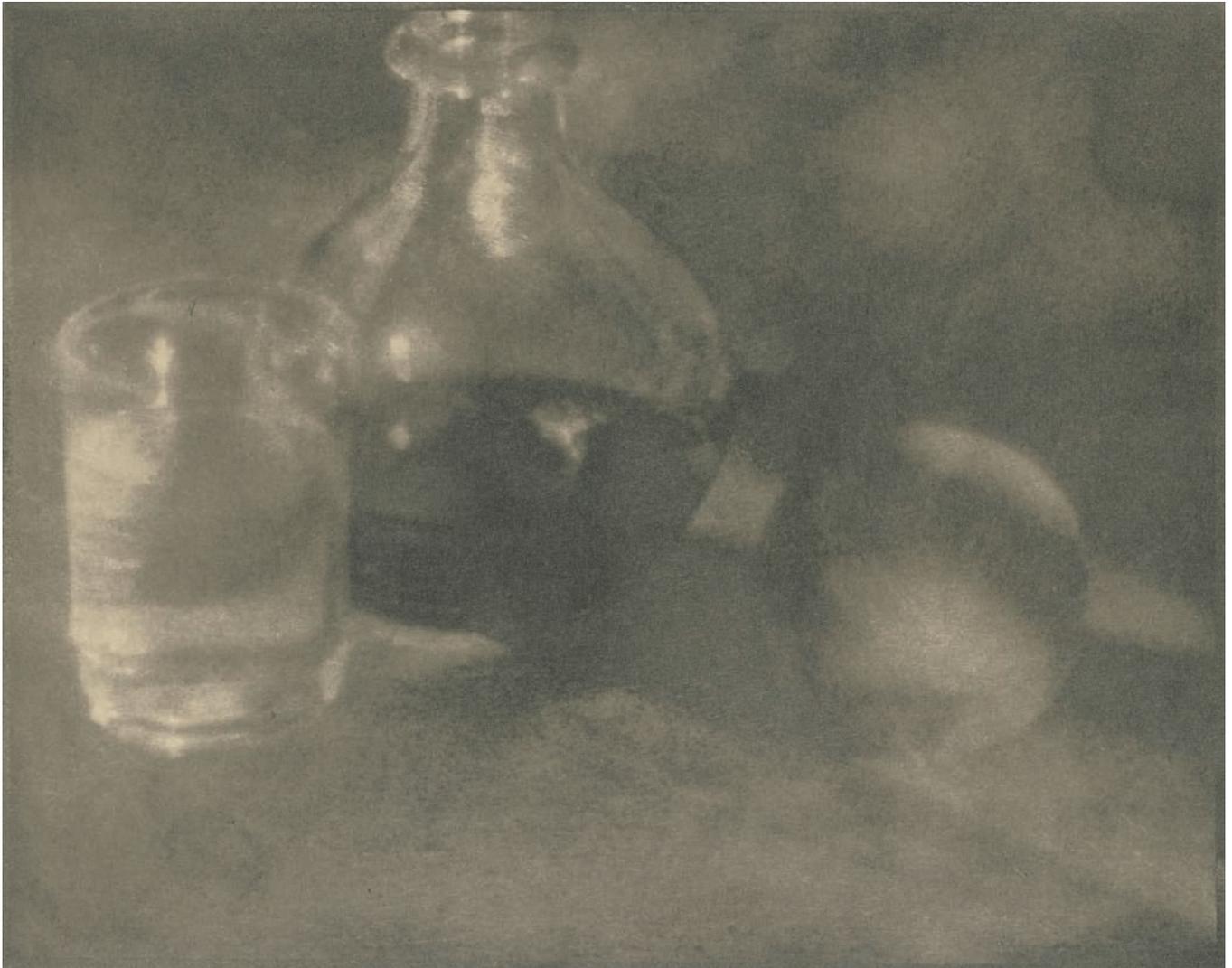
Acquis lors de cette vente par le propriétaire
actuel.

BIBLIOGRAPHIE :

Catalogue d'exposition, *Margaret Bourke-White
Photographs*, Rachel Davis Fine Arts, Cleveland,
1994, pl. 91.

GELATIN SILVER PRINT; ANNOTATED
IN PENCIL (VERSO)

This work was made on assignment for *Fortune Magazine* in 1929. The negative for this image and corresponding paper-work are with the Margaret Bourke-White Papers, in the Department of Special Collections, Syracuse University Library in Syracuse, New York.



6

PROVENANT D'UNE IMPORTANTE COLLECTION PRIVÉE
EUROPÉENNE

6

HEINRICH KÜHN (1866-1944)

Stilleben mit Karaffe, Glas und Pflirsich, 1911

tirage bromoil

signé et titré au crayon (verso)

image: 23.7 x 29.7 cm. (9 3/4 x 11 7/8 in.)

feuille: 27.5 x 40.5 cm. (10 7/8 x 16 in.)

€15,000–20,000 \$18,000–24,000
£14,000–18,000

PROVENANCE :

Estate Heinrich Kühn;
Galerie Johannes Faber, Vienne;
Acquis directement auprès de celle-ci par le
propriétaire actuel en 2014.

BIBLIOGRAPHIE :

Catalogue d'exposition, *An Exhibition of One
Hundred Photographs by Heinrich Kuhn*,
Stefan Lennert, Munich, 1981, p. 62.

Catalogue d'exposition, *Heinrich Kuhn*.

Photographien, Museum Moderner Kunst,
Vienne, 1988, pl. 46.

Catalogue d'exposition, *Impressionist Camera:
Pictorial Photography in Europe, 1888-1918*, Saint
Louis Art Museum, Saint Louis, 2006, p. 261.

M. Faber, A. Mahler, *A la Recherche de la
photographie parfaite*, Hatje Cantz, Berlin,
2010, p. 15.

BROMOIL TRANSFER PRINT; SIGNED AND
TITLED IN PENCIL (VERSO)

Heinrich Kühn découvre la photographie pendant ses études de médecine et de sciences naturelles. Il s'y plonge entièrement à partir de 1890, développant le style pictorialiste qui l'amène à rejoindre le *Vienna Camera Club*. Kühn entretenait des liens avec l'avant-garde de son temps, la Sécession viennoise, regroupée autour de Gustav Klimt et caractérisée par le désir de créer une synthèse des différentes disciplines artistiques. Il a été par la suite influencé par son ami et photographe américain Alfred Stieglitz ; grâce à son influence, il se libère en partie des conventions du pictorialisme et expérimente des compositions audacieuses et des cadrages en contre-plongée.

Ici la technique du bromoil sert parfaitement cette belle nature morte, aux contours flous et à l'ambiance enveloppante qui rappelle les intérieurs de Vermeer et préfigure les compositions de Morandi.

See translation on page 116

“I can get obsessed by anything if I look at it long.
That’s the curse of being a photographer.”

IRVING PENN

7

IRVING PENN (1917-2009)

Cigarette #34, 1974

tirage platinum-palladium, monté sur aluminium
signé, titré, daté, numéroté '7/18' et annoté au
crayon avec cachet de copyright du photographe
(montage, verso)

image: 59.5 x 47 cm. (23¾ x 18½ in.)

feuille: 63 x 56 cm. (24¾ x 22 in.)

montage: 66 x 56 cm. (26 x 22 in.)

Ce tirage est le numéro sept d'une édition
de dix-huit exemplaires.

€25,000–30,000

\$30,000–35,000

£23,000–27,000

PROVENANCE :

Christie's New York, *Photographs*, 14 octobre
2008, Lot 218;

Acquis lors de cette vente par le propriétaire
actuel.

BIBLIOGRAPHIE :

Catalogue d'exposition, *Irving Penn*, The Museum
of Modern Art, New York, 1984, pl. 117.

Catalogue d'exposition, *Irving Penn, Cigarettes*,
Hamilton Gallery, Londres, 2002, pl. 34.

Catalogue d'exposition, *Irving Penn: Centennial*,
Metropolitan Museum of Art, New York, 2017,
p. 250.

PLATINUM-PALLADIUM PRINT, MOUNTED
ON ALUMINIUM; SIGNED, TITLED, DATED,
NUMBERED '7/18' AND VARIOUSLY
ANNOTATED IN PENCIL WITH STAMPED
PHOTOGRAPHER'S COPYRIGHT CREDIT
(MOUNT, VERSO)



IRVING PENN PORTRAITS ETHNOGRAPHIQUES

Les portraits ethnographiques d'Irving Penn sont des images complexes qui résistent à leur définition, n'étant pas des transpositions objectives de la réalité, mais plutôt de très soigneux portraits de studio. D'ailleurs, Penn lui-même affirmait : « le réalisme du monde m'est presque insupportable ». En effet, ces photos parlent plus de Penn que d'ethnographie, et reflètent à la fois ses motifs personnels, le goût occidental, et la situation politique et sociale de l'époque. Ces photographies ont d'abord été publiées en couleur dans *Vogue* entre 1967 et 1971, puis ont été tirées au platine et en noir et blanc. Le fait qu'un reportage dit « ethnographique » soit publié dans *Vogue*, révèle la complexité sémiologique du sujet traité.

Les masques et les cultures indigènes, qui passionnent l'avant-garde moderniste et le surréalisme, intéressent également les artistes, les intellectuels et les activistes des années 1960, notamment liés aux mouve-

ments de contestation anticolonialistes. Cette contre-culture engagée, réinvente le mythe romantique des peuples indigènes, et mystifie ce que le colonialisme cherchait à détruire.

En 1970, Penn se rend donc en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Il visite d'abord le village tribal de Bena, pas loin de la ville de Goroka, où il prend en photo les indigènes et leurs accessoires traditionnels : les bilas (des ornements en coquillage) ou bien les décorations de plumes et de fourrure. Dans la vallée d'Asaro, Penn immortalise des hommes nus aux visages masqués d'argile, interprètes d'un spectacle de danse tribal voulu par les colonisateurs australiens en 1957. Il se rend également au Maroc, où il immortalise des femmes et des danseuses traditionnelles qui portent le nom de « femmes bleues ».

Les portraits, exécutés dans des studios itinérants placés dans les différents villages, mettent en valeur les ornements, les

costumes ou encore la textures de la peau, également valorisés par la beauté des tirages au platine. Cette recherche du beau est menée en dépit de la restitution du contexte géographique et sociale des populations indigènes. En cela, il s'agit de « simulation » de portraits ethnographiques, qui constituent néanmoins un *unicum* dans l'histoire de la photographie.

See translation on page 116

8

IRVING PENN (1917-2009)

Three Asaro Mudmen, New Guinea, 1970

tirage argentique viré au sélénium, tiré en 1984, monté sur support cartonné

signé, titré, date de l'image et du tirage et numéroté '25' à l'encre; cachet de copyright du photographe/Vogue et cachet de limitation d'édition (montage, verso)

image/feuille: 48.7 x 48.5 cm. (19% x 19 in.)

montage: 57.5 x 58.5 cm. (22% x 23 in.)

Ce tirage provient d'une édition de vingt-cinq exemplaires.

€50,000–70,000 \$59,000–83,000
£45,000–62,000

PROVENANCE :

Christie's Paris, *Photographies d'Irving Penn* provenant d'une collection privée française, 12 novembre 2011, Lot 234;

Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE :

Catalogue d'exposition, *Irving Penn*, The Museum of Modern Art, New York, 1984, pl. 108.

Catalogue d'exposition, *Irving Penn, Platinum Prints*, National Gallery of Arts, Washington, 2005, p. 55.

Catalogue d'exposition, *Irving Penn, Le Centenaire*, Grand Palais - Réunion des Musées Nationaux, Paris, 2017, p. 237, pl. 149.

GELATIN SILVER PRINT TONED IN SELENIUM, PRINTED 1984, MOUNTED ON BOARD; SIGNED, TITLED, DATE OF IMAGE AND OF PRINT AND NUMBERED '25' IN INK WITH STAMPED PHOTOGRAPHER'S/VOGUE COPYRIGHT CREDIT AND EDITION INFORMATION (MOUNT, VERSO). THIS PRINT COMES FROM AN EDITION OF 25





10

10

IRVING PENN (1917-2009)

Seated Warrior, Sitting Girl, Cameroon, 1969

tirage platinum-palladium, tiré en 1979, monté sur aluminium

signé, titré, date de l'image et du tirage, numéroté '5/25' et annoté au crayon avec cachet de copyright du photographe/Condé Nast et cachet de limitation d'édition (montage, verso)

image: 55.2 x 49.2 cm. (21¼ x 19½ in.)

feuille: 63.3 x 56 cm. (25 x 22 in.)

montage: 66.2 x 56 cm. (26 x 22 in.)

Ce tirage est le numéro cinq d'une édition de vingt-cinq exemplaires.

€20,000–25,000

\$24,000–29,000

£18,000–22,000

PROVENANCE :

Christie's Paris, *Photographs, Icons & Style*, 30 Juin 2015, Lot 46;

Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE :

Catalogue d'exposition, *Irving Penn*, The Museum of Modern Art, New York, 1984, pl. 98.

Catalogue d'exposition, *Irving Penn, Platinum Prints*, The National Gallery of Art, Washington, 2005, pl. 60.

PLATINUM-PALLADIUM PRINT, PRINTED 1979, MOUNTED ON ALUMINIUM; SIGNED, TITLED, DATE OF IMAGE AND OF PRINT, NUMBERED '5/25' AND VARIOUSLY ANNOTATED IN PENCIL WITH STAMPED PHOTOGRAPHER'S/CONDE NAST COPYRIGHT CREDIT AND EDITION INFORMATION (MOUNT, VERSO)



11

11

IRVING PENN (1917-2009)

Man with Pink Face, New Guinea, 1971

tirage platinum-palladium, tiré en 1978, monté sur aluminium

signé, titré, date de l'image et du tirage et numéroté '36/49' au crayon avec cachet de copyright du photographe et cachet de limitation d'édition (montage, verso)

image: 50.5 x 49 cm. (19 $\frac{3}{8}$ x 19 $\frac{1}{4}$ in.)

feuille/montage: 63 x 56 cm. (24 $\frac{3}{4}$ x 22 in.)

Ce tirage est le numéro trente-six d'une édition de quarante-neuf exemplaires.

€20,000–25,000	\$24,000–29,000
	£18,000–22,000

PROVENANCE :

Collection privée, Los Angeles; Phillips New York, *Photographs*, 16 octobre 2008, Lot 94; Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE :

Catalogue d'exposition, *Irving Penn*, The Museum of Modern Art, New York, 1984, pl. 112. (variante couleur).

A. Liberman, *Irving Penn, Passage: A Work Record*, Alfred. A. Knopf Callaway, New York, 1991, p. 192 (variante couleur).

Catalogue d'exposition, *Irving Penn: A Career in Photography*, The Art Institute of Chicago, Chicago, 1997, pl. 71.

Catalogue d'exposition, *Irving Penn: Platinum Prints*, The National Gallery of Art, Washington, 2005, pl. 52.

Catalogue d'exposition, *Irving Penn: Centennial*, Metropolitan Museum of Art, New York, 2017, pl. 137, p. 224, p. 210 (variante couleur).

PLATINUM-PALLADIUM PRINT, PRINTED 1978, FLUSH-MOUNTED ON ALUMINIUM; SIGNED, TITLED, DATE OF IMAGE AND OF PRINT AND NUMBERED '36/49' IN PENCIL WITH STAMPED PHOTOGRAPHER'S COPYRIGHT CREDIT AND EDITION INFORMATION (FLUSH-MOUNT, VERSO)



12

12

IRVING PENN (1917-2009)

Sitting girl, Cameroon, 1948

tirage platinum-palladium, tiré en 1978, monté sur aluminium

signé, titré, date de l'image et du tirage, numéroté '13/40' et annoté au crayon avec cachet de copyright du photographe/Condé Nast et cachet de limitation d'édition (montage, verso)

image: 49 x 49.5 cm. (19¼ x 19½ in.)

feuille: 56 x 63.3 cm. (22 x 25 in.)

montage: 56 x 66 cm. (22 x 26 in.)

Ce tirage est le numéro treize d'une édition de quarante exemplaires.

€15,000-20,000

\$18,000-24,000

£14,000-18,000

PROVENANCE :

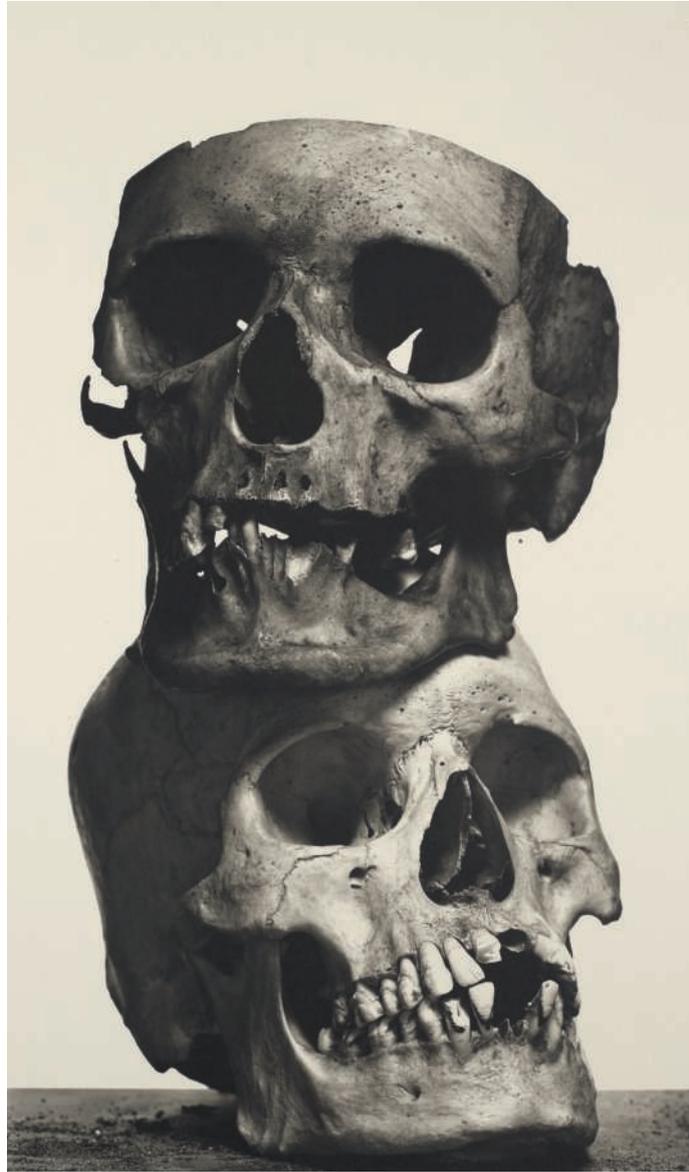
Collection privée américaine;
Christie's Paris, *Photographs, Icons & Style*,
30 juin 2015, Lot 26;
Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE :

A. Foresta, W. Stapp, *Irving Penn: Master Images*,
Smithsonian Institution Press, Washington DC.,
1990, pl. 40, p. 53.

A. Liberman, *Passage: A Work Record*, Jonathan
Cape, London, 1991, p. 183.

PLATINUM-PALLADIUM PRINT, PRINTED
1978, MOUNTED ON ALUMINIUM; SIGNED,
TITLED, DATE OF IMAGE AND OF PRINT,
NUMBERED '13/40' AND VARIOUSLY
ANNOTATED IN PENCIL WITH STAMPED
PHOTOGRAPHER'S/CONDE NAST
COPYRIGHT CREDIT AND EDITION
INFORMATION (MOUNT, VERSO)



14

14

IRVING PENN (1917-2009)

The Poor Lovers, 1979

tirage platinum-palladium, tiré en 1980, monté sur aluminium

signé, titré, date de l'image et du tirage, numéroté '29/58' et annoté au crayon avec cachet de copyright du photographe et cachet de limitation d'édition (montage, verso)

image: 48.6 x 29 cm. (19¼ x 11½ in.)

feuille/montage: 61 x 40.7 cm. (24 x 16 in.)

Ce tirage est le numéro vingt-neuf d'une édition de cinquante-huit exemplaires.

€25,000–30,000 \$30,000–35,000
£23,000–27,000

PROVENANCE :

Galerie Kicken, Berlin;
Sotheby's Paris, *Photographies*, 15 novembre 2013, Lot 53;
Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE :

A. Liberman, *Passage: A Work Record*, Jonathan Cape, London, 1991, p. 226.
Catalogue d'exposition, *Irving Penn, Platinum Prints*, National Gallery of Arts, Washington, 2005, pl. 81.

Un autre exemplaire de cette image fait partie de la collection de la National Gallery of Art, Washington D.C.

PLATINUM-PALLADIUM PRINT, PRINTED 1980, FLUSH-MOUNTED ON ALUMINIUM; SIGNED, TITLED, DATE OF IMAGE AND OF PRINT, NUMBERED '29/58' AND VARIOUSLY ANNOTATED IN PENCIL WITH STAMPED PHOTOGRAPHER'S COPYRIGHT CREDIT AND EDITION INFORMATION (FLUSH-MOUNT, VERSO)



15

PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE MILANAISE

■ 15

SHIRIN NESHAT (NÉE EN 1957)

Untitled, 1996

tirage argentique rehaussé à l'encre
signé, titré, daté et numéroté '1/3' à l'encre (verso)

image: 85.5 x 131.5 cm. (33½ x 51¼ in.)

feuille: 100.5 x 149.5 (39½ x 58¾ in.)

Ce tirage est le numéro un d'une édition de trois
exemplaires.

€20,000–30,000 \$24,000–35,000
 £18,000–27,000

GELATIN SILVER PRINT WITH INK; SIGNED,
TITLED, DATED AND NUMBERED '1/3' IN INK
(VERSO)



16

PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE MILANAISE

■ 16

MARINA ABRAMOVIC (NÉE EN 1946)

Count on Us (Chorus), 2003

tirage chromogénique, tiré en 2004

signé, titré, daté et numéroté '3/5 + 2 AP' à l'encre sur un certificat d'authenticité accompagnant l'oeuvre

image/feuille: 178.5 x 239 cm. (70¼ x 94 in.)

Ce tirage est le numéro trois d'une édition de cinq exemplaires et deux épreuves d'artistes.

€10,000–15,000

\$12,000–18,000
£9,000–13,000

PROVENANCE :

Lia Rumma Gallery, Milan;
Acquis directement auprès de celle-ci par le propriétaire actuel en 2007.

BIBLIOGRAPHIE :

Catalogue d'exposition, *Marina Abramovic. The Artist is Present*, The Museum of Modern Art, New York, 2010, p. 26.
M. Abramovic, *A Walk Through Walls: A Memoir*, Penguin Random House, New York, 2016, n.p.

CHROMOGENIC PRINT, PRINTED 2004;
SIGNED, TITLED, DATED AND NUMBERED
'3/5 + 2 AP' IN INK ON ACCOMPANYING
CERTIFICATE OF AUTHENTICITY

PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE
EUROPÉENNE

f 17

ALFRED STIEGLITZ (1864-1946)

Song of the sky and trees, 1923

tirage argentique, monté sur support cartonné

image/feuille: 11.8 x 9 cm. (4 $\frac{3}{8}$ x 3 $\frac{1}{2}$ in.)

montage: 34.4 x 27.4 cm. (13 $\frac{1}{2}$ x 10 $\frac{3}{4}$ in.)

€20,000–30,000 \$24,000–35,000
£18,000–27,000

PROVENANCE :

Weston Gallery, Carmel;

Robert Klein Gallery, Boston, c. 1998;

Irving Galleries, Palm Beach;

Sotheby's, New York, *Photographs*, 1 avril 2015,
Lot 43;

Acquis lors de cette vente par le propriétaire
actuel.

BIBLIOGRAPHIE :

Catalogue d'exposition, *Alfred Stieglitz: Photographs & Writings*, National Gallery of Art, Washington, 1983, p. 887.

GELATIN SILVER PRINT, MOUNTED ON
BOARD

Sarah Greenough, dans *Alfred Stieglitz: The Key Set: The Alfred Stieglitz Collection of Photographs*, identifie deux tirages de cette image, l'une dans les collections de la National Gallery of Art, Washington D.C. et l'autre dans une collection privée, le tirage présenté ici.

Sarah Greenough, in *Alfred Stieglitz: The Key Set: The Alfred Stieglitz Collection of Photographs*, locates two prints of this image: at the National Gallery of Art, Washington D.C. and one in private hands, the print offered here.





18

PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE
EUROPÉENNE

f 18

ANSEL ADAMS (1902-1984)

*Leaf, glacier Bay National Monument,
Alaska, 1948*

tirage argentique, tiré avant 1955, monté sur
support cartonné

signé au crayon (montage, recto); titré à l'encre,
cachet du photographe et certificat d'authenticité
de l'Ansel Adams Gallery daté 2005 à l'encre
image/feuille: 22.7 x 29.5 cm. (9 x 11½ in.)
montage: 35.6 x 45.7 cm. (14 x 18 in.)

D'autres exemplaires de cette image font partie
des collections du Amon Carter Museum of
American Art, Texas, et du Harvard Art Museum.

€4,000–6,000 \$4,800–7,100
£3,600–5,300

PROVENANCE :

Christie's New York, *Photographs*, 8 octobre
2009, Lot 808;
Acquis lors de cette vente par le propriétaire
actuel.

BIBLIOGRAPHIE :

A. G. Stillman, *Ansel Adams: 400 Photographs*,
Little, Brown and Company, New York, 2007, p. 30.
J. Szarkowski, *The Portfolios of Ansel Adams*,
Little, Brown and Company, Boston, 1981, n. p.

GELATIN SILVER PRINT, PRINTED BEFORE
1955, MOUNTED ON BOARD; SIGNED IN
PENCIL (MOUNT, RECTO), TITLED IN INK,
STAMPED PHOTOGRAPHER'S COPYRIGHT
CREDIT AND ANSEL ADAMS GALLERY
AUTHENTICATION CERTIFICATE DATED
2005, IN INK (MOUNT, VERSO)

PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE
MILANAISE

■ 19

LOUISE LAWLER (NÉE EN 1947)

Hand on her back, 1997-1998

tirage cibachrome

signé, daté et numéroté '3/5' à l'encre (dos du cadre)
image/feuille: 153.5 x 110.5 cm. (60½ x 43½ in.)

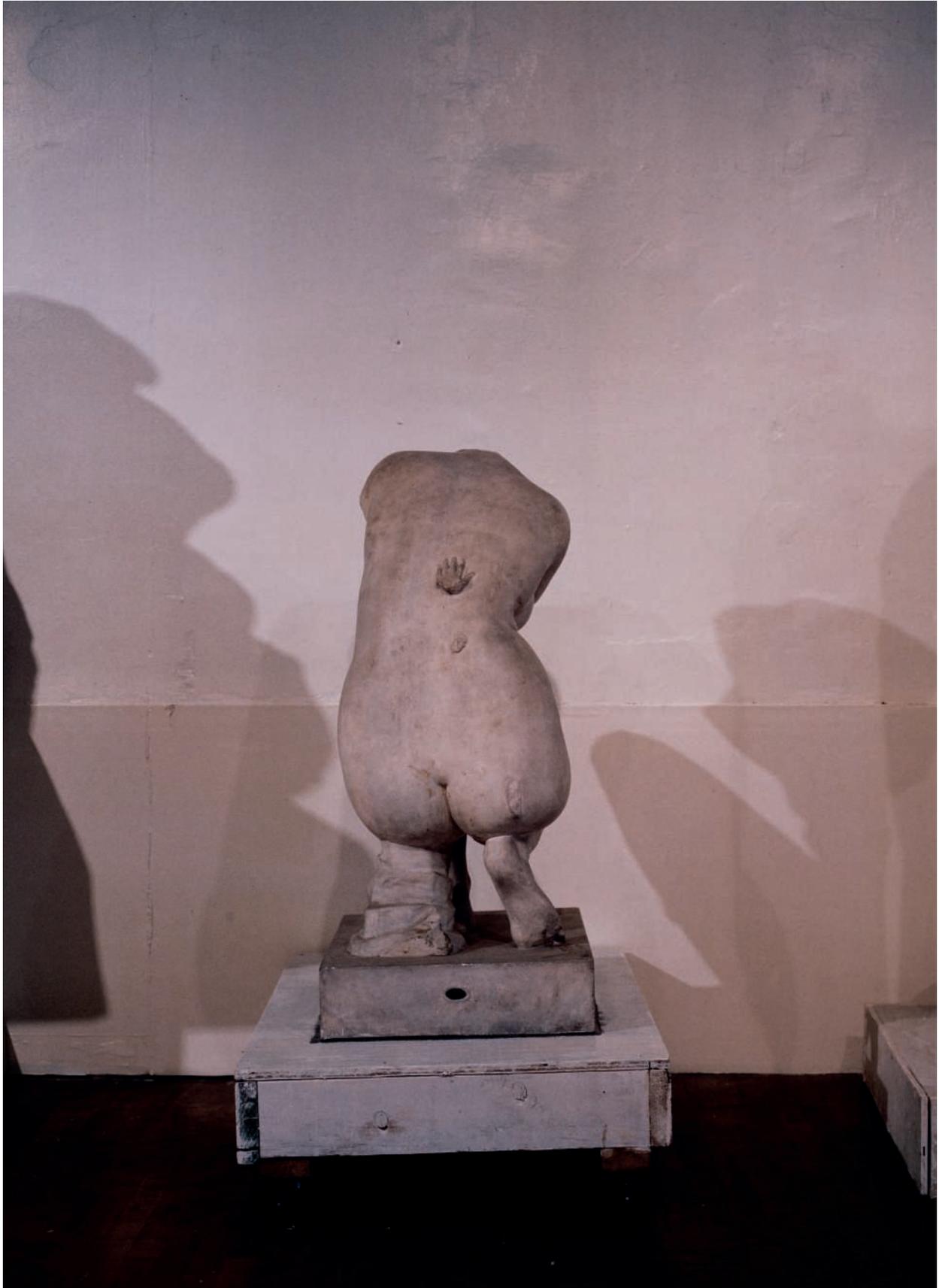
Ce tirage est le numéro trois d'une édition de cinq
exemplaires.

€20,000–30,000 \$24,000–35,000
£18,000–27,000

PROVENANCE :

Metro Pictures, New York;
Acquis directement auprès de celle-ci par
le propriétaire actuel.

CIBACHROME PRINT IN MUSEUM BOX;
SIGNED, DATED AND NUMBERED '3/5' IN INK
(FRAME BACKING BOARD)



PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE MILANAISE

■ 20

THOMAS STRUTH (NÉ EN 1957)

Paradise 7, Daintree / Australia, 1998

tirage chromogénique, monté sous diasec
signé et numéroté '9/10' '#7329' au crayon sur
une étiquette portant le titre et la date (dos du
cadre)

image: 221.5 x 171.5 cm. (87¼ x 67⅞ in.)

feuille: 224 x 177.5 cm. (88 x 69⅞ in.)

Ce tirage est le numéro neuf d'une édition de dix
exemplaires.

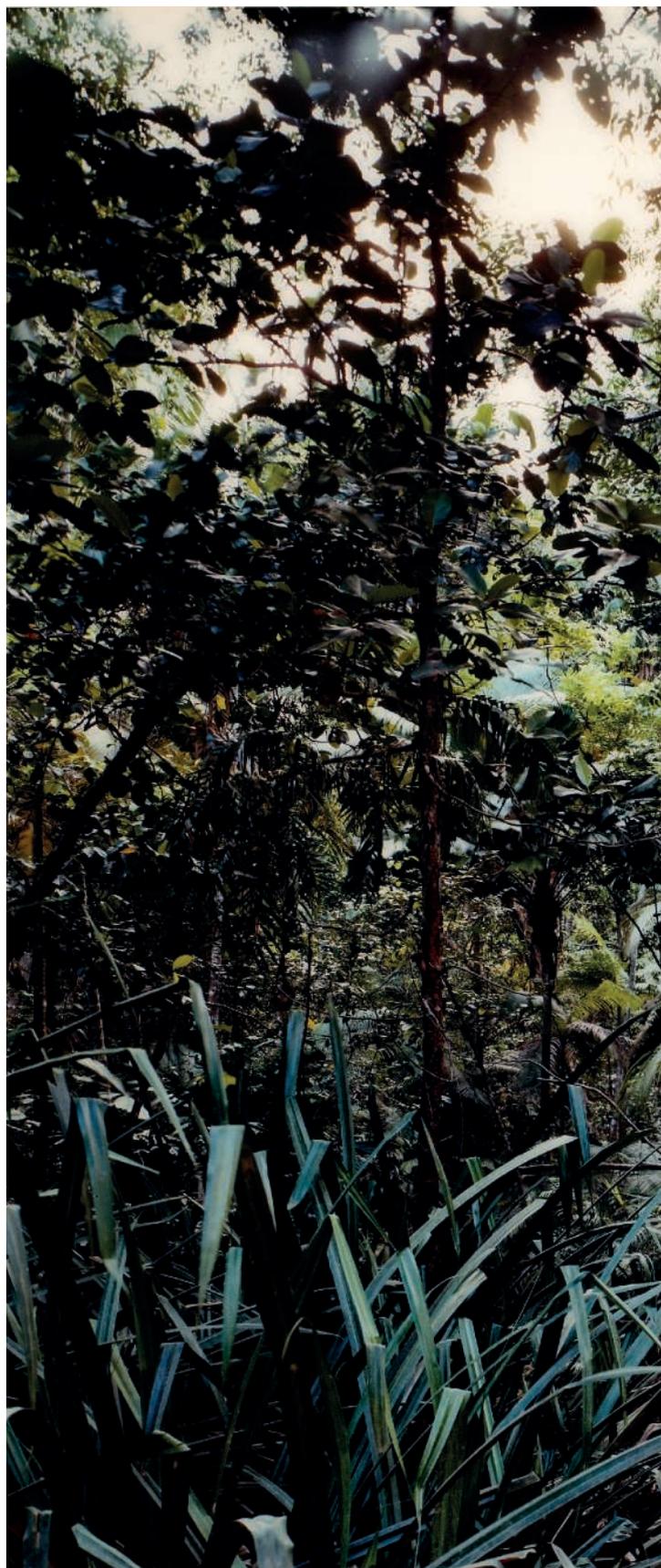
€40,000–60,000 \$48,000–71,000
£36,000–53,000

BIBLIOGRAPHIE :

Catalogue d'exposition, *Thomas Struth, New Pictures from Paradise*, The University of Salamanca, 2002, p. 12.

H. R. Reust, N. Pitman, *Thomas Struth New Pictures from Paradise*, Schirmer/Mosel, Munich, 2017, pp. 16-17.

CHROMOGENIC PRINT, FACE-MOUNTED
TO ACRYLIC; SIGNED AND NUMBERED '9/10'
'#7329' IN PENCIL ON TYPED TITLED AND
DATED LABEL (FRAME BACKING BOARD)





daß zwischen benachbarten Stücken allenthalben das Nacheinander fehlt, das Eins-hinter-dem-anderen, das doch zu einem Vorgang gehört, ja sogar jede Andeutung eines Ablaufs in bestimmter Richtung. Im Gegenteil, es deutet sich zwischen den einzelnen Schritten eine wechselseitige Abhängigkeit und Voraussetzung an, ja sogar das Bild von Wirkungen, die ihren Ursachen voranzugehen scheinen. Auch Zeitverhältnisse kommen nirgends in der Beschreibung vor, und alles das weist aus verschiedenen Gründen nun wieder auf einen Zustand hin. Ich kann also streng genommen vom Gefühl bloß sagen, daß es sowohl ein Zustand als auch ein Vorgang zu sein scheint, ebenso wie es weder ein Zustand noch ein Vorgang zu sein scheint; und eines von beiden will so berechtigt erscheinen wie das andere. Selbst das hängt aber, wie sich leicht zeigen läßt, mindestens ebenso sehr von der Art der Beschreibung ab als von dem, was beschrieben wird. Denn es ist keine besondere Eigentümlichkeit des Seelischen, geschweige denn eine des Gefühls; sondern kommt auch auf anderen Gebieten der Naturbeschreibung vor, beispielsweise allenthalben, wo von einem System und seinen Gliedern oder von einem Ganzen und seinen Teilen die Rede ist, daß in Ansehung des einen als Zustand erscheinen kann, was in Ansehung des anderen als Vorgang gilt. Ja schon die Andauer eines Vorgangs ist für uns mit dem Begriff eines Zustands verbunden. Ich könnte wohl nicht sagen, daß die Logik dieser doppelten Vorstellungsbildung klar sei, aber wahrscheinlich hängt sie damit zusammen, daß die Unterscheidung zwischen Zuständen und Vorgängen mehr der sprachlichen Denkweise angehört als dem wissenschaftlichen Tatsachenbild, das sie vielleicht neu ausbilden, vielleicht aber auch hinter anderem verschwinden lassen wird.« Vieles bleibt hier noch der Meinung überlassen, auch wenn man sich sorgfältig bemüht, die Tatsachen von ihr zu unterscheiden. Es scheint uns klar zu sein, daß sich ein Gefühl nicht irgendwo in der Welt, sondern im Innern eines lebenden Wesens bildet, und daß ‚Ich‘ es bin, der fühlt oder in der Erregung sich selbst fühlt. Es geht deutlich etwas in mir vor, wenn ich fühle, und ich verändere auch meinen Zustand; und obwohl das Gefühl eine lebhaftere Beziehung zur Außenwelt herstellt als eine Sinnesempfindung, scheint es mir ‚innerlicher‘ zu sein als sie. Das ist die eine Gruppe der Eindrücke. Andererseits ist mit dem Gefühl aber auch eine Stellungnahme der ganzen Person verbunden, und das ist die andere Gruppe. Ich weiß vom Gefühl, im Unterschied von der Sinnesempfindung, daß es mehr als diese ‚mich ganz‘ angeht. Auch geschieht es nur auf dem Weg über die Person, daß ein Gefühl außen etwas bewirkt, sei es dadurch, daß diese handelt, sei es dadurch, daß sie die Welt anders zu sehen beginnt. Ja es





24

■ 24

ANJA NIEMI (NÉE EN 1976)

The Bedroom de la série 'The Woman Who Never Existed', 2016

tirage c-print

signé, titré, daté et numéroté '3/9' à l'encre sur une étiquette de l'artiste (dos du cadre)

image/feuille: 150 x 100 cm. (38¼ x 58 in.)

Ce tirage est le numéro trois d'une édition épuisée de neuf exemplaires.

€5,000–7,000

\$5,900–8,300

£4,500–6,200

PROVENANCE :

Acquis directement auprès de l'artiste;
Collection privée anglaise.

BIBLIOGRAPHIE :

Anja Niemi, The Woman Who Never Existed,
Jane&Jeremy, London, 2016, n.p.

C-PRINT; SIGNED, TITLED, DATED AND NUMBERED '3/9' IN INK ON AFFIXED ARTIST LABEL (FRAME BACKING BOARD). THIS WORK IS NUMBER THREE FROM THE SOLD-OUT EDITION OF NINE

PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE EUROPÉENNE

f 25

CINDY SHERMAN (NÉE EN 1954)

Untitled #111, 1982

tirage chromogénique

signé, daté et numéroté '6/10' à l'encre (verso)

image: 114.5 x 76 cm. (45 x 30 in.)

feuille: 124.5 x 78 cm. (49 x 30¾ in.)

Ce tirage est le numéro six d'une édition de dix exemplaires.

€18,000–25,000

\$22,000–29,000

£17,000–22,000

PROVENANCE :

Sotheby's, New York, *Contemporary Art, Part II*,
23 avril 1994, Lot 481;
Acquis lors de cette vente par le propriétaire
actuel.

BIBLIOGRAPHIE :

Catalogue d'exposition, *Cindy Sherman*, Whitney
Museum of American Art, New York, 1987, p. 73.

CHROMOGENIC PRINT; SIGNED, DATED AND NUMBERED '6/10' IN INK (VERSO)







27

PROVENANT D'UNE IMPORTANTE COLLECTION PRIVÉE
EUROPÉENNE

■ f 26

VALERIE BELIN (NÉE EN 1964)

Cleome Spinosa (Spider Flower), 2010

tirage pigmentaire, monté sur aluminium
signé et daté à l'encre sur une étiquette portant le
titre et le numéro d'édition 'EA 1/1' (dos du cadre)
image/feuille/montage: 163 x 130 cm.
(64¼ x 51 x ¼ in.)

Cette image est issue de la série *Black-Eyed Susan*
Ce tirage est une épreuve d'artiste, numéro un
sur un, provenant d'une édition trois exemplaires.

€10,000–15,000 \$12,000–18,000
 £9,000–13,000

PROVENANCE :

Galerie Jérôme de Noirmont, Paris;
Acquis directement auprès de celle-ci par
le propriétaire actuel.

COLOR PIGMENT PRINT, FLUSH-MOUNTED
ON ALUMINIUM; SIGNED AND DATED IN INK
ON A LABEL WITH TITLE AND NUMBER 'EA
1/1' (FRAME BACKING BOARD)

27

RICHARD LEAROYD (NÉ EN 1966)

Agnes, 2011

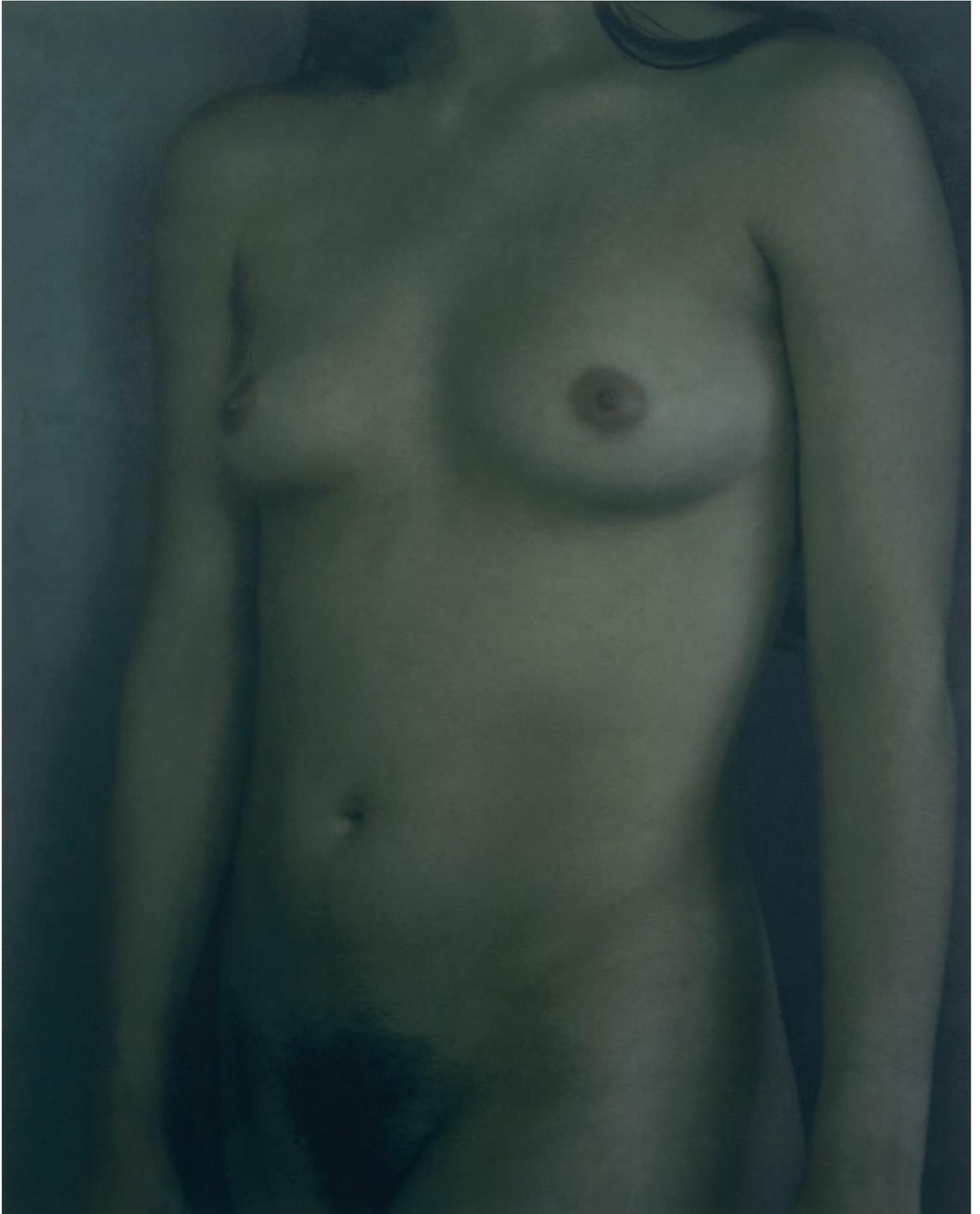
tirage chromogénique, monté sur aluminium
signé et annoté à l'encre (montage, verso)
image/feuille: 64.3 x 59.6 cm. (25¼ x 23½ in.)
montage: 78 x 72 cm. (30¾ x 28¾ in.)

€25,000–35,000 \$30,000–41,000
 £23,000–31,000

PROVENANCE :

Acquis directement auprès de l'artiste par
le propriétaire actuel en 2011.

CHROMOGENIC PRINT, MOUNTED ON
ALUMINIUM; SIGNED AND ANNOTATED
IN INK (MOUNT, VERSO)





30

30

NOBUYOSHI ARAKI (NÉ EN 1940)

Untitled (Kinbaku), 2008

tirage argentique sur papier baryté
signé au crayon (verso)
image: 93 x 73 cm. (36 $\frac{3}{4}$ x 28 $\frac{3}{4}$ in.)
feuille: 100 x 80 cm. (39 $\frac{3}{4}$ x 31 $\frac{1}{2}$ in.)

€5,000–7,000

\$5,900–8,300
£4,500–6,200

PROVENANCE :

Acquis directement auprès de l'artiste par
le propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE :

Catalogue d'exposition, *Araki*, Barbican Center,
London, 2005-2006, p. 621.

GELATIN SILVER PRINT ON BARYTE PAPER;
SIGNED IN PENCIL (VERSO)



31

31

NOBUYOSHI ARAKI (NÉ EN 1940)

Untitled (Flower), 2007

cibachrome

signé à l'encre (verso)

image: 61 x 93 cm. (24 x 36 $\frac{3}{8}$ in.)

feuille: 64 x 106 cm. (25 $\frac{1}{5}$ x 41 $\frac{3}{8}$ in.)

€4,000–6,000

\$4,800–7,100
£3,600–5,300

PROVENANCE :

Acquis directement auprès de l'artiste par
le propriétaire actuel.

CIBACHROME; SIGNED IN INK (VERSO)



32

PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE
EUROPÉENNE

f 32

ERNST HAAS (1921-1986)

Rose, New York, 1983

tirage dye-transfer

signé au crayon blanc (recto)

image: 33.5 x 49.5 cm. (13¼ x 19½ in.)

feuille: 40.5 x 50.5 cm. (16 x 19¾ in.)

€3,000-4,000

\$3,600-4,700

£2,700-3,600

PROVENANCE :

Swann, New York, 27 février 2014, Lot 81;

Acquis lors de cette vente par le propriétaire
actuel.

DYE-TRANSFER PRINT; SIGNED IN WHITE
PENCIL (RECTO)



33

PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE
EUROPÉENNE

f 33

NOBUYOSHI ARAKI (NÉ EN 1940)

Nude, c. 1990-2000

tirage argentique

signé au crayon (verso)

image: 101 x 75.5 cm. (39¼ x 29¾ in.)

feuille: 107.5 x 82 cm. (42¼ x 32¾ in.)

€7,000-9,000

\$8,300-11,000
£6,300-8,000

PROVENANCE :

Collection privée, Gênes;

Acquis directement auprès de celle-ci par le
propriétaire actuel en 2008.

f 34

IMOGEN CUNNINGHAM (1883-1976)

Unmade bed, 1957

tirage argentique, monté sur support cartonné
signé et daté au crayon (montage, recto);
étiquette de la photographe 'Green Street,
San Francisco 9' portant le titre et la date
(montage, verso)

image/feuille: 26 x 34 cm. (10.1/4 x 13.3/8 in.)

montage: 38.5 x 51 cm. (15.1/8 x 20 in.)

€40,000–60,000 \$48,000–71,000
£36,000–53,000

BIBLIOGRAPHIE :

G. Clarke, *The Photograph*, Oxford University
Press, 1998, pl. 98.

GELATIN SILVER PRINT MOUNTED
ON BOARD; SIGNED AND DATED IN
PENCIL (MOUNT, RECTO); TYPED TITLED
AND DATED PHOTOGRAPHER'S CREDIT
LABEL 'GREEN STREET, SAN FRANCISCO 9'
(MOUNT, VERSO)







35

PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE
EUROPÉENNE

f 35

EMMET GOWIN (NÉ EN 1941)

*Nancy and Dwayne, Danville, Virginia,
1970*

tirage argentique

signé, titré et daté au crayon (montage, recto)

image: 15.5 x 15 cm. (6 x 6 in.)

feuille: 25.4 x 20.4 cm. (10 x 8 in.)

€3,000–5,000

\$3,600–5,900

£2,700–4,500

PROVENANCE :

Galleria Documenta, Turin;

Acquis directement auprès de celle-ci par le
propriétaire actuel en 1980.

GELATIN SILVER PRINT; SIGNED, TITLED
AND DATED IN PENCIL (MOUNT, RECTO)



36

PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE
EUROPÉENNE

f 36

ROBERT FRANK (NÉ EN 1924)

Valencia, 1952

tirage argentique

signé à l'encre et annoté au crayon (verso)

image/feuille: 23.2 x 34.5 cm. (9¼ x 13½ in.)

€15,000–20,000

\$18,000–24,000

£14,000–18,000

PROVENANCE :

Laurence Miller Gallery, New York;

Acquis directement auprès de celle-ci par le
propriétaire actuel en 2009.

GELATIN SILVER PRINT; SIGNED IN INK
AND ANNOTATED IN PENCIL (VERSO)



37

PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE
EUROPÉENNE

+ 37

DIANE ARBUS (1923-1971)

*Girl in a coat lying on her bed, NYC,
1968*

tirage argentique, tiré par Neil Selkirk en 1972
cachet 'A Diane Arbus Photograph' signé, titré,
daté et numéroté '25/75' par Doon Arbus,
administrateur, à l'encre, cachets de copyright
du photographe et de 'Estate of Diane Arbus'
(verso)

image: 36.5 x 36.8 cm. (14¼ x 14½ in.)

feuille: 50.5 x 40.8 cm. (19¾ x 16 in.)

Ce tirage est le numéro vingt-cinq d'une édition
de soixante-quinze exemplaires

€7,000–9,000

\$8,300–11,000

£6,300–8,000

PROVENANCE :

Bloomsbury, New York, *Photographs*,

17 octobre 2008, Lot 70;

Acquis lors de cette vente par le propriétaire
actuel.

BIBLIOGRAPHIE :

Diane Arbus: An Aperture Monograph, Distributed
Art Publishers, New York, 1972, n.p.

Un autre exemplaire de cette image fait partie
de la collection du Museum of Contemporary Art,
Los Angeles.

GELATIN SILVER PRINT, PRINTED 1972
BY NEIL SELKIRK; STAMPED 'A DIANE
ARBUS PHOTOGRAPH', SIGNED, TITLED,
DATED AND NUMBERED '25/75' BY DOON
ARBUS, ADMINISTRATOR, IN INK STAMPED
PHOTOGRAPHER'S COPYRIGHT CREDIT
AND 'ESTATE OF DIANE ARBUS' (VERSO)



38

PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE
EUROPÉENNE

f 38

DIANE ARBUS (1923-1971)

A lobby in a building, NYC, 1966

tirage argentique, tiré par Neil Selkirk en 1973
cachet 'A Diane Arbus photograph' signé, titré
et daté par Doon Arbus, administrateur, à l'encre
et cachet 'Written permission from Doon Arbus'
(verso)

image: 35 x 34.6 cm. (13¼ x 13. 5/8 in.)

feuille: 47.2 x 40.8 cm. (18 5/8 x 16 in.)

€7,000–9,000

\$8,300–11,000
£6,300–8,000

PROVENANCE :

Collection privée, Suisse.

BIBLIOGRAPHIE :

Diane Arbus: An Aperture Monograph, Distributed
Art Publishers, New York, 1972, n.p.

D'autres exemplaires de cette image font partie
des collections du Metropolitan Museum of Art,
New York et du Museum of Contemporary Art,
Los Angeles.

GELATIN SILVER PRINT, PRINTED 1973 BY
NEIL SELKIRK; STAMPED 'A DIANE ARBUS
PHOTOGRAPH', SIGNED, TITLED AND DATED
BY DOON ARBUS, ADMINISTRATOR, IN INK
AND STAMPED 'WRITTEN PERMISSION FROM
DOON ARBUS' (VERSO)





40

PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE
EUROPÉENNE

f 41

JOEL STERNFELD (NÉ EN 1944)

*Two Motels in Las Cruces, New Mexico,
Août 1986*

tirage chromogénique, tiré en 1995
signé, titré, daté et annoté à l'encre (verso)
chaque image: 17.8 x 23 cm. (7 x 9 in.)
feuille: 50.7 x 60.8 cm. (20 x 24 in.)

Ce tirage provient d'une édition de vingt-cinq
exemplaires.

€5,000–7,000

\$5,900–8,300
£4,500–6,200

PROVENANCE :

Pace/MacGill Gallery, New York;
Christie's, New York, *Collection Bruce and Nancy
Berman*, 7 octobre 2009, Lot 2;
Acquis lors de cette vente par le propriétaire
actuel.

CHROMOGENIC PRINT, PRINTED 1995;
SIGNED, TITLED, DATED AND ANNOTATED
IN INK (VERSO). THIS PRINT COMES FROM
AN EDITION OF 25.

PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE
EUROPÉENNE

f 42

WILLIAM EGGLESTON (NÉ EN 1939)

Untitled from Dust Bells volume I, 1973

tirage dye transfer, tiré en 2004 par Guy Stricherz
signé à l'encre (marge); daté, numéroté '2/15' et
référéncé sur le cachet de copyright 'Eggleston
Artistic Trust' (verso)

image: 30 x 45.3 cm. (11¼ x 17¾ in.)
feuille: 40.5 x 50.8 cm. (16 x 20 in.)

Ce tirage est le numéro deux d'une édition de
quinze exemplaires.

€6,000–8,000

\$7,100–9,400
£5,400–7,100

PROVENANCE :

Christie's New York, *Collection of Bruce and
Nancy Berman*, 7 octobre 2009, Lot 25;
Acquis lors de cette vente par le propriétaire
actuel.

DYE TRANSFER PRINT, PRINTED 2004 BY
GUY STRICHERZ; SIGNED IN INK (MARGIN),
STAMPED PHOTOGRAPHER'S ESTATE
COPYRIGHT CREDIT 'EGGLESTON ARTISTIC
TRUST' DATED, NUMBERED '2/15' AND
REFERENCED IN INK (VERSO)



41



42

LUIGI GHIRRI (1943-1992)*Km 0,250, Modena, 1973*

33 tirages chromogéniques, uniques

Cet ensemble est accompagné d'un certificat d'authenticité des *Archivio di Luigi Ghirri* signé par Adele Ghirri et daté de 2016.

chaque image: 5 x 7.2 cm. (2 x 2 $\frac{7}{8}$ in.)

chaque feuille: 8.8 x 12.5 cm. (3 $\frac{1}{2}$ x 5 in.) (33)

€50,000–70,000 \$59,000–83,000

£45,000–62,000

PROVENANCE :

Collection privée italienne.

BIBLIOGRAPHIE :

Luigi Ghirri, Università di Parma, Edizioni Feltrinelli, 1979, pl. 86-87.

L. Ghirri, *Niente di antico sotto il sole*, S.E.I., Turin, 1997, p. 200-201.

M. Mussini, *Luigi Ghirri*, Federico Motta Editore, Milan, 2001, p. 122.

P. Barbaro, G. Bizzarri, L. Ghirri, *Lezioni di fotografia*, Quodlibet, Macerata, 2010, p. 70.

L. Ghirri, E. Re, *Project Prints*, JRP Ringier, Zurich, 2001, p. 152-153.

Catalogue d'exposition, *Luigi Ghirri. Pensare per immagini*, MAXXI, Rome, 2013, p. 134.

L. Ghirri, *The Complete Essays*, 1973-1991, Mack, London, 2016, p. 32-33.

33 CHROMOGENIC PRINTS, UNIQUE;
THESE PRINTS ARE ACCOMPANIED BY
A CERTIFICATE OF AUTHENTICITY FROM
ARCHIVIO DI LUIGI GHIRRI, SIGNED BY
ADELE GHIRRI AND DATED 2016.

La photographie de Luigi Ghirri est indissociable de sa relation avec le paysage et, plus précisément, avec la ville de Modène et ses alentours, où il vécut. La recherche du contexte territoriale et de l'histoire locale est un élément qui caractérise l'œuvre de nombreux artistes de la néo-avant-garde italienne des années 1960 et 1970, comme Guido Guidi, Franco Vaccari ou Mario Cresci ; unis par une approche commune de la réalité « phénoménologique-existentialiste ». Ils remettent l'objet photographique en dialogue avec son contexte social et historique, en s'opposant aux préceptes de l'art comme forme pure de représentation. Cette influence phénoménologique, qui se traduit dans la valorisation de l'objet photographique en tant que tel, se retrouve, d'ailleurs, dans l'œuvre d'artistes européens actifs pendant les mêmes années : c'est le cas de Christian Boltanski ou de Gerhard Richter qui, comme Luigi Ghirri, ont abordé le thème de la mémoire collective et personnelle, à travers l'accumulation d'archives et d'objets réinvestis de leur matérialité.

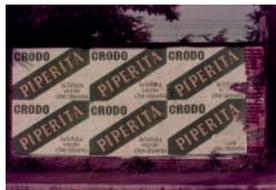
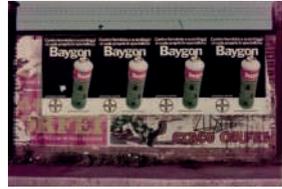
Pendant les années 1960 et 1970, Ghirri établit une relation amicale avec l'artiste modénais Franco Guerzoni. Armés d'appareils photographiques, les deux hommes organisent des excursions dans les alentours de Modène afin d'immortaliser le territoire urbain en changement ; la périphérie prend de l'ampleur et les immeubles se multiplient, symptômes d'une société capitaliste en rapide évolution. Le résultat de ces journées passées dans une Fiat 500, est un ensemble de photographies de bâtiments, de portes, d'architectures industrielles, de bars et d'usines.

Dans *Km 0,250, Modena, 1973*, nous retrouvons les éléments clés de la recherche de Ghirri sur le territoire et sur la mémoire. Ce défilé de 250 mètres d'affiches publicitaires est une représentation iconique du boom économique mais aussi le témoin visuel d'une mémoire à la fois collective - celle de la publicité qui pénètre dans les maisons des italiens grâce à la télévision - et personnelle, ce que nous assimilons et intégrons à notre bagage culturel. La répétition des publicités, du Campari Soda



à Molinari en passant par la lingerie Parah, s'impose d'une part par le message qu'elles transmettent et d'autre part par la place qu'elles occupent dans l'espace urbain. Les tirages étaient assemblés sous forme de dépliant, comme les souvenirs touristiques. Un cliché de cette série affirme « *Je vis mon temps, je m'informe* » ; une phrase ironique qui dénonce le bombardement médiatique et confirme encore une fois l'indissociable relation entre l'œuvre de Ghirri et les transformations de son époque.

See translation on page 116



« Etranger partout, je ne me sentais particulièrement isolé nulle part ».

JOSEF KOUDELKA

LES GITANS DE JOSEF KOUDELKA

Josef Koudelka quitte la Tchécoslovaquie quelques temps après les événements du "Printemps de Prague" pour ne jamais plus y retourner. Armé d'un appareil photographique, il suit la route de l'inconnu et de l'exil, errant d'un pays à l'autre. Paris et Londres sont les seuls lieux où il passe les mois d'hiver pour développer et tirer ses photographies. Sa condition d'exilé, en perpétuel mouvement, joue un rôle clé dans son activité de photographe. Ainsi, la série des *Gitans*, photographiés tout au long des années 1960 - avant même l'abandon définitif de son pays natal - et jusque dans les années 1980, immortalise des communautés de gens dont l'expérience du nomadisme et le sens de la non-appartenance s'apparentent à la condition du photographe. En effet, dans les années 1970 et 1980 Koudelka s'approprie le mode de vie des gitans et des exilés qu'il rencontre. A cet égard, Clément Chéroux a remarqué la légère inquiétude qui caractérise les photographies de Koudelka, « qui ne tiennent pas en place ». Cette inquiétude correspondrait-elle à l'inquiétude de l'exilé, qui, hors de chez lui, est étranger partout et nulle part ? Les gitans de Koudelka sont des figures énigmatiques au regard intense mais indifférent, qui témoignent de l'instant présent mais qui recherchent l'ailleurs ; un comportement qu'illustre l'esprit d'évasion du voyageur errant. Le fort contraste du noir et blanc et l'allongement des figures et des ombres confèrent aux compositions de Koudelka une aura par moment spectrale et nostalgique, métaphore d'une condition de liberté gagnée au prix d'un sentiment constant d'inquiétante étrangeté.

Josef Koudelka left Czechoslovakia shortly after the "Prague Spring" armed with a camera, he followed the path of anonymity and exile, wandering from one country to another. Paris and London were the only regular places where he would spend the winter months developing and printing his photographs. His condition of exile, being constantly on the move, played a key role in his work as a photographer. The *Gitans* series, photographed throughout the 1960s, before he definitively abandoned his native country, and up to the 1980s, immortalises the lives of communities whose nomad experience and sense of non-belonging are tantamount to the photographer's way of life. In the 1970s and 1980s, Koudelka adopted the lifestyle of the gypsies and exiles that he encountered, indeed Clément Chéroux remarks upon the slight disquiet that characterises Koudelka's photographs, "which do not sit still". Might this uneasiness correspond with the turmoil of the exile, of one who is a foreigner everywhere and yet nowhere? Koudelka's gypsies are enigmatic figures whose gaze is intense, indifferent, who affirm the present moment but seek to be elsewhere. This behaviour illustrates the wandering traveller's spirit of escape. The stark contrast between black and white and the stretched shapes and shadows bring to Koudelka's compositions a ghostly, nostalgic aura, a metaphor for a condition of liberty earned at the price of a continual feeling of disquieting strangeness.





46

f 45

JOSEF KOUDELKA (NÉ EN 1938)

Vinodol, 1965

tirage argentique

signé au crayon (verso)

image: 32.5 x 21.8 cm. (13 x 8 ½ in.)

feuille: 40 x 30.5 cm. (16 x 12 in.)

€15,000–20,000 \$18,000–24,000
 £14,000–18,000

PROVENANCE :

Pace/MacGill Gallery, New York;
 Acquis directement auprès de celle-ci
 par le propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE :

J. Koudelka, *Gitans, La fin du voyage*, Delpire
 Editeur, Paris, 1975, n.p.

GELATIN SILVER PRINT; SIGNED IN PENCIL
 (VERSO)

f 46

JOSEF KOUDELKA (NÉ EN 1938)

Velka Lomnica, 1966

tirage argentique

signé au crayon (verso)

image: 21.6 x 32.5 cm. (8 ½ x 13 in.)

feuille: 30.5 x 40 cm. (12 x 15 ½ in.)

€15,000–20,000 \$18,000–24,000
 £14,000–18,000

PROVENANCE :

Pace/MacGill Gallery, New York;
 Acquis directement auprès de celle-ci
 par le propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE :

J. Koudelka, *Gitans, La fin du voyage*, Delpire
 Editeur, Paris, 1975, n.p.

GELATIN SILVER PRINT; SIGNED IN PENCIL
 (VERSO)





48

f 47

JOSEF KOUDELKA (NÉ EN 1938)

Okres Spisska Nova ves, 1966

tirage argentique

signé au crayon (verso)

image: 32.5 x 21.8 cm. (13 x 8.¾ in.)

feuille: 40 x 30.5 cm. (16 x 12 in.)

€15,000–20,000	\$18,000–24,000
	£14,000–18,000

PROVENANCE :

Pace/MacGill Gallery, New York;

Acquis directement auprès de celle-ci par le propriétaire actuel.

GELATIN SILVER PRINT; SIGNED IN PENCIL (VERSO)

f 48

JOSEF KOUDELKA (NÉ EN 1938)

Bratislava, 1962

tirage argentique

signé au crayon (verso)

image: 21.8 x 32.5 cm. (9 x 13 in.)

feuille: 30.5 x 40 cm. (12 x 16 in.)

€15,000–20,000	\$18,000–24,000
	£14,000–18,000

PROVENANCE :

Pace/MacGill Gallery, New York;

Acquis directement auprès de celle-ci par le propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE :

J. Koudelka, *Gitans, La fin du voyage*, Delpire Editeur, Paris, 1975, n.p.

GELATIN SILVER PRINT; SIGNED IN PENCIL (VERSO)



49

f 49

JOSEF KOUDELKA (NÉ EN 1938)

Jihlava, 1967

tirage argentique

signé au crayon (verso)

image: 32.5 x 21.8 cm. (13 x 8 ¼ in.)

feuille: 40 x 30,5 cm. (15 ¾ x 12 in.)

€15,000–20,000

\$18,000–24,000

£14,000–18,000

PROVENANCE :

Pace/MacGill Gallery, New York;

Acquis directement auprès de celle-ci

par le propriétaire actuel.

GELATIN SILVER PRINT; SIGNED IN PENCIL
(VERSO)

f 50

JOSEF KOUDELKA (NÉ EN 1938)

Klenovec, 1967

tirage argentique

signé au crayon (verso)

image: 32.5 x 21.7 cm. (13 x 8.½ in.)

feuille: 40 x 30.5 cm. (16 x 12 in.)

€15,000–20,000

\$18,000–24,000

£14,000–18,000

PROVENANCE :

Pace/MacGill Gallery, New York;

Acquis directement auprès de celle-ci

par le propriétaire actuel.

GELATIN SILVER PRINT; SIGNED IN PENCIL
(VERSO)





51

f 51

JOSEF KOUDELKA (NÉ EN 1938)

Jarabina, 1963

tirage argentique

signé au crayon (verso)

image: 21 x 32.5 cm. (8.½ x 13 in.)

feuille: 30.5 x 40 cm. (12 x 16 in.)

€15,000–20,000

\$18,000–24,000

£14,000–18,000

PROVENANCE :

Pace/MacGill Gallery, New York;

Acquis directement auprès de celle-ci
par le propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE :

J. Koudelka, *Gitans, La fin du voyage*, Delpire
Editeur, Paris, 1975, n.p.

R. Delpire, *Koudelka*, Delpire Editeur, Paris, 2006,
pl. 67.

GELATIN SILVER PRINT; SIGNED IN PENCIL
(VERSO)



52

f 52

JOSEF KOUDELKA (NÉ EN 1938)

Velka Lomnica, 1963

tirage argentique

signé au crayon (verso)

image: 21.8 x 32.5 cm. (9 x 13 in.)

feuille: 30.5 x 40 cm. (12 x 16 in.)

€15,000–20,000

\$18,000–24,000

£14,000–18,000

PROVENANCE :

Pace/MacGill Gallery, New York;

Acquis directement auprès de celle-ci
par le propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE :

J. Koudelka, *Gitans, La fin du voyage*, Delpire
Editeur, Paris, 1975, n.p

GELATIN SILVER PRINT; SIGNED IN PENCIL
(VERSO)

HENRI CARTIER-BRESSON (1908-2004)*Séville, Espagne, 1933*

tirage argentique

signé à l'encre 'Henri Cartier' (verso)

image/feuille: 16 x 24 cm. (6¼ x 9½ in.)

€20,000–30,000 \$24,000–35,000

£18,000–27,000

PROVENANCE :

Offert en cadeau de mariage à la famille de l'actuel propriétaire en 1975.

BIBLIOGRAPHIE :

H. Cartier-Bresson, *Images à la sauvette*, Verve, 1952, n°13, 1952.

Y. Bonnefoy, *Henri Cartier-Bresson Photographe*, Delpire, Paris, 1979, p. 90.

Catalogue d'exposition, *Henri Cartier-Bresson: The early work*, The Museum of Modern Art, New York, 1987, p. 108.

J. P. Montier, *Henri Cartier-Bresson, L'art sans art*, Flammarion, Paris, 1995, p. 24.

Catalogue d'exposition, *De qui s'agit-il?*

Henri Cartier-Bresson, Bibliothèque Nationale de France / Gallimard, Paris, 2003, p. 102.

M. Frizot, *Le scrapbook d'Henri Cartier-Bresson*, Steidl, Gottingen, 2006, pl. 59.

GELATIN SILVER PRINT; SIGNED IN INK 'HENRI CARTIER' (VERSO)

Séville appartient aux premiers travaux d'Henri Cartier-Bresson, qui pendant les années 1930 voyage autour du monde, mené par sa jeunesse et son engagement politique. En signe de rupture avec ses origines bourgeoises, le photographe signe, à l'époque, ses clichés 'Henri Cartier'. En 1933, il se trouve à Séville pour le magazine *Vu*, créé par Lucien Vogel en 1928, l'un des premiers supports de photojournalisme en France.

Cette scène à la fois dramatique et ludique s'ouvre sur un mur déchiré par une large brèche. Une armée d'enfants joue parmi les ruines d'édifices bombardés. L'angle de prise de vue crée une composition théâtrale qui donne l'impression que la photographie est un collage de deux éléments distincts : le mur et les enfants en arrière-plan.

Dans certains tirages postérieurs aux années 1970, une large fissure noire et profonde apparaît sur le mur blanc qui encadre la scène. Le négatif original fut accidentellement endommagé puis restauré, expliquant la présence de cette longue brèche sur certaines épreuves. Une image puissante dont l'impact provient du mélange d'imprévu et de construction. Sous l'œil d'Henri Cartier-Bresson, chaque enfant appelle notre regard dans une scène théâtrale qui s'étend tout en profondeur et dont les plans verticaux se suivent le long d'une longue diagonale.

Lever de rideau sur l'un des chefs d'œuvre de Cartier-Bresson.

See translation on page 116





Taille réelle





55

54

HENRI CARTIER-BRESSON (1908-2004)

Alicante, Espagne, 1933

tirage argentique, tiré en 1999

signé à l'encre et timbre sec du photographe (marge); cachet de la 'Fondation Henri Cartier-Bresson' (verso)

image: 36 x 24 cm. (14 1/4 x 9 1/2 in.)

feuille: 40.5 x 30.2 cm. (16 x 11 7/8 in.)

€8,000–12,000

\$9,500–14,000

£7,200–11,000

PROVENANCE :

Christie's Paris, *HCB: 100 photographs provenant de la Fondation Henri Cartier-Bresson*, 11 novembre 2011, Lot 28;

Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE :

Y. Bonnefoy, *Henri Cartier-Bresson Photographe*, Delpire, Paris, 1979, p. 22.

Catalogue d'exposition, *Henri Cartier-Bresson: The early work*, The Museum of Modern Art, New York, 1987, p. 134.

J. P. Montier, *Henri Cartier-Bresson L'art sans art*, Flammarion, Paris, 1995, p. 21.

Catalogue d'exposition, *Henri Cartier-Bresson, de qui s'agit-il ?*, Bibliothèque nationale de France/Gallimard, Paris, 2003, p. 111.

M. Frizot, *Le scrapbook d'Henri Cartier-Bresson*, Steidl, Göttingen, 2006, pl. 80.

GELATIN SILVER PRINT, PRINTED 1999;
SIGNED IN INK AND PHOTOGRAPHER'S
BLINDSTAMPED (MARGIN); STAMPED
'FONDATION HENRI CARTIER-BRESSON'
COPYRIGHT CREDIT (VERSO)

55

MANUEL ALVAREZ BRAVO (1902-2002)

La buena fama durmiendo, 1938

tirage argentique

signé au crayon (verso)

image: 18.3 x 24 cm. (7 1/4 x 9 1/2 in.)

feuille: 20.3 x 25.3 cm. (8 x 10 in.)

€4,000–6,000

\$4,800–7,100

£3,600–5,300

PROVENANCE :

Collection privée, Allemagne.

BIBLIOGRAPHIE :

C. A. Urbajtel, *Manuel Alvarez Bravo, Photopoetry*, Chronicle Books, San Francisco, 2008, p. 141.

GELATIN SILVER PRINT; SIGNED IN PENCIL
(VERSO)



56

56

MANUEL ALVAREZ BRAVO (1902-2002)

Hija de los danzantes, 1933

tirage au platine

signé et annoté au crayon (verso)

image: 26.2 x 18.2 cm. (10¼ x 7¼ in.)

feuille: 30 x 23 cm. (11¼ x 9 in.)

€4,000–6,000

\$4,800–7,100

£3,600–5,300

PROVENANCE :

Collection privée, Allemagne.

BIBLIOGRAPHIE :

Catalogue d'exposition, *Manuel Alvarez Bravo*, The Museum of Modern Art, New York, 1997, couverture et p. 93.

Manuel Alvarez Bravo, 100 years, 100 days, Turner, Madrid, 2001, pl. 35.

C. A. Urbajtel et al., *Manuel Alvarez Bravo, Photopoetry*, Chronicle Books, San Francisco, 2008, p. 113.

PLATINUM PRINT; SIGNED AND ANNOTATED IN PENCIL (VERSO)



57

PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE EUROPÉENNE

f 57

WERNER BISCHOFF (1916-1954)

Koje Do Island, Corée du Sud, 1951

tirage argentique, monté sur support cartonné

signé, titré 'Korea', daté à l'encre et annoté

au crayon (montage, recto); annoté à l'encre

(montage, verso)

image/feuille: 29 x 21.8 cm. (11½ x 8½ in.)

montage: 35.8 x 27.8 cm. (14 x 11 in.)

€5,000–6,000

\$5,900–7,100

£4,500–5,300

PROVENANCE :

Collection privée, Suisse.

GELATIN SILVER PRINT, MOUNTED ON BOARD; SIGNED, TITLED 'KOREA', DATED IN INK AND ANNOTATED IN PENCIL (MOUNT, RECTO); ANNOTATED IN INK (MOUNT, VERSO)



58

58

SERGIO LARRAIN (1931-2012)

Limon Soda, Valparaiso, 1963

tirage argentique

timbre sec du photographe (marge); signé
au crayon (verso)

image: 30.5 x 46.3 cm. (12 x 18¼ in.)

feuille: 39.5 x 50.5 cm. (15½ x 19¾ in.)

€5,000–7,000

\$5,900–8,300

£4,500–6,200

PROVENANCE :

Magnum Photos, Paris;
Acquis directement auprès de celle-ci
par le propriétaire actuel en 2001.

EXPOSITION :

Landskrona, Landskrona Museum, *View Chile*,
28 juin - 28 octobre 2018.

GELATIN SILVER PRINT; BLINDSTAMPED
PHOTOGRAPHER'S COPYRIGHT CREDIT
(MARGIN); SIGNED IN PENCIL (VERSO)

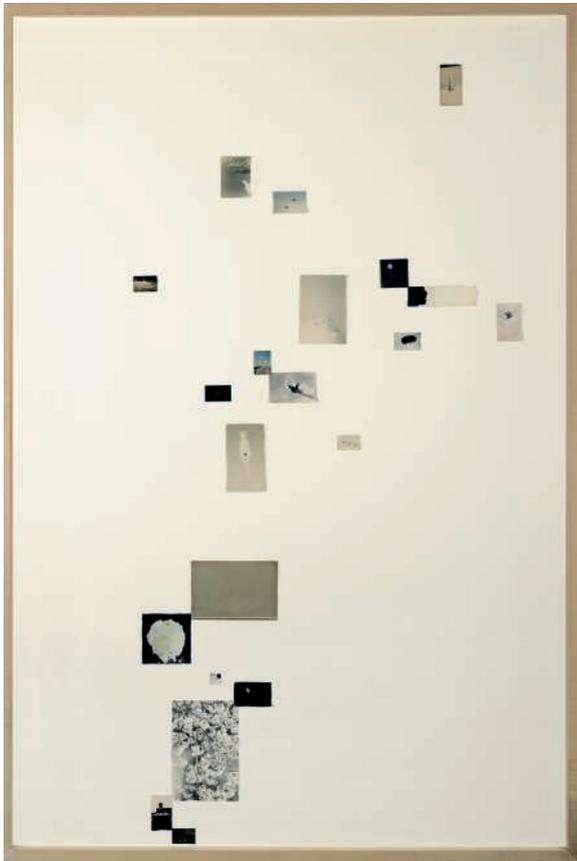
La photographie de Sergio Larrain est caractérisée par un instinct documentaire humaniste très représentatif, à la croisée de chemin entre désir de documentation et imagerie poétique. A partir de 1958, il parcourt l'Europe, et s'installe deux ans à Paris. En 1959, il est invité par Henri Cartier-Bresson à rejoindre l'agence Magnum.

Valparaiso, projet le plus célèbre qu'il réalise, porte le nom du port chilien qu'il explore avec le poète Pablo Neruda à partir de 1957 dans ses méandres les plus bohèmes et cachés. Il s'attache à photographier les enfants, les marins ou les prostituées utilisant des cadrages singuliers. Les photographies et les textes furent publiées en 1966 dans *Du Magazine*. Ce qui devait être à la base un projet éditorial se transforme en véritable projet personnel. Ce n'est qu'en 1991 qu'il publie son livre chef d'œuvre. Accompagné par des mots, *Valparaiso* devient aussi le prétexte d'un voyage dans la contemplation, la nature

et la cosmologie, à la découverte de la méditation. A partir des années 1970, Sergio Larrain arrête la photographie et se retire dans le nord du Chili pour une retraite monastique, rares sont alors ceux qui peuvent l'approcher.

Ici, l'image prise dans un bar reste mystérieuse. Le profil du marin comme dessiné au premier plan, les bouteilles de Soda dont les goulots semblent bouger comme pour signifier l'ivresse des lieux, la jeune femme qui regarde l'objectif et dont le visage et les mains jaillissent dans la lumière tamisée, il se dégage de cette image un mélange d'intimité et de distance, de tendresse et de dureté comme pour nous parler de l'énigme des relations et de ce qui peut ou non lier deux êtres.

See translation on page 116



59

59

MASAO YAMAMOTO (NÉ EN 1957)

Nakazora, 2006-2007

21 tirages argentiques de format divers
assemblés sur support

signé à l'encre sur une étiquette du photographe
portant le titre, la date et divers annotations
(montage, verso)

image/feuille: de 1 x 1 cm. à 10 x 16 cm.

montage: 131 x 87 cm. (51½ x 34¼ in.)

€6,000–8,000

\$7,100–9,400

£5,400–7,100

PROVENANCE :

Galerie Camera Obscura, Paris;

Acquis directement auprès de celle-ci par le
propriétaire actuel.

21 GELATIN SILVER PRINTS, VARIOUS SIZES,
MOUNTED ON BOARD; SIGNED IN INK ON
TYPED TITLED, DATED AND VARIOUSLY
ANNOTATED PHOTOGRAPHER'S CREDIT
LABEL (MOUNT, VERSO)



Détails du lot 59



60

PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE
EUROPÉENNE

f 60

ABELARDO MORELL (NÉ EN 1948)

*Camera Obscura, Image of Havana,
Looking Southeast in Room with Ladder,
2002*

tirage argentique
signé, titré, daté et numéroté '5/30' au crayon
(verso)

image: 46 x 57 cm. (18 x 22½ in.)

feuille: 51 x 61 cm. (20 x 24 in.)

Ce tirage est le numéro cinq d'une édition
de trente exemplaires.

€4,000–6,000

\$4,800–7,100

£3,600–5,300

PROVENANCE :

Bonni Benrubi, New York;
Acquis directement auprès de celle-ci
par le propriétaire actuel en 2008.

GELATIN SILVER PRINT; SIGNED, TITLED,
DATED AND NUMBERED '5/30' IN PENCIL
(VERSO)

“The way someone who's being photographed presents himself to the camera, and the effect of the photographer's response on that presence, is what the making of a portrait is all about.”

RICHARD AVEDON

61

RICHARD AVEDON (1923-2004)

Francis Bacon, Paris, 1979

tirage argentique, monté sur support cartonné
signé et numéroté '9/10' à l'encre avec cachet de
copyright du photographe portant le titre, la date
et l'édition (verso)

image/feuille: 103 x 81 cm. (40½ x 31¾ in.)

montage: 108 x 86 cm. (42½ x 33¾ in.)

Ce tirage est le numéro neuf d'une édition de dix
exemplaires.

€70,000–90,000	\$83,000–110,000
	£63,000–80,000

PROVENANCE :

Gagosian, New York;
Acquis directement auprès de celle-ci par le
propriétaire actuel en 2010.

BIBLIOGRAPHIE :

J. Livistong, A. Gopnik, *Richard Avedon, Evidence*,
Random House, New York, 1994, pp. 56 et 161.
Richard Avedon Portraits, Harry N. Abrams, New
York, 2002, n.p.
Catalogue d'exposition, *Richard Avedon*
Photographies, 1946-2004, Jeu de Paume, Paris,
2008, n.p.

GELATIN SILVER PRINT, MOUNTED ON
BOARD; SIGNED AND NUMBERED '9/10' IN
INK WITH STAMPED TITLE, DATE, EDITION
AND PHOTOGRAPHER'S COPYRIGHT CREDIT
(VERSO)





62

PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE
EUROPÉENNE

f 62

IRVING PENN (1917-2009)

Still Life (with mouse), New York, 1947

tirage argentique

signé, titré, date de l'image et du tirage à l'encre
avec cachet de copyright du photographe/Condé
Nast et cachet d'édition (verso)

image: 24.5 x 19 cm. (9½ x 7½ in.)

feuille: 25.5 x 20.5 cm. (10 x 8 in.)

Ce tirage provient d'une édition de soixante-dix
huit exemplaires.

€8,000-12,000

\$9,500-14,000

£7,200-11,000

PROVENANCE :

Heritage Auctions Texas, 9 juin 2010, Lot 74156;
Acquis lors de cette vente par le propriétaire
actuel.

BIBLIOGRAPHIE :

A. Liberman, *Passage: A Work Record*, Johnatan
Cape, London, 1991, p. 84.

J. Szarkowski, *Natures Mortes, Irving Penn*,
Assouline, Paris, 2001, n.p.

GELATIN SILVER PRINT; SIGNED, TITLED,
DATE OF IMAGE AND OF PRINT IN INK WITH
STAMPED PHOTOGRAPHER'S COPYRIGHT
CREDIT/CONDE NAST AND EDITION
INFORMATION (VERSO). THIS PRINT COMES
FROM AN EDITION OF 78.





66

66

F.C. GUNDLACH (NÉ EN 1926)

Brigitte Bauer, Athens, 1966

tirage argentique, tiré en 1989
signé, titré, daté et numéroté '18' au crayon,
cachet de copyright du photographe et cachet
de limitation d'édition (verso)
image: 35.5 x 30.5 cm. (14 x 12 in.)
feuille: 50.5 x 40.5 cm. (19 1/4 x 16 in.)
Ce tirage provient d'une édition de dix-huit
exemplaires.

€3,500–4,500

\$4,200–5,300

£3,200–4,000

PROVENANCE :

Collection privée européenne.

BIBLIOGRAPHIE :

F.C. Gundlach, The Photographic Work, Steidl,
Göttingen, 2011, p. 101.

GELATIN SILVER PRINT, PRINTED 1989;
SIGNED, TITLED, DATED AND NUMBERED
'18' IN PENCIL, STAMPED PHOTOGRAPHER'S
COPYRIGHT CREDIT AND EDITION
INFORMATION (VERSO). THIS PRINT COMES
FROM AN EDITION OF 18.



67

PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE
EUROPÉENNE

f 67

NINO MIGLIORI (NÉ EN 1926)

Il Tuffatore, 1951

tirage argentique postérieur
signé, titré et daté au crayon (verso)
image/feuille: 40.7 x 50.1 cm. (16 x 20 in.)
Ce tirage est accompagné d'un certificat
d'authenticité signé par l'artiste.

€4,000-6,000

\$4,800-7,100
£3,600-5,300

PROVENANCE :

Acquis directement auprès de l'artiste
par le propriétaire actuel en 2015.

BIBLIOGRAPHIE :

A. Mauro, D. Curti, *Nino Migliori, La materia
dei sogni*, Contrasto, Roma, 2012, pp. 64-65.

GELATIN SILVER PRINT, PRINTED LATER;
SIGNED, TITLED AND DATED IN PENCIL
(VERSO)



68

f 68

ROBERT MAPPLETHORPE (1946-1989)

Mirror image, 1987

2 tirages argentiques en diptyque, avec un miroir bleu au centre

signé à l'encre sur une étiquette portant le titre, la date et le numéro d'édition '7/18' (dos du cadre)
l'ensemble: 38.7 x 125.7 cm. (15¼ x 49½ in.)

Ce tirage est le numéro sept d'une édition de dix-huit exemplaires.

€12,000–18,000 \$15,000–21,000
£11,000–16,000

GELATIN SILVER PRINT DIPTYCH WITH A TINTED BLUE MIRROR AS CENTER PANEL; SIGNED IN INK ON TYPED TITLED, DATED AND NUMBERED '7/18' CREDIT LABEL (ARTIST'S FRAME BACKING BOARD)

f 69

ROBERT MAPPLETHORPE (1946-1989)

Lisa Lyon, 1981

tirage argentique, monté sur support cartonné
signé, daté et numéroté '3/10' à l'encre (marge);
cachet de copyright du photographe signé, daté
et numéroté à l'encre (montage, verso)
image: 21.6 x 21.6 cm. (8½ x 8½ in.)

feuille/montage: 50 x 40.2 cm. (19% x 15¾ in.)

Ce tirage est le numéro trois d'une édition de dix exemplaires.

€6,000–8,000 \$7,100–9,400
£5,400–7,100

PROVENANCE :

Galerie Zur Stockeregg, Zurich;
Collection privée, Suisse.

BIBLIOGRAPHIE :

R. Mapplethorpe: Lady Lisa Lyon, St. Martin's Press, New York, 1980, p. 90.

GELATIN SILVER PRINT, MOUNTED ON BOARD; SIGNED, DATED AND NUMBERED '3/10' IN INK (MARGIN), STAMPED PHOTOGRAPHER'S COPYRIGHT CREDIT SIGNED, DATED AND NUMBERED IN INK (MOUNT, VERSO)





70

70

HERB RITTS (1952-2002)

Fred with Tires I, Hollywood, 1984

tirage argentique, monté sur support cartonné
signé, titré, daté et numéroté '10/25' au crayon
et cachet de copyright du photographe (montage,
verso)

image: 23.3 x 33.2 cm. (9 $\frac{1}{8}$ x 13 in.)

feuille: 27.7 x 35.5 cm. (10 $\frac{7}{8}$ x 14 in.)

montage: 31.5 x 39.5 cm. (12 $\frac{3}{4}$ x 15 $\frac{1}{2}$ in.)

Ce tirage est le numéro dix d'une édition de vingt-
cinq exemplaires.

€5,000–7,000

\$5,900–8,300
£4,500–6,200

PROVENANCE :

LA Louver Gallery, Los Angeles;
Fahey/Klein Gallery, Los Angeles;
Bonhams, New York, *Photographs*, 27 octobre
2015, Lot 85;

Acquis lors de cette vente par le propriétaire
actuel.

BIBLIOGRAPHIE :

P. Martineau, *Herb Ritts, L.A. Style*, Getty
Publications, Los Angeles, 2012, pl. 61, p. 95.

GELATIN SILVER PRINT, MOUNTED ON
BOARD; SIGNED, TITLED, DATED AND
NUMBERED '10/25' IN PENCIL AND
STAMPED PHOTOGRAPHER'S COPYRIGHT
CREDIT (MOUNT, VERSO)

71

PETER LINDBERGH (NÉ EN 1944)

*Nadja Auermann, Paramount Studios,
Los Angeles, Stern Magazine, 1996*

tirage argentique
signé, titré, daté et numéroté '7/25' au crayon
(verso)

image: 52 x 35 cm. (20 $\frac{1}{2}$ x 13 $\frac{3}{4}$ in.)

feuille: 60.5 x 50 cm. (23 $\frac{3}{4}$ x 19 $\frac{3}{4}$ in.)

Ce tirage est le numéro sept d'une édition
de vingt-cinq exemplaires.

€5,000–7,000

\$5,900–8,300
£4,500–6,200

PROVENANCE :

Collection privée européenne.

GELATIN SILVER PRINT; SIGNED, TITLED,
DATED AND NUMBERED '7/25' IN PENCIL
(VERSO)





72

72

PETER LINDBERGH (NÉ EN 1944)

*Christy Turlington, Los Angeles,
American Vogue, 1988*

tirage argentique

signé, titré, daté et numéroté '13/25' au crayon
avec cachet de copyright du photographe
et cachet d'édition (verso)

image: 52.5 x 35 cm. (20 $\frac{1}{4}$ x 13 $\frac{3}{4}$ in.)

feuille: 61 x 50.7 cm. (24 x 20 in.)

Ce tirage est le numéro treize d'une édition
de vingt-cinq exemplaires.

€12,000–18,000

\$15,000–21,000

£11,000–16,000

PROVENANCE :

Collection privée, Pologne.

BIBLIOGRAPHIE :

American Vogue, 1988.

K. Lagerfeld, *10 Women by Peter Lindbergh*,
Schirmer/Mosel, Munich, 1996, p. 97.

GELATIN SILVER PRINT; SIGNED, TITLED,
DATED AND NUMBERED '13/25' IN PENCIL
WITH STAMPED PHOTOGRAPHER'S
COPYRIGHT CREDIT AND EDITION
INFORMATION (VERSO)

73

ALBERT WATSON (NÉ EN 1942)

Kate Moss, Marrakech, 1993

tirage chromogénique, tiré en 2007, monté sur aluminium

signé, titré, daté et numéroté '3/10' à l'encre sur une étiquette (dos du cadre)

image: 122 x 97 cm. (48 x 38¼ in.)

feuille/montage: 148 x 117 cm. (58¼ x 46 in.)

Ce tirage est le numéro trois d'une édition de dix exemplaires.

€14,000–16,000

\$17,000–19,000

£13,000–14,000

PROVENANCE :

Bonhams London, *Vision 21*, 16 avril 2008,

Lot 274;

Collection privée;

Phillips London, *Photographs*, 2 novembre 2017,

Lot 51;

Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel.

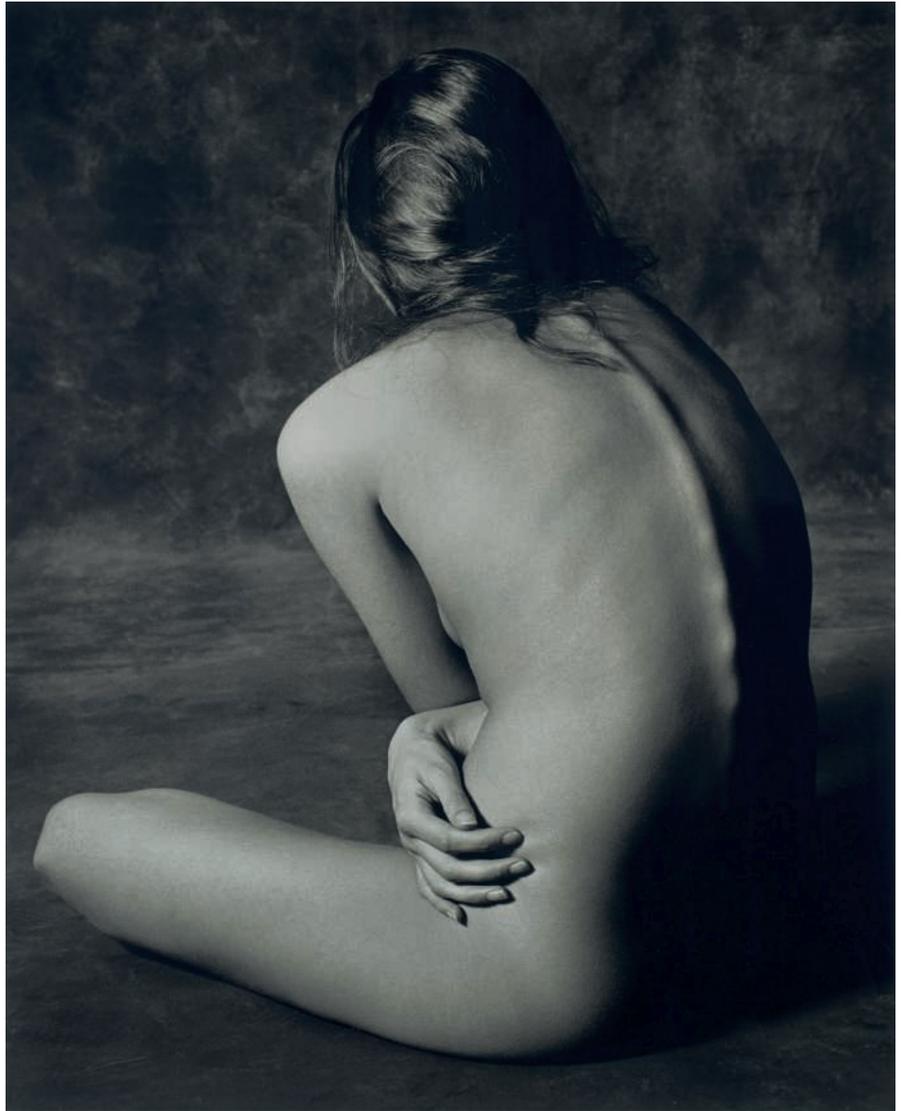
BIBLIOGRAPHIE :

Cyclops, Albert Watson, London, Pavilion Books, 1997, n.p.

Albert Watson, *The Vienna Album*, Munich, Schirmer/Mosel, 2005, n.p.

J. Crump, *Albert Watson*, London, Phaidon, 2007, couverture et p. 87.

CHROMOGENIC PRINT, PRINTED 2007,
FLUSH-MOUNTED ON ALUMINIUM; SIGNED,
TITLED, DATED AND NUMBERED '3/10' IN
INK ON A LABEL (FRAME BACKING BOARD)



73



74

74

PAOLO ROVERSI (NÉ EN 1947)

Kate Moss pour Vogue, Paris, 1994

tirage Polacolor, unique
signé, titré et daté au crayon, cachet 'Polaroid'
(verso)

image: 24 x 19 cm. (9½ x 7½ in.)
feuille: 27.5 x 20.5 cm. (10¾ x 8 in.)

€8,000-10,000

\$9,500-12,000
£7,200-8,900

PROVENANCE :

Baudoin Lebon, Paris;
Hamiltons Gallery, Londres;
Acquis directement auprès de celle-ci
par le propriétaire actuel.

UNIQUE POLACOLOR PRINT; SIGNED,
TITLED AND DATED IN PENCIL, STAMPED
'POLAROID' CREDIT (VERSO)



75

75

PAOLO ROVERSI (NÉ EN 1947)

Kate Moss pour Vogue, Paris, 1994

tirage Polacolor, unique
signé, titré et daté au crayon, cachet 'Polaroid'
(verso)

image: 24 x 19 cm. (9½ x 7½ in.)

feuille: 27.5 x 20.5 cm. (10¾ x 8 in.)

€8,000-10,000

\$9,500-12,000

£7,200-8,900

PROVENANCE :

Baudoin Lebon, Paris;
Hamiltons Gallery, Londres;
Acquis directement auprès de celle-ci
par le propriétaire actuel.

UNIQUE POLACOLOR PRINT; SIGNED,
TITLED AND DATED IN PENCIL, STAMPED
'POLAROID' CREDIT (VERSO)



76

76

PIERRE MOLINIER (1900-1976)

La Poupée, devant le tableau 'Le Temps de la mort', c. 1966

tirage argentique, monté sur support cartonné
signé et annoté au crayon 'Avec le bon souvenir
de P. Molinier. Le *Temps de la mort* a servi
de fond à cette photographie' (verso)
image/feuille: 22.4 x 16.6 cm. (8¾ x 6½ in.)

€3,000–4,000

\$3,600–4,700
£2,700–3,600

PROVENANCE :

Collection privée européenne.

GELATIN SILVER PRINT, MOUNTED ON
BOARD; SIGNED AND ANNOTATED IN
PENCIL (VERSO)



77

77

SARAH MOON (NÉE EN 1941)

En Italie, 1993

tirage argentique

timbre sec de la photographe (marge); signé,
titré, daté et numéroté '2/20' au crayon (verso)

image: 24 x 31.5 cm. (9½ x 12¾ in.)

feuille: 29.7 x 39.5 cm. (11¼ x 15½ in.)

Ce tirage est le numéro deux d'une édition
de vingt exemplaires.

€3,000–4,000

\$3,600–4,700

£2,700–3,600

PROVENANCE :

Collection privée européenne.

BIBLIOGRAPHIE :

Z. Begegnungen, *Sarah Moon, Photographien*,
Schirmer/Mosel, Munich 2001, p. 75.

GELATIN SILVER PRINT; PHOTOGRAPHER'S
BLINDSTAMPED (MARGIN), SIGNED, TITLED,
DATED AND NUMBERED '2/20' IN PENCIL
(VERSO)



78

78

PIERRE MOLINER (1900-1976)

Toi - moi, 1968

tirage argentique, photomontage
 titré au crayon et cachet du photographe
 'P. Molinier: Photo-montage pour Le Chaman
 et ses créatures. Texte de Rolland Villeneuve'
 et cachet 'Hanel Collection' (verso)
 image/feuille: 16.7 x 12 cm. (6½ x 4¾ in.)

€3,000-4,000

\$3,600-4,700

£2,700-3,600

PROVENANCE :

Collection privée européenne.

BIBLIOGRAPHIE :

J. L. Mercié, *Pierre Molinier*, Bärtschi Salomon
 Editions, Genève, 1999, p. 45.

Catalogue d'exposition, *Molinier. Une
 retrospective*, Galerie Kamel Mennour, Paris,
 2000, p. 74.

Catalogue d'exposition, *Pierre Molinier. Jeux
 de Miroirs*, Musée des Beaux Arts de Bordeaux,
 2005, n.p.

GELATIN SILVER PRINT, PHOTOMONTAGE;
 TITLED IN PENCIL AND STAMPED
 PHOTOGRAPHER'S CREDIT 'P. MOLINIER:
 PHOTO-MONTAGE POUR LE CHAMAN
 ET SES CRÉATURES. TEXTE DE ROLLAND
 VILLENEUVE' AND 'HANEL COLLECTION'
 (VERSO)



79

79

PATRICK DEMARCHELIER (NÉ EN 1943)

Nude, St. Barthélémy, 1994

tirage numérique, monté sur aluminium

édition unique

signé à l'encre (montage, verso)

image: 100 x 126 cm.

feuille/montage: 124 x 147 cm. (48 $\frac{3}{4}$ x 57 $\frac{7}{8}$ in.)

Ce tirage provient d'une édition unique dans ce format, réalisé pour l'exposition *Patrick Demarchelier* au Petit Palais, Paris.

€10,000–15,000

\$12,000–18,000

£9,000–13,000

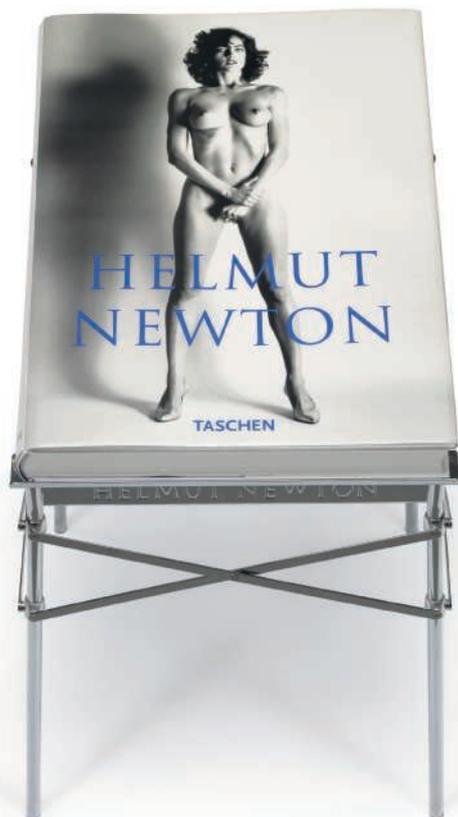
PROVENANCE :

Collection privée européenne.

EXPOSITION :

Paris, Petit Palais - Musée des Beaux-Arts, *Patrick Demarchelier*, 27 septembre 2008 - 4 janvier 2009.

DIGITAL PRINT, FLUSH-MOUNTED ON ALUMINIUM, UNIQUE PRINT; SIGNED IN INK (FLUSH-MOUNT, VERSO)



80

80

HELMUT NEWTON (1920-2004)

Sumo, Taschen, 1999

400 reproductions de photographies sélectionnées par June Newton grand et fort in-folio, broché avec couverture en toile et jaquette illustrée de format in-8 et accompagné d'un support en métal chromé réalisé par Philippe Stark

exemplaire signé et numéroté '1716/10000' par Helmut Newton

livre: 71 x 50.7 x 7.6 cm. (28 x 20 x 3 in.)

Cet exemplaire est le numéro mille sept-cent seize d'une édition de dix-mille exemplaires plus deux-cents épreuves d'artiste.

€3,000-5,000

\$3,600-5,900

£2,700-4,500

400 DUOTONE REPRODUCTIONS OF PHOTOGRAPHS SELECTED AND EDITED BY JUNE NEWTON. SIGNED AND NUMBERED '1716/10000'. ACCOMPANIED BY THE ILLUSTRATED DUST JACKET AND CHROMED METAL STAND DESIGNED BY PHILIPPE STARK.

81

WILLIAM KLEIN (NÉ EN 1928)

Smoke + Veil, Paris, Vogue, 1958

tirage argentique, tiré en 2014
signé à l'encre sur une étiquette du photographe portant le titre, la date et le numéro d'édition '27/30' (dos du cadre)

image/feuille: 104 x 76 cm. (40 x 30 in.)

Ce tirage est le numéro vingt-sept d'une édition épuisée de trente exemplaires.

€20,000-25,000

\$24,000-29,000

£18,000-22,000

PROVENANCE :

Collection privée européenne.

BIBLIOGRAPHIE :

Catalogue d'exposition, *William Klein*, Centre Georges Pompidou / Herscher, 1983, p. 83.
William Klein, *In and Out of Focus*, Random House, New York, 1994, couverture.

GELATIN SILVER PRINT, PRINTED 2014; SIGNED IN INK ON A TYPED TITLED, DATED AND NUMBERED '27/30' PHOTOGRAPHER'S CREDIT LABEL (FRAME BACKING BOARD). THIS WORK IS NUMBER 27 FROM THE SOLD-OUT EDITION OF 30.







84

84

ELLIOTT ERWITT (NÉ EN 1928)

Paris, 1989

tirage argentique postérieur
signé à l'encre (marge)
image: 60 x 91 cm. (23 $\frac{3}{4}$ x 35 $\frac{3}{4}$ in.)

€6,000–8,000 \$7,100–9,400
£5,400–7,100

PROVENANCE :

Acquis directement auprès de l'artiste
par le propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE :

Elliott Erwitt: Personal Best, TeNeues, Kempen,
2009, pp. 184-185.

GELATIN SILVER PRINT, PRINTED LATER;
SIGNED IN INK (MARGIN)

■ 85

MARC RIBOUD (1923-2016)

Le peintre de la Tour Eiffel, Paris, 1953

tirage argentique, tiré en 2012, monté sur
aluminium
signé au crayon sur une étiquette accompagnant
l'oeuvre
image/feuille/montage: 178.7 x 121 cm.
(70.3/8 x 47.5/8 in.)

Ce tirage est l'un des trois tirages connus dans
ce format.

€20,000–25,000 \$24,000–29,000
£18,000–22,000

PROVENANCE :

Collection privée européenne.

BIBLIOGRAPHIE :

Marc Riboud: Photographs at Home and Abroad,
New York, Abrams, 1988, couverture.
M. Riboud, *Photo Choisisées*, La Martinière,
Lausanne, 2000, couverture et pl. 8.
C. Boot, *Magnum Stories*, Phaidon, 2004, p. 386.
Catalogue d'exposition, *I for imagine*, Maison
européenne de la Photographie, Paris, 2010,
couverture.

GELATIN SILVER PRINT, PRINTED 2012,
FLUSH-MOUNTED ON ALUMINIUM; SIGNED
IN PENCIL ON ACCOMPANYING LABEL. THIS
WORK IS ONE OF THREE KNOWN PRINTS OF
THIS IMAGE IN THIS SIZE







87

86

HORST P. HORST (1906-1999)

Mainbocher corset, Paris, 1939

tirage argentique postérieur
signature en timbre sec (marge),
signé et annoté au crayon (verso)
image: 45.2 x 30.4 cm. (17¼ x 12 in.)
feuille: 50.5 x 40.5 cm. (19¾ x 16 in.)

€10,000–15,000 \$12,000–18,000
£9,000–13,000

PROVENANCE :

Collection privée, Allemagne.

BIBLIOGRAPHIE :

Horst, Photographs, 1931-1986, Idea Books
Edizioni, Milano, 1985, n.p.
M. Kazmaier, *Horst: Sixty Years of Photography*,
Thames & Hudson, London, 1995, pl. 8.
S. Brown, *Horst, Photographer of Style*, V&A
Publishing, London, 2014, p. 77.

GELATIN SILVER PRINT, PRINTED LATER;
BLINDSTAMPED SIGNATURE (MARGIN),
SIGNED AND ANNOTATED IN PENCIL
(VERSO)

PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE
EUROPÉENNE

f 87

FRANK HORVAT (NÉ EN 1928)

Shoe + Eiffel Tower (D), Paris, 1974

tirage numérique postérieur, monté sur aluminium
signé et numéroté 'EAIJ 2/12' à l'encre (marge)
image: 74.2 x 110.2 cm. (29¼ x 43¾ in.)
feuille/montage: 86.2 x 125.2 cm. (34 x 49¼ in.)

Ce tirage est le numéro deux d'une édition
de douze exemplaires.

€6,000–8,000 \$7,100–9,400
£5,400–7,100

PROVENANCE :

Acquis directement auprès de l'artiste
par le propriétaire actuel en 2010.

BIBLIOGRAPHIE :

Catalogue d'exposition, *Le Labyrinthe Horvat*,
60 ans de photographie, Espace Landowski,
Boulogne Billancourt, 2006-2007, p. 143.

DIGITAL PRINT, PRINTED LATER, FLUSH-
MOUNTED ON ALUMINIUM; SIGNED AND
NUMBERED 'EAIJ 2/12' IN INK (MARGIN)



88

88

ELLIOTT ERWITT (NÉ EN 1928)

*Metropolitan Museum, New York City,
1949*

tirage argentique postérieur
signé à l'encre (marge); signé, titré et daté au
crayon (verso)
image: 56 x 38 cm. (22 x 15 in.)

€4,000–6,000

\$4,800–7,100
£3,600–5,300

PROVENANCE :

Acquis directement auprès de l'artiste par
le propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE :

Elliot Erwitt, Snaps, Phaidon, London, 2001,
p. 500-501.

GELATIN SILVER PRINT, PRINTED LATER;
SIGNED IN INK (MARGIN); SIGNED, TITLED
AND DATED IN PENCIL (VERSO)



89

89

HENRI CARTIER-BRESSON (1908-2004)

Alberto Giacometti à la galerie Maeght, Paris, 1961

tirage argentique postérieur

signé à l'encre et timbre sec du photographe (marge)

image: 35.7 x 23.8 cm. (14 x 9 $\frac{3}{4}$ in.)

feuille: 40 x 30 cm. (15 $\frac{1}{4}$ x 11 $\frac{1}{4}$ in.)

€15,000–20,000

\$18,000–24,000

£14,000–18,000

PROVENANCE :

Swann, New York, *Fine Photographs*, 28 février 2012, Lot 78;

Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE :

Y. Bonnefoy, *Henri Cartier-Bresson Photographe*, Delpire, Paris, 1979, p. 117.

Catalogue d'exposition, *Henri Cartier-Bresson, de qui s'agit-il?* Bibliothèque Nationale de France/Gallimard, Paris, 2003, pl. 218.

Catalogue d'exposition, *Henri Cartier-Bresson, photographies*, Galerie Claude Bernard, Paris, 2004, pl. 76.

Catalogue d'exposition, *Henri Cartier-Bresson, Collection Sam, Lillette et Sébastien Szafran*, Fondation Pierre Gianadda, Martigny, 2006, p. 123, pl. 84.

GELATIN SILVER PRINT, PRINTED LATER;
SIGNED IN INK AND PHOTOGRAPHER'S
BLINDSTAMPED (MARGIN)



91

91

ELLIOTT ERWITT (NÉ EN 1928)

Wyoming, 1954

tirage argentique postérieur

signé à l'encre (marge)

image: 60 x 91 cm. (23 $\frac{3}{4}$ x 35 $\frac{3}{4}$ in.)

€6,000–8,000

\$7,100–9,400

£5,400–7,100

PROVENANCE :

Acquis directement auprès de l'artiste par le propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE :

Elliott Erwitt: Snaps, Phaidon, London, 2011, pp. 478-479.

Elliott Erwitt: Personal Best, TeNeues, Kempen, 2009, pp. 432-433.

GELATIN SILVER PRINT, PRINTED LATER;
SIGNED IN INK (MARGIN)



92

92

MALICK SIDIBE (NÉ EN 1935)

Lancina Sanogo, l'ami de Mody - vues de dos, 2002

tirage argentique, tiré en 2007
 signé, titré, date de l'image et date du tirage à
 l'encre et timbre sec du tireur (marge)
 image: 43 x 42.5 cm. (17 x 16¾ in.)
 feuille: 60.5 x 60.5 cm. (23¾ x 20 in.)

€3,000–5,000 \$3,600–5,900
 £2,700–4,500

PROVENANCE :

Galerie Isabella Brancolini, Florence;
 Acquis directement auprès de celle-ci par le
 propriétaire actuel.

GELATIN SILVER PRINT, PRINTED 2007;
 SIGNED, TITLED, DATE OF IMAGE AND OF
 PRINT IN INK WITH PRINTER BLINDSTAMP
 (MARGIN)



93

93

MALICK SIDIBE (NÉ EN 1935)

Amis des espagnoles, 1968

tirage argentique, tiré en 2007
 signé, titré, date de l'image et date du tirage à
 l'encre et timbre sec du tireur (marge)
 image: 42.5 x 42.7 cm. (16¾ x 16¾ in.)
 feuille: 60.5 x 50.5 cm. (23¾ x 20 in.)

€3,000–5,000 \$3,600–5,900
 £2,700–4,500

PROVENANCE :

Galerie Isabella Brancolini, Florence;
 Acquis directement auprès de celle-ci par le
 propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE :

Catalogue d'exposition, *Malick Sidibé, Mali Twist*,
 Fondation Cartier pour l'art contemporain, Paris,
 2017, p. 130.

GELATIN SILVER PRINT, PRINTED 2007;
 SIGNED, TITLED, DATE OF IMAGE AND OF
 PRINT IN INK WITH PRINTER BLINDSTAMP
 (MARGIN)



94

94

MALICK SIDIBE (NÉ EN 1935)

Les trois amis, avec moto, studio, 1975

tirage argentique, tiré en 2007

signé, titré, date de l'image et date du tirage à

l'encre et timbre sec du tireur (marge)

image: 42.5 x 42.7 cm. (16 3/4 x 16 3/4 in.)

feuille: 60.5 x 50.5 cm. (23 3/4 x 20 in.)

€3,000–5,000

\$3,600–5,900

£2,700–4,500

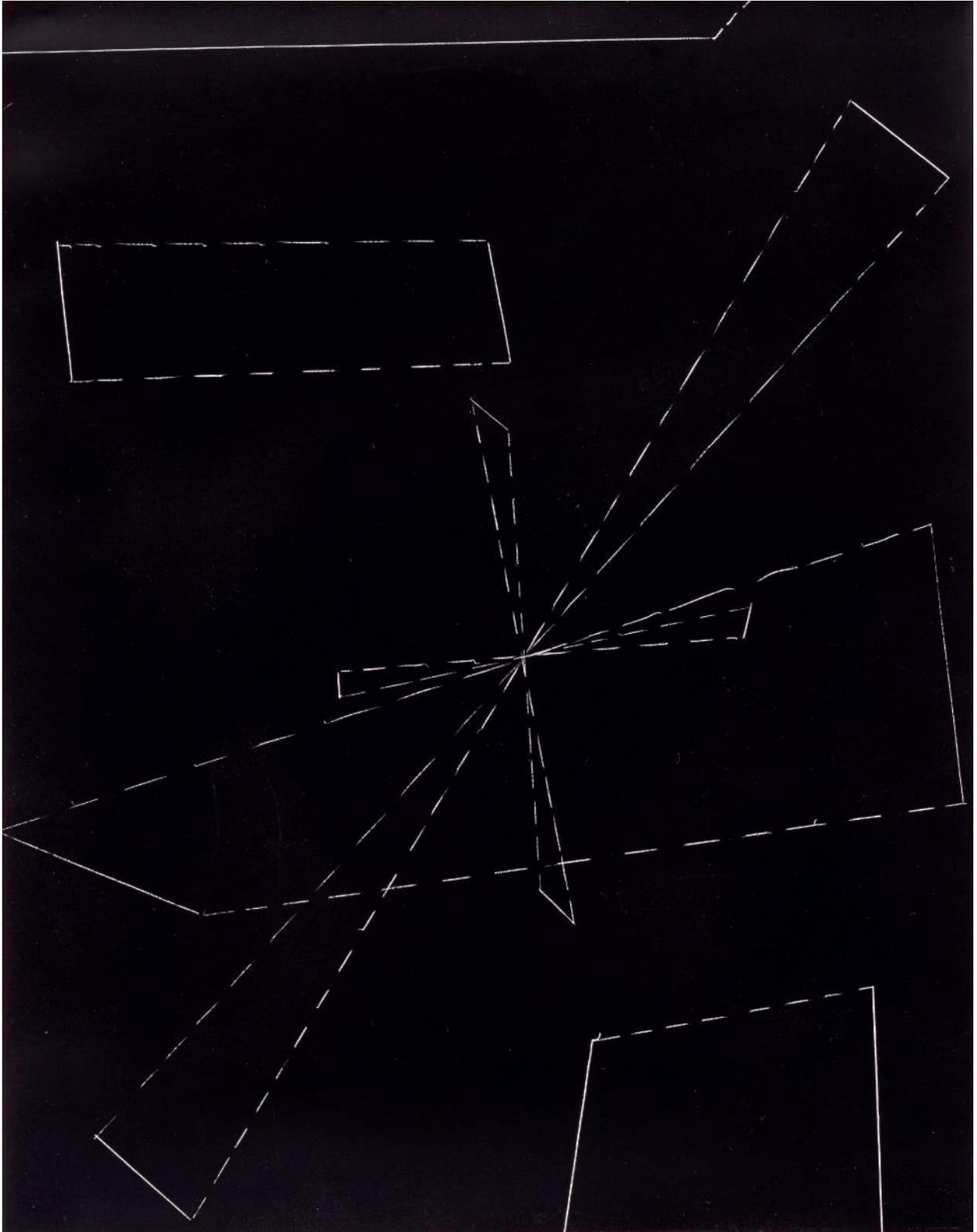
PROVENANCE :

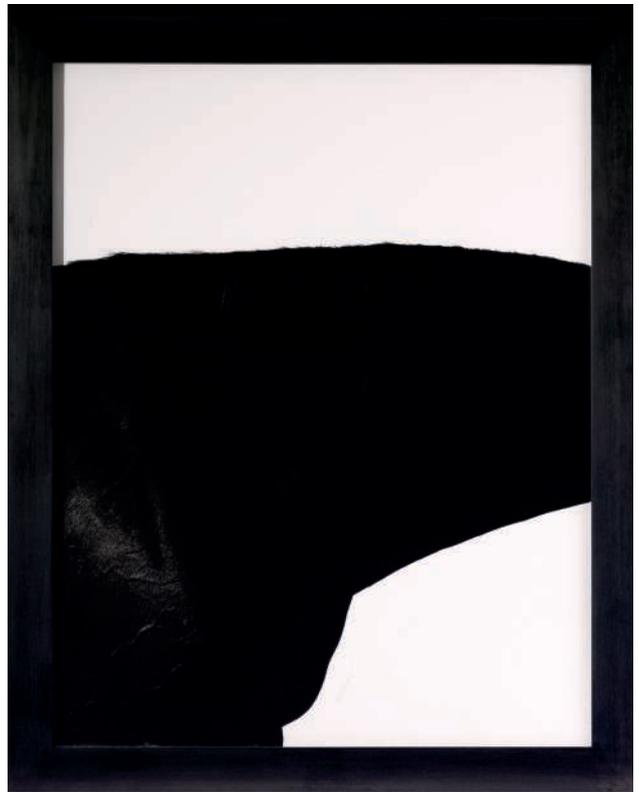
Galerie Isabella Brancolini, Florence;
Acquis directement auprès de celle-ci par le
propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE :

Catalogue d'exposition, *Malick Sidibé, Mali Twist*,
Fondation Cartier pour l'art contemporain, Paris,
2017, p. 135.

GELATIN SILVER PRINT, PRINTED 2007;
SIGNED, TITLED, DATE OF IMAGE AND OF
PRINT IN INK WITH PRINTER BLINDSTAMP
(MARGIN)







99

Taille réelle

99

PETER BEARD (NÉ EN 1938)

Loliondo Lion Charge, de la série 'The End of the Game', 1964

polaroid rehaussé à l'encre
tirage unique postérieur
signé et dédié à l'encre bleue 'From Peter Beard. Rush. To the inestimable and amazing, etc Fabio' (marge); numéro d'inventaire (verso)
image: 9 x 11.5 cm. (3½ x 4½ in.)
feuille: 10.8 x 14.7 cm. (4¼ x 5¾ in.)

€8,000-10,000

\$9,500-12,000
£7,200-8,900

PROVENANCE :

Acquis directement auprès de l'artiste par le propriétaire actuel.

POLAROID PRINT WITH INK, UNIQUE PRINT, EXECUTED LATER; SIGNED AND DEDICATED IN BLUE INK 'FROM PETER BEARD. RUSH. TO THE INESTIMABLE AND AMAZING, ETC FABIO' (MARGIN); INVENTORY NUMBER (VERSO)



100

PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE
EUROPÉENNE

f 100

DAIDO MORIYAMA (NÉ EN 1938)

Stray dog, Misawa, 1971

tirage argentique postérieur

signé en japonais et 'Moriyama' au crayon (verso)

image: 25.6 x 33.5 cm. (10 x 13¼ in.)

feuille: 28 x 35.5 cm. (11 x 14 in.)

€5,000–7,000

\$5,900–8,300

£4,500–6,200

PROVENANCE :

Collection privée, Gênes;

Acquis directement auprès de celle-ci par
le propriétaire actuel en 2008.

BIBLIOGRAPHIE :

Asahi Camera, Mars 1971.

D. Moriyama, *Hunter*, Chuo-koron-sh, Tokyo, 1972.

Catalogue d'exposition, *New Japanese
Photography*, The Museum of Modern Art,
New York, 1974, n.p.

Catalogue d'exposition, *Photography Until Now*,
The Museum of Modern Art, New York, 1989, p. 261.

Catalogue d'exposition, *Daido Moriyama: Stray
Dog*, San Francisco Museum of Modern Art, San
Francisco, 1999, couverture et pl. 22.

K. Nishii, *Daido Moriyama 55*, Phaidon, London,
2001, p. 55.

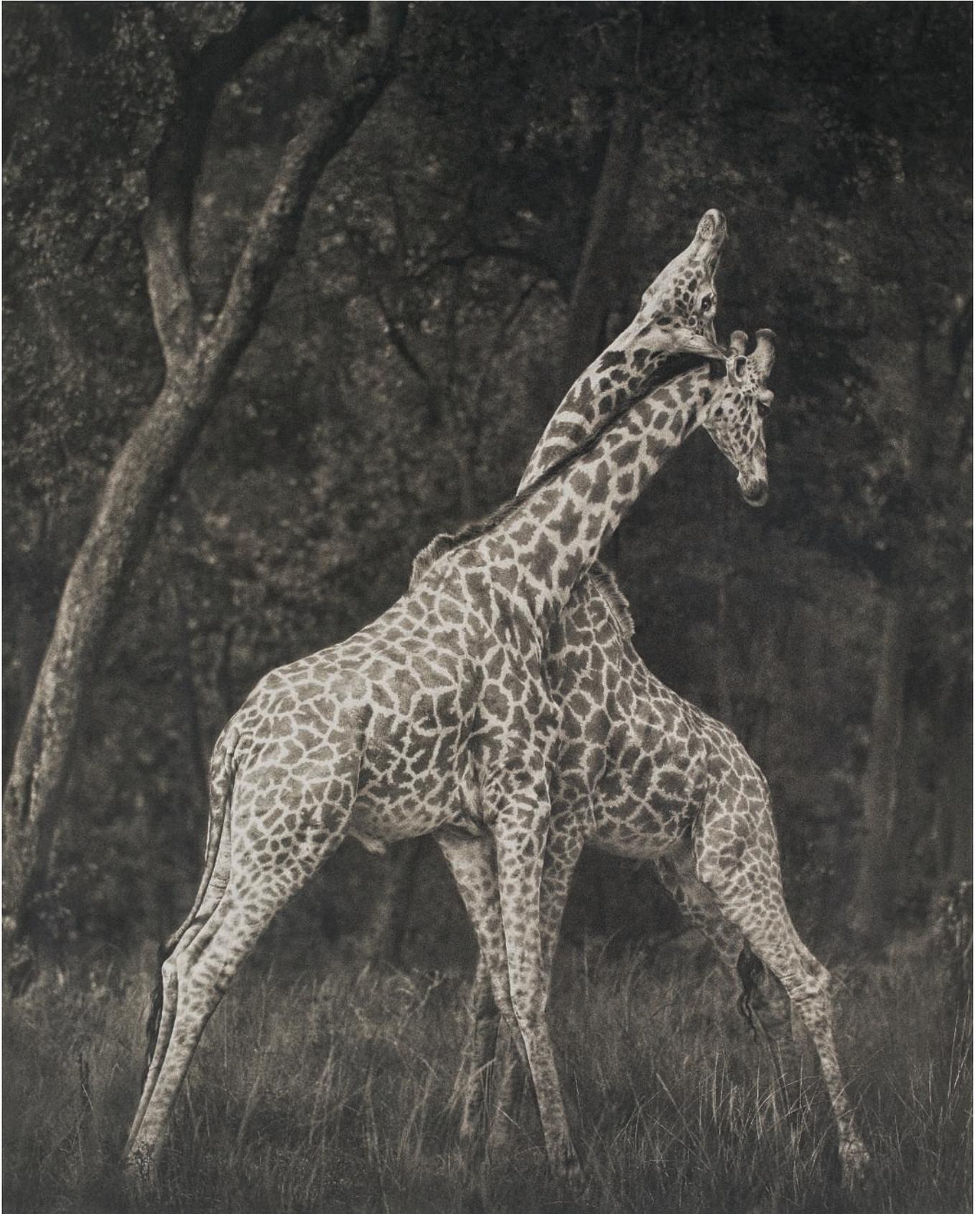
*Daido Moriyama: The Complete Works, Vol.1
1964-1973*, Daiwa Radiator Factory, Tokyo,
2003, p. 312.

A. W. Tucker et al., *The History of Japanese
Photography*, Yale University Press, New Haven,
2003, p. 249.

Catalogue d'exposition, *Daido Moriyama*,
Fondation Cartier pour l'art contemporain,
Paris, 2003, pp. 8-9.

Catalogue d'exposition, *Hunter of Light: Daido
Moriyama 1965-2003*, Shimane Art Museum/
NHK Educational, Shimane, 2003, couverture
et pp. 140-141.

GELATIN SILVER PRINT, PRINTED LATER;
SIGNED IN JAPANESE AND IN ENGLISH IN
PENCIL (VERSO)





102

■ 101

NICK BRANDT (NÉ EN 1964)

Giraffes battling in Forest, Maasai Mara, 2008

tirage pigmentaire, monté sur aluminium
signé, daté et numéroté '6/8' au crayon (marge)
image: 132 x 106 cm. (52 x 41¼ in.)
feuille: 146 x 119 cm. (57½ x 46¾ in.)

Ce tirage est le numéro six d'une édition de huit exemplaires.

€12,000–18,000 \$15,000–21,000
£11,000–16,000

PROVENANCE :

Galerie A., Paris;
Acquis directement auprès de celle-ci par
le propriétaire actuel en 2014.

BIBLIOGRAPHIE :

N. Brandt, *On this earth. A shadow falls*, Big Life
Edition, Los Angeles, 2010, p. 91.

ARCHIVAL PIGMENT PRINT, FLUSH-
MOUNTED ON ALUMINIUM; SIGNED, DATED
AND NUMBERED '6/8' IN PENCIL (MARGIN)

102

NICK BRANDT (NÉ EN 1964)

Lion Roar, Maasai Mara, 2012

tirage pigmentaire, monté sur aluminium
signé, daté et numéroté '4/12' au crayon (marge)
image: 101 x 120 cm. (39¾ x 47¼ in.)
feuille/montage: 108 x 126 cm. (42½ x 49¾ in.)

Ce tirage est le numéro quatre d'une édition
de douze exemplaires.

€15,000–20,000 \$18,000–24,000
£14,000–18,000

PROVENANCE :

Acquis directement auprès de l'artiste par
le propriétaire actuel.

ARCHIVAL PIGMENT PRINT, FLUSH-
MOUNTED ON ALUMINIUM; SIGNED, DATED
AND NUMBERED '4/12' IN PENCIL (MARGIN)



103

103

NICK BRANDT (NÉ EN 1964)

Elephants on Bleached Lake Bed,
Amboseli, 2008

tirage pigmentaire

signé, daté et numéroté '21/25' au crayon (marge)

image: 52.5 x 66 cm. (20 $\frac{5}{8}$ x 26 in.)

feuille: 77 x 89.5 cm. (30 $\frac{1}{4}$ x 35 $\frac{1}{4}$ in.)

Ce tirage est le numéro vingt et un d'une édition
de vingt-cinq exemplaires.

€7,000–9,000

\$8,200–10,000

£6,300–8,000

PROVENANCE :

Collection privée européenne.

BIBLIOGRAPHIE :

N. Brandt, *On this Earth, A shadow falls*, Big Life
Edition, Los Angeles, 2010, p. 177.

ARCHIVAL PIGMENT PRINT; SIGNED, DATED
AND NUMBERED '21/25' IN PENCIL (MARGIN)



104

104

NICK BRANDT (NÉ EN 1964)

Lioness with Cubs Under Tree, 2004

tirage pigmentaire

signé, daté et numéroté '7/8' au crayon (marge)

image: 97 x 113.5 cm. (38 $\frac{1}{8}$ x 44 $\frac{5}{8}$ in.)

Ce tirage est le numéro sept d'une édition de huit exemplaires.

€10,000–15,000

\$12,000–18,000
£9,000–13,000

PROVENANCE :

Young Gallery, Bruxelles;
Acquis directement auprès de celle-ci par le propriétaire actuel en 2015.

BIBLIOGRAPHIE :

N. Brandt, *On this Earth, A shadow falls*, Big Life Edition, Los Angeles, 2010, p. 48.

ARCHIVAL PIGMENT PRINT; SIGNED, DATED
AND NUMBERED '7/8' IN PENCIL (MARGIN)

TRANSLATIONS

HEINRICH KÜHN - LOT 6

Heinrich Kühn came to photography while studying medicine and natural sciences. Becoming fully immersed in 1890 he developed a Pictorialist style that led him to join the Vienna Camera Club. Kühn maintained relations with the avant-garde of his time, the Vienna Secession, which centred around Gustav Klimt and was characterised by a desire to merge various artistic disciplines. Also influenced at this time by his friend, the American photographer, Alfred Stieglitz. With his encouragement, he partially liberated himself from Pictorialist conventions to experiment with bold compositions and low-angle framing. The bromoil process is perfectly suited to this beautiful still life, featuring blurred contours and an enveloping atmosphere that calls to mind Vermeer interiors and anticipates the compositions of Morandi.

IRVING PENN - LOT 8

Irving Penn's ethnographic studies are complex images that resist being defined in such a way – not objective transpositions of reality, they are rather, very carefully staged studio portraits. Penn actually said of himself: "I find the realism of the world almost unbearable". These photographs say more about Penn than they do about ethnography, reflecting not only his personal motivations but also Western tastes and the socio-political situation of the era. They were first published in colour in *Vogue* between 1967 and 1971, then reproduced in black and white as platinum prints. That a so-called "ethnographic" reportage should be published in *Vogue* is a mark of the complex semiotics involved.

In the 1960s, while indigenous masks and cultures fascinated avant-garde modernists and surrealists, they equally captured the imagination of artists, intellectuals and activists – especially those associated with anti-colonialist protest movements. This militant counter-culture set about reinventing the romantic myth of indigenous cultures, cloaking them in a mystery just as colonialism sought to destroy them.

In 1970 Penn travelled to Papua New Guinea. First he visited Bena, a tribal village not far from the town of Goroka, where he posed pictures of local people with their traditional accessories – shell ornaments called bilas, or decorations of feather and fur. Penn recorded for posterity naked men in the Asaro Valley with their mud masks, performers in a tribal dance show called for by Australian colonisers in 1957. He also travelled to Morocco, where he immortalised women and traditional dancers bearing the name of "blue women".

Shot in a series of studios Penn set up in the various villages, these portraits showcase the ornamentation, clothing and skin textures of his subjects, which are further enhanced by their printing in platinum. This pursuit of beauty came at the expense of faithfully reproducing the indigenous peoples' geographical and social context. In that respect, these images constitute "simulations" of ethnographic portraits that are nonetheless unique in the history of photography.

LUIGI GHIRRI - LOT 43

Luigi Ghirri's photography is inseparable from his relationship with his surroundings, and more precisely with the city of Modena and its neighbouring area where he lived. The pursuit of territorial context and local history is an element that characterises the work of many Italian neo-avant-garde artists of the 1960s and 1970s such as Guido Guidi, Franco Vaccari and Mario Cresci, united by their common "phenomenological-existentialist" approach to reality. They place the photographic object in a dialogue with its social and historical context, challenging the preconception of art as a pure form of representation. This phenomenological influence, which translates into the appreciation of the photographic object as such, is also present in the works of European artists who were active in the same years. It is the case of Christian Boltanski and Gerhard Richter, who, like Luigi Ghirri, addressed the theme of collective and personal memory through the accumulation and restoration of archives and objects.

In the 1960s and 1970s, Ghirri established friendly relations with the Modena-born artist Franco Guerzoni. Cameras in hand, the two men organised excursions in the surroundings of Modena to immortalise the changes happening in the urban environment: the outskirts expanding as buildings sprang up, the symptoms of a rapidly evolving capitalist society. This collection of photographs of buildings, doors, industrial structures, bars and factories is the result of their days spent riding around in a Fiat 500.

In *Km 0.250, Modena, 1973*, we see the key elements of Ghirri's research into the notions of territory and memory. This procession of 250 metres of advertising posters is an iconic representation of the economic boom and also the visual testimony of a memory that is both collective – that of publicity that penetrates into Italian homes through television – and personal, being assimilated and integrated into our cultural baggage. The repetition of advertisements, from Campari Soda to Molinari to Parah lingerie, asserts itself through the messages that are disseminated and also by the space that is occupied in the urban milieu. The prints were all assembled in the form of a flyer like tourist souvenirs. One photo in this series declares "I live in my time, I stay informed"; an ironic statement that denounces the media bombardment and once again confirms the indissociable relationship between Ghirri's work and the transformations of his time.

HENRI CARTIER-BRESSON - LOT 53

Séville is one of the earliest works by Henri Cartier-Bresson who travelled the world in the 1930s, guided by his youth and political involvement. To demonstrate a departure from his bourgeois origins, the photographer simply signed his works 'Henri Cartier' at this time. In 1933, he visited Seville for the magazine *Vu*, one of the first photojournalistic outlets in France, founded by Lucien Vogel in 1928.

This scene, both dramatic and playful, is framed by a large hole in a wall where an army of children play among the ruins of bombarded buildings. The camera angle forms a theatrical composition that gives the impression of being a collage of two elements: the wall and the children in the background.

In some later 1970s prints, a black fissure appears on the white wall that frames the scene. The original negative was accidentally damaged and then restored, explaining the appearance of the long crack on certain prints. The impact of this powerful image arises from a mixture of spontaneity and construction. Through the lens of Henri Cartier-Bresson, each child vies for our attention in a theatrical scene that stretches up and away amid a succession of vertical lines rising along a long diagonal plan. The curtain rises on one of Cartier-Bresson's masterpieces.

SERGIO LARRAIN - LOT 58

Sergio Larrain's photography is characterised by a humanist documentary instinct, combining the desire for documentation and poetic imagery. Beginning in 1958, he travelled throughout Europe and lived in Paris for two years and in 1959, Henri Cartier-Bresson invited him to join the Magnum photo agency.

Valparaiso, his most famous project, bearing the name of the Chilean port that he explored alongside the poet Pablo Neruda in 1957, in its most covert bohemian meanderings. He liked to photograph children, sailors and prostitutes, framing the images in a unique way. The photographs and texts were published in 1966 in *Du Magazine*. What was supposed to be an editorial project turned into a truly personal project. He only published his masterpiece book in 1991. Narrated by texts, *Valparaiso* also became the pretext for a journey through contemplation, nature and cosmology, in a discovery of meditation. In the 1970s, Sergio Larrain gave up photography and withdrew to the north of Chile to live a monastic existence, where few people were able to reach him.

This image, taken in a bar, remains mysterious. The sailor's profile appears to be drawn onto the foreground, the necks of the Soda bottles sway as if to indicate the drunkenness of the place, and the young woman gazes into the camera – her face and hands leap forward in the subdued light. The image emanates a mixture of intimacy and distance, of tenderness and harshness, as if to speak of the enigma of relationships and what can, or cannot, bind two people together.

VINCENZO AGNETTI - LOT 95

In 1974 Vincenzo Agnetti began to take an interest in photographic processes and in challenging the established codes of the technique. To begin with, he relinquished the camera in favour of manually exposing the photographic paper. He named these experiments *fotografie eseguite a mano libera* (freehand photos) to emphasise the independence of the artist's hand in contrast to the limitations of the camera.

Photo-graffia constitutes a new phase of Agnetti's "anti-photographic" approach: altering and piercing the exposed paper. In the deep black of the blank paper, Agnetti paves the way to his creativity and gives shape to his mental images. *Photo-graffia* is a blank page to be written, since in Agnetti's eyes, photography is a medium that enables the expression of an interior world rather than an instrument that accurately represents reality.

Born in 1926 in Milan, Vincenzo Agnetti is one of the principal representatives of Italian conceptual art. His art is a blend of political and corporate criticism, incorporating elements of language, poetry and theatre.

SALON
de la
PHOTO

8-12 November
Paris Expo • Porte de Versailles
PARIS 2018

Une journée à la plage, Karin Mossberg, Gizeh 1966
Photo de F. C. Gundlach

F.C. GUNDLACH

Itinéraires

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE
8 -12 novembre 2018

UNE EXPOSITION DE

 STIFTUNG
F.C. GUNDLACH

CONDITIONS DE VENTE Acheter chez Christie's

CONDITIONS DE VENTE

Les présentes Conditions de vente et les Avis importants et explication des pratiques de catalogage énoncent les conditions auxquelles nous proposons à la vente les **lots** indiqués dans ce catalogue. En vous enregistrant pour participer aux enchères et/ou en enchérissant lors d'une vente, vous acceptez les présentes Conditions de vente, aussi devez-vous les lire attentivement au préalable. Vous trouverez à la fin un glossaire expliquant la signification des mots et expressions apparaissant en caractères gras.

À moins d'agir en qualité de propriétaire du **lot** (symbole Δ), Christie's agit comme mandataire pour le vendeur.

A. AVANT LA VENTE

1. Description des lots

- Certains mots employés dans les descriptions du catalogue ont des significations particulières. De plus amples détails figurent à la page intitulée «Avis importants et explication des pratiques de catalogage», qui fait partie intégrante des présentes Conditions. Vous trouverez par ailleurs une explication des symboles utilisés dans la rubrique intitulée «Symboles employés dans le présent catalogue».
- La description de tout **lot** figurant au catalogue, tout **rapport de condition** et toute autre déclaration faite par nous (que ce soit verbalement ou par écrit) à propos d'un **lot**, et notamment à propos de sa nature ou de son **état**, de l'artiste qui en est l'auteur, de sa période, de ses matériaux, de ses dimensions approximatives ou de sa **provenance**, sont des opinions que nous formulons et ne doivent pas être considérés comme des constats. Nous ne réalisons pas de recherches approfondies du type de celles menées par des historiens professionnels ou des universitaires. Les dimensions et les poids sont donnés à titre purement indicatif.

2. Notre responsabilité liée à la description des lots

Nous ne donnons aucune **garantie** en ce qui concerne la nature d'un **lot** si ce n'est notre **garantie d'authenticité** contenue au paragraphe E2 et dans les conditions prévues par le paragraphe I ci-dessous.

3. Etat des lots

- L'**état des lots** vendus dans nos ventes aux enchères peut varier considérablement en raison de facteurs tels que l'âge, une détérioration antérieure, une restauration, une réparation ou l'usure. Leur nature fait qu'ils seront rarement en parfait **état**. Les **lots** sont vendus « en l'état », c'est-à-dire tels quels, dans l'**état** dans lequel ils se trouvent au moment de la vente, sans aucune déclaration ou **garantie** ni engagement de responsabilité de quelque sorte que ce soit quant à leur **état** de la part de Christie's ou du vendeur.
- Toute référence à l'**état d'un lot** dans une notice du catalogue ou dans un **rapport de condition** ne constituera pas une description exhaustive de l'**état**, et les images peuvent ne pas montrer un **lot** clairement. Les couleurs et les nuances peuvent sembler différentes sur papier ou à l'écran par rapport à la façon dont elles ressortent lors d'un examen physique. Des rapports de condition peuvent être disponibles pour vous aider à évaluer l'**état d'un lot**. Les rapports de condition sont fournis gratuitement pour aider nos acheteurs et sont communiqués uniquement sur demande et à titre indicatif. Ils contiennent notre opinion mais il se peut qu'ils ne mentionnent pas tous les défauts, vices intrinsèques, restaurations, altérations ou adaptations car les membres de notre personnel ne sont pas des restaurateurs ou des conservateurs professionnels. Ces rapports ne sauraient remplacer l'examen d'un **lot** en personne ou la consultation de professionnels. Il vous appartient de vous assurer que vous avez demandé, reçu et pris en compte tout **rapport de condition**.

4. Exposition des lots avant la vente

- Si vous prévoyez d'enchérir sur un **lot**, il convient que vous l'inspectiez au préalable en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant compétent afin de vous assurer que vous en acceptez la description et l'**état**. Nous vous recommandons de demander conseil à un restaurateur ou à un autre conseiller professionnel.
- L'exposition précédant la vente est ouverte à tous et n'est soumise à aucun droit d'entrée. Nos spécialistes pourront être disponibles pour répondre à vos questions, soit lors de l'exposition préalable à la vente, soit sur rendez-vous.

5. Estimations

Les **estimations** sont fondées sur l'**état**, la rareté, la qualité et la **provenance des lots** et sur les prix récemment atteints aux enchères pour des biens similaires. Les **estimations** peuvent changer. Ni vous ni personne d'autre ne devez vous baser sur des **estimations** comme prévision ou **garantie** du prix de vente réel d'un **lot** ou de sa valeur à toute autre fin. Les **estimations** ne comprennent pas les **frais de vente** ni aucune taxe ou frais applicables.

6. Retrait

Christie's peut librement retirer un **lot** à tout moment avant la vente ou pendant la vente aux enchères. Cette décision de retrait n'engage en aucun cas notre responsabilité à votre égard.

7. Bijoux

- Les pierres précieuses de couleur (comme les rubis, les saphirs et les émeraudes) peuvent avoir été traitées pour améliorer leur apparence, par des méthodes telles que la chauffe ou le huilage. Ces méthodes sont admises par l'industrie mondiale de la bijouterie mais peuvent fragiliser les pierres précieuses et/ou rendre nécessaire une attention particulière au fil du temps.
- Tous les types de pierres précieuses peuvent avoir été traités pour en améliorer la qualité. Vous pouvez solliciter l'élaboration d'un rapport de gemmologie pour tout **lot**, dès lors que la demande nous est adressée au moins trois semaines avant la date de la vente, et que vous vous acquittez des frais y afférents.
- Nous ne faisons pas établir de rapport gemmologique pour chaque pierre précieuse mise à prix dans nos ventes aux enchères. Lorsque nous faisons établir de tels rapports auprès de laboratoires de gemmologie internationalement reconnus, lesdits rapports sont décrits dans le catalogue. Les rapports des laboratoires de gemmologie américains décrivent toute amélioration ou tout traitement de la pierre précieuse. Ceux des laboratoires européens décrivent toute amélioration ou tout traitement uniquement si nous le leur demandons, mais confirment l'absence d'améliorations ou de traitements. En raison des différences d'approches et de technologies, les laboratoires peuvent ne pas être d'accord sur le traitement ou non d'une pierre précieuse particulière, sur l'ampleur du traitement ou sur son caractère permanent. Les laboratoires de gemmologie signalent uniquement les améliorations ou les traitements dont ils ont connaissance à la date du rapport.
- En ce qui concerne les ventes de bijoux, les **estimations** reposent sur les informations du rapport gemmologique ou, à défaut d'un tel rapport, partent du principe que les pierres précieuses peuvent avoir été traitées ou améliorées.

8. Montres et horloges

- Presque tous les articles d'horlogerie sont réparés à un moment ou à un autre et peuvent ainsi comporter des pièces qui ne sont pas d'origine. Nous ne donnons aucune **garantie** que tel ou tel composant d'une montre est **authentique**. Les bracelets dits « associés » ne font pas partie de la montre d'origine et sont susceptibles de ne pas être **authentiques**. Les horloges peuvent être vendues sans pendules, poids ou clés.
- Les montres de collection ayant souvent des mécanismes très fins et complexes, un entretien général, un changement de piles ou d'autres réparations peuvent s'avérer nécessaires et sont à votre charge. Nous ne donnons aucune **garantie** qu'une montre est en bon **état** de marche. Sauf indication dans le catalogue, les certificats ne sont pas disponibles.
- La plupart des montres-bracelets ont été ouvertes pour connaître le type et la qualité du mouvement. Pour cette raison, il se peut que les montres-bracelets avec des boîtiers étanches ne soient pas waterproof et nous vous recommandons donc de les faire vérifier par un horloger compétent avant utilisation.

Des informations importantes à propos de la vente, du transport et de l'expédition des montres et bracelets figurent au paragraphe H2(h).

B. INSCRIPTION A LA VENTE

1. Nouveaux enchérisseurs

- Si c'est la première fois que vous participez à une vente aux enchères de Christie's ou si vous êtes un enchérisseur déjà enregistré chez nous n'ayant rien acheté dans nos salles de vente au cours des deux dernières années, vous devez vous enregistrer au moins 48 heures avant une vente aux enchères pour nous laisser suffisamment de temps afin de procéder au traitement et à l'approbation de votre enregistrement. Nous sommes libres de refuser votre enregistrement en tant qu'enchérisseur. Il vous sera demandé ce qui suit :

(i) *pour les personnes physiques* : pièce d'identité avec photo (permis de conduire, carte nationale d'identité ou passeport) et, si votre adresse actuelle ne figure pas sur votre pièce d'identité, un justificatif de domicile (par exemple, une facture d'eau ou d'électricité récente ou un relevé bancaire) ;

(ii) *pour les sociétés* : votre certificat d'immatriculation (extrait Kbis) et tout document équivalent indiquant votre nom et votre siège social ainsi que tout document pertinent mentionnant les administrateurs et les bénéficiaires effectifs ;

(iii) *Fiducie* : acte constitutif de la fiducie ; tout autre document attestant de sa constitution ; ou l'extrait d'un registre public + les coordonnées de l'agent/représentant (comme décrits plus bas) ;

(iv) *Société de personnes ou association non dotée de la personnalité morale* : Les statuts de la société ou de l'association ; ou une déclaration d'impôts ; ou une copie d'un extrait du registre pertinent ; ou copie des comptes déposés à l'autorité de régulation ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas) ;

(v) *Fondation, musée, et autres organismes sans but lucratif non constitués comme des trusts à but non lucratif* : une preuve écrite de la formation de l'entité ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas) ;

(vi) *Indivision* : un document officiel désignant le représentant de l'indivision, comme un pouvoir ou des lettres d'administration, une pièce d'identité de l'exécuteur testamentaire, ainsi que tout document permettant, le cas échéant, d'identifier les propriétaires membres de l'indivision ;

(vii) *Les agents/représentants* : Une pièce d'identité valide (comme pour les personnes physiques) ainsi qu'une lettre ou un document signé autorisant la personne à agir OU tout autre preuve valide de l'autorité de la personne (les cartes de visite ne sont pas acceptées comme des preuves suffisantes d'identité).

- Nous sommes également susceptibles de vous demander une référence financière et/ou un dépôt de **garantie** avant de vous autoriser à participer aux enchères. Pour toute question, veuillez contacter notre Département des enchères au +33 (0) 1 40 76 84 13.

2. Client existant

Nous sommes susceptibles de vous demander une pièce d'identité récente comme décrit au paragraphe B1(a) ci-dessus, une référence financière ou un dépôt de **garantie** avant de vous autoriser à participer aux enchères. Si vous n'avez rien acheté dans nos salles de vente au cours des deux dernières années ou si vous souhaitez dépenser davantage que les fois précédentes, veuillez contacter notre Département des enchères au +33 (0) 1 40 76 84 13.

3. Si vous ne nous fournissez pas les documents demandés

Si nous estimons que vous ne répondez pas à nos procédures d'identification et d'enregistrement des enchérisseurs, y compris, entre autres, les vérifications en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et/ou contre le financement du terrorisme que nous sommes susceptibles de demander, nous pouvons refuser de vous enregistrer aux enchères et, si vous remportez une enchère, nous pouvons annuler le contrat de vente entre le vendeur et vous.

4. Enchère pour le compte d'un tiers

- Si vous enchérissez pour le compte d'un tiers, ce tiers devra au préalable avoir effectué les formalités d'enregistrement mentionnées ci-dessus, avant que vous ne puissiez enchérir pour son compte, et nous fournir un pouvoir signé vous autorisant à enchérir en son nom.
- Mandat occulte : Si vous enchérissez en tant qu'agent pour un mandat occulte (l'acheteur final) vous acceptez d'être tenu personnellement responsable de payer le prix d'achat et toutes autres sommes dues. En outre, vous garantissez que :

(i) Vous avez effectué les démarches et vérifications nécessaires auprès de l'acheteur final conformément aux lois anti-blanchiment et vous garderez pendant une durée de cinq ans les documents et informations relatifs à ces recherches (y compris les originaux) ;

(ii) Vous vous engagez, à rendre, à notre demande, ces documents (y compris les originaux) et informations disponibles pour une inspection immédiate par un auditeur tiers indépendant si nous en formulons la demande écrite. Nous ne dévoilerons pas ces documents et informations à un tiers sauf, (1) si ces documents sont déjà dans le domaine public, (2) si cela est requis par la loi, (3) si cela est en accord avec les lois relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent ;

(iii) Les arrangements entre l'acheteur final et vous ne visent pas à faciliter l'évasion ou la fraude fiscale ;

(iv) A votre connaissance les fonds utilisés pour la vente ne représentent pas le fruit d'une activité criminelle ou qu'il n'y a pas d'enquête ouverte concernant votre mandant pour blanchiment d'argent, activités terroristes, ou toutes autres accusations concernant le blanchiment d'argent ;

Tout enchérisseur accepte d'être tenu personnellement responsable du paiement du prix d'adjudication et de toutes les autres sommes dues, à moins d'avoir convenu par écrit avec Christie's avant le début de la vente aux enchères qu'il agit en qualité de mandataire pour le compte d'un tiers nommé et accepté par Christie's. Dans ce cas Christie's exigera le paiement uniquement auprès des tiers nommés.

5. Participer à la vente en personne

Si vous souhaitez enchérir en salle, vous devez vous enregistrer afin d'obtenir un numéro d'enchérisseur au moins 30 minutes avant le début de la vente. Vous pouvez vous enregistrer en ligne sur www.christies.com ou en personne. Si vous souhaitez davantage de renseignements, merci de bien vouloir contacter le Département des enchères au +33 (0) 1 40 76 84 13.

6. Services/Facilités d'enchères

Les services d'enchères décrits ci-dessous sont des services offerts gracieusement aux clients de Christie's, qui n'est pas responsable des éventuelles erreurs (humaines ou autres), omissions ou pannes survenues dans le cadre de la fourniture de ces services.

(a) Enchères par téléphone

Nous sommes à votre disposition pour organiser des enchères téléphoniques, sous réserve d'en avoir été informé par vous dans un délai minimum de 24 heures avant la vente. Nous ne pourrions accepter des enchères téléphoniques que si nous avons suffisamment de salariés disponibles pour prendre ces enchères. Si vous souhaitez enchérir dans une langue autre que

le français, nous vous prions de bien vouloir nous en informer le plus rapidement possible avant la vente. Nous vous informons que les enchères téléphoniques sont enregistrées. En acceptant de bénéficier de ce service, vous consentez à cet enregistrement. Vous acceptez aussi que votre enchère soit émise conformément aux présentes Conditions de vente.

(b) **Enchères par Internet sur Christie's Live**

Pour certaines ventes aux enchères, nous acceptons les enchères par Internet. Veuillez visiter <https://www.christies.com/livebidding/index.aspx> et cliquer sur l'icône « Bid Live » pour en savoir plus sur la façon de regarder et écouter une vente et enchérir depuis votre ordinateur. Outre les présentes Conditions de vente, les enchères par Internet sont régies par les conditions d'utilisation de Christie's LIVE™ qui sont consultables sur www.christies.com.

(c) **Ordres d'achat**

Vous trouverez un formulaire d'ordre d'achat à la fin de nos catalogues, dans tout bureau de Christie's ou en choisissant la vente et les **lots** en ligne sur www.christies.com. Nous devons recevoir votre formulaire d'ordre d'achat complété au moins 24 heures avant la vente. Les enchères doivent être placées dans la devise de la salle de vente. Le commissaire-priseur prendra des mesures raisonnables pour réaliser les ordres d'achat au meilleur prix, en tenant compte du **prix de réserve**. Si vous faites un ordre d'achat sur un **lot** qui n'a pas de **prix de réserve** et qu'il n'y a pas d'enchère supérieure à la vôtre, nous encherirons pour votre compte à environ 50 % de l'estimation basse où, si celle-ci est inférieure, au montant de votre enchère. Dans le cas où deux offres écrites étaient soumises au même prix, la priorité sera donnée à l'offre écrite reçue en premier.

C. PENDANT LA VENTE

1. Admission dans la salle de vente

Nous sommes libres d'interdire l'entrée dans nos locaux à toute personne, de lui refuser l'autorisation de participer à une vente ou de rejeter toute enchère.

2. Prix de réserve

Sauf indication contraire, tous les **lots** sont soumis à un **prix de réserve**. Nous signalons les **lots** qui sont proposés sans **prix de réserve** par le symbole « à côté du numéro du **lot**. Le **prix de réserve** ne peut être supérieur à l'**estimation** basse du **lot**.

3. Pouvoir discrétionnaire du commissaire-priseur

Le commissaire-priseur assure la police de la vente et peut à son entière discrétion :

- (a) refuser une enchère ;
- (b) lancer des enchères descendantes ou ascendantes comme bon lui semble, ou changer l'ordre des **lots** ;
- (c) retirer un **lot** ;
- (d) diviser un **lot** ou combiner deux **lots** ou davantage ;
- (e) rouvrir ou continuer les enchères même une fois que le marteau est tombé ; et
- (f) en cas d'erreur ou de litige, et ce pendant ou après la vente aux enchères, poursuivre les enchères, déterminer l'adjudicataire, annuler la vente du **lot**, ou proposer et vendre à nouveau tout **lot**. Si un litige en rapport avec les enchères survient pendant ou après la vente, la décision du commissaire-priseur dans l'exercice de son pouvoir discrétionnaire est sans appel.

4. Enchères

Le commissaire-priseur accepte les enchères :

- (a) des enchérisseurs présents dans la salle de vente ;
- (b) des enchérisseurs par téléphone et des enchérisseurs par Internet sur Christie's LIVE™ (comme indiqué ci-dessus en section B6) ; et
- (c) des ordres d'achat laissés par un enchérisseur avant la vente.

5. Enchères pour le compte du vendeur

Le commissaire-priseur peut, à son entière discrétion, enchérir pour le compte du vendeur à hauteur mais non à concurrence du montant du **prix de réserve**, en plaçant des enchères consécutives ou en plaçant des enchères en réponse à d'autres enchérisseurs. Le commissaire-priseur ne les signalera pas comme étant des enchères placées pour le vendeur et ne placera aucune enchère pour le vendeur au niveau du **prix de réserve** ou au-delà de ce dernier. Si des **lots** sont proposés sans **prix de réserve**, le commissaire-priseur décidera en règle générale d'ouvrir les enchères à 50 % de l'estimation basse du **lot**. À défaut d'enchères à ce niveau, le commissaire-priseur peut décider d'annoncer des enchères descendantes à son entière discrétion jusqu'à ce qu'une offre soit faite, puis poursuivre à la hausse à partir de ce montant. Au cas où il n'y aurait pas d'enchères sur un **lot**, le commissaire-priseur peut déclarer ledit **lot** invendu.

6. Paliers d'enchères

Les enchères commencent généralement en dessous de l'estimation basse et augmentent par palier (les paliers d'enchères). Le commissaire-priseur décidera à son entière discrétion du niveau auquel les enchères doivent commencer et du niveau des paliers d'enchères. Les paliers d'enchères habituels sont indiqués à titre indicatif sur le formulaire d'ordre d'achat et à la fin de ce catalogue.

7. Conversion de devises

La retransmission vidéo de la vente aux enchères (ainsi que Christie's

LIVE) peut indiquer le montant des enchères dans des devises importantes, autres que l'euro. Toutes les conversions ainsi indiquées le sont pour votre information uniquement, et nous ne serons tenus par aucun des taux de change utilisés. Christie's n'est pas responsable des éventuelles erreurs (humaines ou autres), omissions ou pannes survenues dans le cadre de la fourniture de ces services.

8. Adjudications

À moins que le commissaire-priseur décide d'user de son pouvoir discrétionnaire tel qu'énoncé au paragraphe C3 ci-dessus, lorsque le marteau du commissaire-priseur tombe, et que l'adjudication est prononcée, cela veut dire que nous avons accepté la dernière enchère. Cela signifie qu'un contrat de vente est conclu entre le vendeur et l'adjudicataire. Nous émettons une facture uniquement à l'enchérisseur inscrit qui a remporté l'adjudication. Si nous envoyons les factures par voie postale et/ou par courrier électronique après la vente, nous ne sommes aucunement tenus de vous faire savoir si vous avez remporté l'enchère. Si vous avez enchéri au moyen d'un ordre d'achat, vous devez nous contacter par téléphone ou en personne dès que possible après la vente pour connaître le sort de votre enchère et ainsi éviter d'avoir à payer des frais de stockage inutiles.

9. Législation en vigueur dans la salle de vente

Vous convenez que, lors de votre participation à des enchères dans l'une de nos ventes, vous vous conformerez strictement à toutes les lois et réglementations locales en vigueur au moment de la vente applicables au site de vente concerné.

D. COMMISSION ACHETEUR ET TAXES

1. Commission acheteur

En plus du prix d'adjudication (« **prix marteau** ») l'acheteur accepte de nous payer des frais acheteur de 25% H.T. (soit 26.375% T.T.C. pour les livres et 30% T.T.C. pour les autres **lots**) sur les premiers €150.000 ; 20% H.T. (soit 21.10% T.T.C. pour les livres et 24% T.T.C. pour les autres **lots**) au-delà de €150.000 et jusqu'à €2.000.000 et 12,5% H.T. (soit 13.1875% T.T.C. pour les livres et 15% T.T.C. pour les autres **lots**) sur toute somme au-delà de €2.000.000. Pour les ventes de vin, les frais à la charge de l'acquéreur s'élèvent à 17,5% H.T. (soit 21% T.T.C.).

Des frais additionnels et taxes spéciales peuvent être dus sur certains **lots** en sus des frais et taxes habituels. Les **lots** concernés sont identifiés par un symbole spécial figurant devant le numéro de l'objet dans le catalogue de vente, ou bien par une annonce faite par le commissaire-priseur habilité pendant la vente.

Dans tous les cas, le droit de l'Union européenne et le droit français s'appliquent en priorité.

Si vous avez des questions concernant la TVA, vous pouvez contacter le département TVA de Christie's au +44 (0) 20 7389 9060 (email: VAT_London@christies.com, fax: +44 (0) 20 3219 6076). Christie's vous recommande de consulter votre propre conseiller fiscal indépendant.

TAXE SUR LES VENTES EN CAS D'EXPORTATION AUX ETATS-UNIS

Pour les **lots** que Christie's expédie aux Etats-Unis, une taxe d'Etat ou taxe d'utilisation peut être due sur le prix d'adjudication ainsi que des frais acheteurs et des frais d'expédition sur le lot, quelle que soit la nationalité ou la citoyenneté de l'acheteur.

Christie's est actuellement tenue de percevoir une taxe sur les ventes pour les **lots** qu'elle expédie vers l'Etat de New York. Le taux de taxe ainsi applicable sera déterminé au regard de l'Etat, du pays, du comté ou de la région où le lot sera expédié. Les adjudicataires qui réclament une exonération de la taxe sur les ventes sont tenus de fournir les documents appropriés à Christie's avant la libération du lot.

Pour les envois vers les Etats pour lesquels Christie's n'est pas tenue de percevoir une taxe sur les ventes, l'adjudicataire peut être tenu de verser une taxe d'utilisation aux autorités fiscales de cet Etat. Pour toute autre question, Christie's vous recommande de consulter votre propre conseiller fiscal indépendant.

2. Régime de TVA et condition de l'exportation

Les règles fiscales et douanières en vigueur en France seront appliquées par Christie's lors de la vente des **lots**. A titre d'illustration et sans pouvoir être exhaustif les principes suivants sont rappelés.

Le plus souvent le régime de TVA sur la marge des biens d'occasion et des œuvres d'art est appliqué par Christie's. En application des règles françaises et européennes, la TVA sur la marge ne peut pas figurer sur la facture émise par Christie's et ne peut pas être récupérée par l'acheteur même lorsque ce dernier est un assujéti à la TVA.

Toutefois, en application de l'article 297 C du CGI, Christie's peut opter pour le régime général de la TVA c'est-à-dire que la TVA sera appliquée sur leur prix de vente total sous réserve des exonérations accordées pour les livraisons intracommunautaires et les exportations. L'acquéreur qui aurait intérêt au régime général de TVA doit en informer Christie's afin que l'option puisse être matérialisée sur la facture qui sera remise à l'acquéreur.

En cas d'exportation du bien acquis auprès de Christie's, conformément aux règles fiscales et douanières applicables, la vente pourra bénéficier d'une exonération de TVA. L'administration fiscale considère que l'exportation du lot acquis doit intervenir dans les trois mois de la vente.

L'acquéreur devra dans ce délai indiquer par écrit que le lot acquis est destiné à l'exportation et fournir une adresse de livraison en dehors de l'UE. Dans tous les cas l'acquéreur devra verser un montant égal à celui de la TVA qui serait à verser par Christie's en cas de non exportation du lot dans les délais requis par l'administration fiscale et douanière française. En cas d'exportation conforme aux règles fiscales et douanières en vigueur en France et sous réserve que Christie's soit en possession de la preuve d'exportation dans les délais requis, ce montant sera restitué à l'acquéreur.

Christie's facturera des frais de dossier pour le traitement des livraisons intracommunautaires et des exportations.

Pour toute information complémentaire relative aux mesures prises par Christie's, vous pouvez contacter notre département Comptabilité au +33 (0)1 40 76 83 77. Il est recommandé aux acheteurs de consulter un conseiller spécialisé en la matière afin de lever toute ambiguïté relative à leur statut .concernant la TVA.

3. Taxe forfaitaire

Si vous êtes fiscalement domicilié en France ou considéré comme étant fiscalement domicilié en France, vous serez alors assujéti, par rapport à tout **lot** vendu pour une valeur supérieure à €5.000, à une taxe sur les plus-values de 6,5% sur le prix d'adjudication du **lot**, sauf si vous nous indiquez par écrit que vous souhaitez être soumis au régime général d'imposition des plus-values, en particulier si vous pouvez nous fournir une preuve de propriété de plus de 22 ans avant la date de la vente.

4. Droit de suite

Conformément à la législation en vigueur, les auteurs d'œuvres originales graphiques et plastiques ont un droit inaliénable de participation au produit de toute vente de l'œuvre après la première cession. Ce droit de suite subsiste au profit des héritiers de l'auteur pendant l'année civile de la mort de l'auteur et les soixante-dix années suivantes. Le paiement de ce droit au taux applicable à la date de la vente, lorsqu'il est dû, est à la charge du vendeur. Si la législation s'applique au lot, le vendeur devra payer un montant supplémentaire égal au droit de suite. Lorsque le droit de suite est dû, nous le reverserons pour le compte du vendeur à l'organisme approprié.

Le droit de suite est dû lorsque le prix d'adjudication d'un lot est de 750€ ou plus. En tout état de cause, le montant du droit de suite est plafonné à 12.500€.

Le taux applicable pour calculer le droit de suite est de :

- 4% pour la tranche du prix jusqu'à 50.000 euros ;
- 3% pour la tranche du prix comprise entre 50.000,01 euros et 200.000 euros ;
- 1% pour la tranche du prix comprise entre 200.000,01 euros et 350.000 euros ;
- 0,5% pour la tranche du prix comprise entre 350.000,01 euros et 500.000 euros ;
- 0,25% pour la tranche du prix excédant 500.000,01 euros.

E. GARANTIES

1. Garanties données par le vendeur

Pour chaque **lot**, le vendeur donne la **garantie** qu'il :

- (a) est le propriétaire du **lot** ou l'un des copropriétaires du **lot** agissant avec la permission des autres copropriétaires ou, si le vendeur n'est pas le propriétaire ou l'un des copropriétaires du **lot**, a la permission du propriétaire de vendre le **lot**, ou le droit de ce faire en vertu de la loi ; et
- (b) a le droit de transférer la propriété du **lot** à l'acheteur sans aucune restriction ou réclamation de qui que ce soit d'autre.

Si l'une ou l'autre des **garanties** ci-dessus est inexacte, le vendeur n'aura pas à payer plus que le **prix d'achat** (tel que défini au paragraphe F1(a) ci-dessus) que vous nous aurez versé. Le vendeur ne sera pas responsable envers vous pour quelque raison que ce soit en cas de manques à gagner, de pertes d'activité, de pertes d'économies escomptées, de pertes d'opportunités ou d'intérêts, de coûts, de dommages, d'autres **dommages** ou de dépenses. Le vendeur ne donne aucune **garantie** eu égard au **lot** autres que celles énoncées ci-dessus et, pour autant que la loi le permette, toutes les **garanties** du vendeur à votre égard, et toutes les autres obligations imposées au vendeur susceptibles d'être ajoutées à cet accord en vertu de la loi, sont exclues.

2. Notre garantie d'authenticité

Nous garantissons, sous réserve des stipulations ci-dessus, l'authenticité des **lots** proposés dans nos ventes (notre «**garantie** d'authenticité»). Si, dans les 5 années à compter de la date de la vente aux enchères, vous nous apportez la preuve que votre **lot** n'est pas **authentique**, nous réserve des stipulations ci-dessus, nous vous rembourserons le **prix d'achat** que vous aurez payé. La notion d'authenticité est définie dans le glossaire à la fin des présentes Conditions de vente. Les conditions d'application de la **garantie d'authenticité** sont les suivantes :

- (a) la **garantie** est valable pour toute réclamation notifiée dans les 5 années suivant la date de la vente. À l'expiration de ce délai, nous ne serons plus responsables de l'authenticité des **lots**.
- (b) Elle est donnée uniquement pour les informations apparaissant en caractères **MAJUSCULES** à la première ligne de la **description du catalogue** (« **Intitulé** »). Elle ne s'applique pas à des informations autres que dans l'**Intitulé** même si ces dernières figurent en caractères **MAJUSCULES**.

CONDITIONS DE VENTE Acheter chez Christie's

- (c) La **garantie d'authenticité** ne s'applique pas à tout **intitulé** ou à toute partie d'**intitulé** qui est formulé «**Avec réserve**». «**Avec réserve**» signifie qu'une réserve est émise dans une **description du lot au catalogue** ou par l'emploi dans un **intitulé** de l'un des termes indiqués dans la rubrique **intitulés avec réserve** à la page «Avis importants et explication des pratiques de catalogage». Par exemple, l'emploi du terme «ATTRIBUE A...» dans un **intitulé** signifie que le **lot** est, selon l'opinion de Christie's, probablement une œuvre de l'artiste mentionné, mais aucune **garantie** n'est donnée que le **lot** est bien l'œuvre de l'artiste mentionné. Veuillez lire la liste complète des **intitulés avec réserve** et la description complète des lots au catalogue avant d'enchérir.
- (d) La **garantie d'authenticité** s'applique à l'**Intitulé** tel que modifié par des **Avis en salle de vente**.
- (e) La **garantie d'authenticité** est formulée uniquement au bénéfice de l'acheteur initial indiqué sur la facture du **lot** émise au moment de la vente et uniquement si, à la date de la réclamation, l'acheteur initial a été propriétaire de manière continue du lot et que le lot ne fait l'objet d'aucune réclamation, d'aucun intérêt ni d'aucune restriction par un tiers. Le bénéfice de la **garantie d'authenticité** ne peut être transféré à personne d'autre.
- (f) Afin de formuler une réclamation au titre de la garantie d'authenticité, vous devez :
- (1) nous fournir une notification écrite de votre réclamation dans les 5 ans à compter de la date de la vente aux enchères. Nous pourrions exiger tous les détails et toutes les preuves pertinentes d'une telle réclamation ;
- (2) si nous le souhaitons, il peut vous être demandé de fournir les opinions écrites de deux experts reconnus dans le domaine du **lot**, mutuellement convenus par Christie's et vous au préalable, confirmant que le **lot** n'est pas **authentique**. En cas de doute, nous nous réservons le droit de demander des opinions supplémentaires à nos frais ; et
- (3) retourner le **lot** à vos frais à la salle de vente où vous l'avez acheté dans l'**état** dans lequel il était au moment de la vente.
- (g) Votre seul droit au titre de la présente **garantie d'authenticité** est d'annuler la vente et de percevoir un remboursement du **prix d'achat** que vous nous avez payé. En aucun cas nous ne serons tenus de vous reverser plus que le **prix d'achat** ni ne serons responsables en cas de manques à gagner ou de pertes d'activité, de pertes d'opportunités ou de valeur, de pertes d'économies escomptées ou d'intérêts, de coûts, de dommages, d'**autres dommages** ou de dépenses.
- (h) Art moderne et contemporain de l'Asie du Sud-Est et calligraphie et peinture chinoise. Dans ces catégories, la garantie d'authenticité ne s'applique pas car les expertises actuelles ne permettent pas de faire de déclaration définitive. Christie's accepte cependant d'annuler une vente dans l'une de ces deux catégories d'art s'il est prouvé que le lot est un faux. Christie's remboursera à l'acheteur initial le prix d'achat conformément aux conditions de la garantie d'authenticité Christie's, à condition que l'acheteur initial nous apporte les documents nécessaires au soutien de sa réclamation de faux dans les 12 mois suivant la date de la vente. Une telle preuve doit être satisfaite conformément au paragraphe E2 (f) (2) ci-dessus et le lot doit être retourné au lieu indiqué au paragraphe E2 (f) (3) ci-dessus. Les alinéas E2 (b), (c), (d), (e) et (g) s'appliquent également à une réclamation dans ces catégories.

F. PAIEMENT

1. Comment payer

- (a) Les ventes sont effectuées au comptant. Vous devez donc immédiatement vous acquitter du **prix d'achat** global, qui comprend :
- le prix d'adjudication ; et
 - les frais à la charge de l'acheteur ; et
 - tout montant dû conformément au paragraphe D3 ci-dessus ; et
- iv. toute taxe, tout produit, toute compensation ou TVA applicable.

Le paiement doit être reçu par Christie's au plus tard le septième jour calendrier qui suit le jour de la vente (« la **date d'échéance** »).

- (b) Nous n'acceptons le paiement que de la part de l'enchérisseur enregistré. Une fois émise, nous ne pouvons pas changer le nom de l'acheteur sur une facture ou réémettre la facture à un nom différent. Vous devez payer immédiatement même si vous souhaitez exporter le **lot** et que vous avez besoin d'une autorisation d'exportation.
- (c) Vous devez payer les **lots** achetés chez Christie's France dans la devise prévue sur votre facture, et selon l'un des modes décrits ci-dessous :

(i) Par virement bancaire :

Sur le compte 58 05 3990 101 – Christie's France SNC – Barclays Corporate France – 34/36 avenue de Friedland 75383 Paris cedex 08 Code BIC : BARCFRPC – IBAN : FR76 30588 00001 58053990 101 62.

(ii) Par carte de crédit :

Nous acceptons les principales cartes de crédit sous certaines

conditions et dans la limite de 30 000 €. Les détails des conditions et des restrictions applicables aux paiements par carte de crédit sont disponibles auprès de nos services Caisses, dont vous trouverez les coordonnées au paragraphe (d) ci-dessous.

Paiement :

Si vous payez en utilisant une carte de crédit d'une région étrangère à la vente, le paiement peut entraîner des frais de transaction transfrontaliers selon le type de carte et de compte que vous détenez. Si vous pensez que cela peut vous concerner, merci de vérifier auprès de votre émetteur de carte de crédit avant d'effectuer le paiement. Nous nous réservons le droit de vous facturer tous les frais de transaction ou de traitement que nous supportons lors du traitement de votre paiement. Veuillez noter que pour les ventes permettant le paiement en ligne, le paiement par carte de crédit ne sera pas admis pour certaines transactions.

(iii) En espèces :

Nous n'acceptons pas les paiements aux Caisses, uniques ou multiples, en espèces ou en équivalents d'espèces de plus de €1.000 par acheteur si celui-ci est résident fiscal français (particulier ou personne morale) et de €7.500 pour les résidents fiscaux étrangers, par acheteur et par an.

(iv) Par chèque de banque :

Vous devez les adresser à l'ordre de Christie's France SNC et nous fournir une attestation bancaire justifiant de l'identité du titulaire du compte dont provient le paiement. Nous pourrions émettre des conditions supplémentaires pour accepter ce type de paiement.

(v) Par chèque :

Vous devez les adresser à l'ordre de Christie's France SNC. Tout paiement doit être effectué en euros.

- (d) Lors du paiement, vous devez mentionner le numéro de la vente, votre numéro de facture et votre numéro de client. Tous les paiements envoyés par courrier doivent être adressés à : Christie's France SNC, Département des Caisses, 9, Avenue Matignon, 75008 Paris.
- (e) Si vous souhaitez de plus amples informations, merci de contacter nos Caisses au +33 (0)1 40 76 84 35.

2. Transfert de propriété en votre faveur

Vous ne possédez pas le **lot** et sa propriété ne vous est pas transférée tant que nous n'avons pas reçu de votre part le paiement intégral du **prix d'achat** global du **lot**.

3. Transfert des risques en votre faveur

Les risques et la responsabilité liés au **lot** vous seront transférés à la survenance du premier des deux événements mentionnés ci-dessous :

- au moment où vous venez récupérer le **lot**
- à la fin du 14^e jour suivant la date de la vente aux enchères ou, si elle est antérieure, la date à laquelle le **lot** est confié à un entropôt tiers comme indiqué à la partie intitulée « Stockage et Enlèvement », et sauf accord contraire entre nous.

4. Recours pour défaut de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L.321-14 du Code de Commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien pourra être remis en vente, à la demande du vendeur, sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas sa demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, il donne à Christie's France SNC tout mandat pour agir en son nom et pour son compte à l'effet, au choix de Christie's France SNC, soit de poursuivre l'acheteur en annulation de la vente, soit de la poursuivre en exécution et paiement de ladite vente, en lui demandant en sus et dans les deux hypothèses tous dommages et intérêts, frais et autres sommes justifiées.

En outre, Christie's France SNC se réserve, à sa discrétion, de :

- percevoir des intérêts sur la totalité des sommes dues et à compter d'une mise en demeure de régler lesdites sommes au plus faible des deux taux suivants :

- Taux de base bancaire de la Barclays majoré de six points
- Taux d'intérêt légal majoré de quatre points

(ii) entamer toute procédure judiciaire à l'encontre de l'acheteur défaillant pour le recouvrement des sommes dues en principal, intérêts, frais légaux et tous autres frais ou dommages et intérêts ;

(iii) remettre au vendeur toute somme payée à la suite des enchères par l'adjudicataire défaillant ;

(iv) procéder à la compensation des sommes que Christie's France SNC et/ou toute société mère et/ou filiale et/ou apparentée exerçant sous une enseigne comprenant le nom « Christie's » pourrait devoir à l'acheteur, au titre de toute autre convention, avec les sommes demeurées impayées par l'acheteur ;

(v) procéder à la compensation de toute somme pouvant être due à Christie's France SNC et/ou toute société mère et/ou filiale et/ou liée exerçant sous une enseigne comprenant le nom « Christie's » au titre de toute transaction, avec le montant payé par l'acheteur que

ce dernier l'y invite ou non ;

(vi) rejeter, lors de toute future vente aux enchères, toute offre faite par l'acheteur ou pour son compte ou obtenir un dépôt préalable de l'acheteur avant d'accepter ses enchères ;

(vii) exercer tous les droits et entamer tous les recours appartenant aux créanciers gagistes sur tous les biens en sa possession appartenant à l'acheteur ;

(viii) entamer toute procédure qu'elle jugera nécessaire ou adéquate ;

(ix) dans l'hypothèse où seront revendus les biens préalablement adjudiqués dans les conditions du premier paragraphe ci-dessus (folle enchère), faire supporter au fol enchérisseur toute moins-value éventuelle par rapport au prix atteint lors de la première adjudication, de même que tous les coûts, dépenses, frais légaux et taxes, commissions de toutes sortes liés aux deux ventes ou devenus exigibles par suite du défaut de paiement y compris ceux énumérés à l'article 4.

(x) procéder à toute inscription de cet incident de paiement dans sa base de donnée après en avoir informé le client concerné.

Si vous avez payé en totalité après la date d'échéance et que nous choisissons d'accepter ce paiement, nous pourrions vous facturer les coûts de stockage et de transport postérieurs à 30 jours après la date de la vente aux enchères conformément au paragraphe G2(a)(i) et (ii).

Si Christie's effectue un règlement partiel au vendeur, en application du paragraphe (iii) ci-dessus, l'acquéreur reconnaît que Christie's sera subrogée dans les droits du vendeur pour poursuivre l'acheteur au titre de la somme ainsi payée.

5. Droit de rétention

Si vous nous devez de l'argent ou que vous en devez à une autre société du **Groupe Christie's**, outre les droits énoncés en F4 ci-dessus, nous pouvons utiliser ou gérer votre bien que nous détenons ou qui est détenu par une autre société du **Groupe Christie's** de toute manière autorisée par la loi. Nous vous restituons les biens que vous nous avez confiés uniquement après avoir reçu le complet paiement des sommes dont vous êtes débiteur envers nous ou toute autre société du **Groupe Christie's**. Toutefois, si nous le décidons, nous pouvons également vendre votre bien de toute manière autorisée par la loi que nous jugeons appropriée. Nous affecterons le produit de la vente au paiement de tout montant que vous nous devez et nous vous reverserons les produits en excès de ces sommes. Si le produit de la vente est insuffisant, vous devez nous verser la différence entre le montant que nous avons perçu de la vente et celui que vous nous devez.

G. STOCKAGE ET ENLÈVEMENT DES LOTS

1. Enlèvement

Une fois effectué le paiement intégral et effectif, vous devez retirer votre lot dans les 7 jours calendaires à compter de la date de la vente aux enchères.

- Vous ne pouvez pas retirer le lot tant que vous n'avez pas procédé au paiement intégral et effectif de tous les montants qui nous sont dus.
- Si vous ne retirez pas votre lot promptement après la vente, nous pouvons choisir d'enlever le lot et le transporter et stocker chez une autre filiale de Christie's ou dans un entropôt.
- Si vous avez payé le lot en intégralité mais que vous ne le retirez pas dans les 90 jours calendaires après la vente nous pouvons le vendre, sauf accord écrit contraire, de toute manière autorisée par la loi. Si nous le vendons, nous vous reverserons le produit de la vente après prélèvement de nos frais de stockage et de tout montant que vous nous devez et que vous devez à toute société du Groupe Christie's.
- Les renseignements sur le retrait des lots sont exposés sur une fiche d'informations que vous pouvez vous procurer auprès du personnel d'enregistrement des enchérisseurs ou auprès de nos Caisses au +33 (0)1 40 76 84 35

2. Stockage

- Si vous ne retirez pas le lot dans les 7 jours à compter de la date de la vente aux enchères, nous pouvons, ou nos mandataires désignés peuvent :
 - facturer vos frais de stockage tant que le lot se trouve toujours dans notre salle de vente ;
 - enlever le lot et le mettre dans un entropôt et vous facturer tous les frais de transport et de stockage ;
 - vendre le lot selon la méthode commerciale que nous jugeons appropriée et de toute manière autorisée par la loi ;
 - appliquer les conditions de stockage ;

Aucune clause de ce paragraphe ne saurait limiter nos droits en vertu du paragraphe F4.

- les détails de l'enlèvement du lot vers un entropôt ainsi que les frais et coûts y afférents sont exposés au dos du catalogue sur la page

intitulée « Stockage et retrait ». Il se peut que vous soyez redevable de ces frais directement auprès de notre mandataire.

H. TRANSPORT ET ACHEMINEMENT DES LOTS

1. Transport et acheminement des lots

Nous incluons un formulaire de stockage et d'expédition avec chaque facture qui vous sera envoyée. Vous devez prendre toutes les dispositions nécessaires en matière de transport et d'expédition. Toutefois, nous pouvons organiser l'emballage, le transport et l'expédition de votre bien si vous nous le demandez, moyennant le paiement des frais y afférents. Il est recommandé de nous demander un devis, en particulier pour les objets encombrants ou les objets de grande valeur qui nécessitent un emballage professionnel. Nous pouvons également suggérer d'autres manutentionnaires, transporteurs ou experts si vous nous en faites la demande.

Pour tout renseignement complémentaire après la vente, veuillez contacter le département Post Sale au :
+33 (0)1 40 76 84 10
postsaleparis@christies.com

Nous ferons preuve de diligence raisonnable lors de la manutention, de l'emballage, du transport et de l'expédition d'un **lot**. Toutefois, si nous recommandons une autre société pour l'une de ces étapes, nous déclinons toute responsabilité concernant leurs actes, leurs omissions ou leurs négligences.

2. Exportations et importations

Tout **lot** vendu aux enchères peut être soumis aux lois sur les exportations depuis le pays où il est vendu et aux restrictions d'importation d'autres pays. De nombreux pays exigent une déclaration d'exportation pour tout bien quittant leur territoire et/ou une déclaration d'importation au moment de l'entrée du bien dans le pays. Les lois locales peuvent vous empêcher d'importer ou de vendre un **lot** dans le pays dans lequel vous souhaitez l'importer. Nous ne serons pas obligés d'annuler la vente ni de vous rembourser le prix d'achat si le **lot** ne peut être exporté, importé ou est saisi pour quelque raison que ce soit par une autorité gouvernementale. Il relève de votre responsabilité de déterminer et satisfaire les exigences législatives ou réglementaires relatives à l'exportation ou l'importation de tout lot que vous achetez.

(a) Avant d'enchérir, il vous appartient de vous faire conseiller et de respecter les exigences de toute loi ou réglementation s'appliquant en matière d'importation et d'exportation d'un quelconque **lot**. Si une autorisation vous est refusée ou si cela prend du temps d'en obtenir une, il vous faudra tout de même nous régler en intégralité pour le **lot**. Nous pouvons éventuellement vous aider à demander les autorisations appropriées si vous nous en faites la demande et prenez en charge les frais y afférents. Cependant, nous ne pouvons vous en garantir l'obtention. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le Département Transport Christie's au +33 (0)1 40 76 86 17. Voir les informations figurant sur www.christies.com/shipping ou nous contacter à l'adresse shippingparis@christies.com.

(b) **Lots** fabriqués à partir d'espèces protégées
Les **lots** faits à partir de ou comprenant (quel qu'en soit le pourcentage) des espèces en danger et d'autres espèces protégées de la faune et de la flore sont signalés par le symbole ~ dans le catalogue. Il s'agit notamment, mais sans s'y limiter, de matériaux à base d'ivoire, d'écaillés de tortues, de peaux de crocodiles, d'autruche, de certaines espèces de coraux et de palissandre du Brésil. Vous devez vérifier les lois et réglementations douanières qui s'appliquent avant d'enchérir sur tout **lot** contenant des matériaux provenant de la faune et de la flore si vous prévoyez d'importer le **lot** dans un autre pays. Nombreux sont les pays qui refusent l'importation de biens contenant ces matériaux, et d'autres exigent une autorisation auprès des organismes de réglementation compétents dans les pays d'exportation mais aussi d'importation. Dans certains cas, le **lot** ne peut être expédié qu'accompagné d'une confirmation scientifique indépendante des espèces et/ou de l'âge, que vous devrez obtenir à vos frais. Si un **lot** contient de l'ivoire d'éléphant, ou tout autre matériau provenant de la faune susceptible d'être confondu avec de l'ivoire d'éléphant (par exemple l'ivoire de mammouth, l'ivoire de morse ou l'ivoire de calao à casque), veuillez vous reporter aux autres informations importantes du paragraphe (c) si vous avez l'intention d'importer ce **lot** aux États-Unis. Nous ne serons pas tenus d'annuler votre achat et de vous rembourser le **prix d'achat** si votre **lot** ne peut être exporté ou importé ou s'il est saisi pour une quelconque raison par une autorité gouvernementale. Il vous incombe de déterminer quelles sont les exigences des lois et réglementations applicables en matière d'exportation et d'importation de biens contenant ces matériaux protégés ou réglementés, et il vous incombe également de les respecter.

(c) Interdiction d'importation d'ivoire d'éléphant africain aux États-Unis
Les États-Unis interdisent l'importation d'ivoire d'éléphant africain. Tout **lot** contenant de l'ivoire d'éléphant ou un autre matériau de la faune pouvant facilement être confondu avec de l'ivoire d'éléphant (par exemple l'ivoire de mammouth, l'ivoire de

morse ou l'ivoire de calao à casque) ne peut être importé aux États-Unis qu'accompagné des résultats d'un test scientifique rigoureux accepté par Fish & Wildlife, confirmant que le matériau n'est pas de l'ivoire d'éléphant africain. Si de tels tests scientifiques rigoureux ont été réalisés sur un **lot** avant sa mise en vente, nous l'indiquerons clairement dans la description du **lot**. Dans tous les autres cas, nous ne pouvons pas confirmer si un **lot** contient ou non de l'ivoire d'éléphant africain et vous achetez ce **lot** à vos risques et périls et devrez prendre en charge les frais des tests scientifiques ou autres rapports requis pour l'importation aux États-Unis. Si lesdits tests ne sont pas concluants ou confirment que le matériau est bien à base d'éléphant africain, nous ne serons pas tenus d'annuler votre achat ni de vous rembourser le **prix d'achat**.

(d) **Lots** d'origine iranienne
Certains pays interdisent ou imposent des restrictions à l'achat et/ou à l'importation d'œuvres d'artisanat traditionnel d'origine iranienne (des œuvres dont l'auteur n'est pas un artiste reconnu et/ou qui ont une fonction, tels que des tapis, des bols, des aiguères, des tuiles ou carreaux de carrelage, des boîtes ornementales). Par exemple, les États-Unis interdisent l'importation de ce type d'objets et leur achat par des ressortissants américains (où qu'ils soient situés). D'autres pays ne permettent l'importation de ces biens que dans certaines circonstances. À l'attention des acheteurs, Christie's indique sous le titre des **lots** s'ils proviennent d'Iran (Perse). Il vous appartient de veiller à ne pas acheter ou importer un **lot** en violation des sanctions ou des embargos commerciaux qui s'appliquent à vous.

(e) Or
L'or de moins de 18 ct n'est pas considéré comme étant de l'« or » dans tous les pays et peut être refusé à l'importation dans ces pays sous la qualification de « or ».

(f) Bijoux anciens
En vertu des lois actuelles, les bijoux de plus de 50 ans valant au moins €50.000 nécessiteront une autorisation d'exportation dont nous pouvons faire la demande pour vous. L'obtention de cette licence d'exportation de bijoux peut prendre jusqu'à 8 semaines.

(g) Montres
(i) De nombreuses montres proposées à la vente dans ce catalogue sont photographiées avec des bracelets fabriqués à base de matériaux issus d'espèces animales en danger ou protégées telles que l'alligator ou le crocodile. Ces **lots** sont signalés par le symbole ~ dans le catalogue. Ces bracelets faits d'espèces en danger sont présentés uniquement à des fins d'exposition et ne sont pas en vente. Christie's retirera et conservera les bracelets avant l'expédition des montres. Sur certains sites de vente, Christie's peut, à son entière discrétion, mettre gratuitement ces bracelets à la disposition des acheteurs des **lots** s'ils sont retirés en personne sur le site de vente dans le délai de 1 an à compter de la date de la vente. Veuillez vérifier auprès du département ce qu'il en est pour chaque **lot** particulier.

(ii) L'importation de montres de luxe comme les Rolex aux États-Unis est soumise à de très fortes restrictions. Ces montres ne peuvent pas être expédiées aux États-Unis et peuvent seulement être importées en personne. En règle générale, un acheteur ne peut importer qu'une seule montre à la fois aux États-Unis. Dans ce catalogue, ces montres ont été signalées par un F. Cela ne vous dégage pas de l'obligation de payer le **lot**. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter nos spécialistes chargés de la vente.

En ce qui concerne tous les symboles et autres marquages mentionnés au paragraphe H2, veuillez noter que les **lots** sont signalés par des symboles à titre indicatif, uniquement pour vous faciliter la consultation du catalogue, mais nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'oublis.

I. NOTRE RESPONSABILITE ENVERS VOUS

(a) Nous ne donnons aucune garantie quant aux déclarations faites ou aux informations données par Christie's, ses représentants ou ses employés à propos d'un **lot**, excepté ce qui est prévu dans la **garantie** d'authenticité, et, sauf disposition législative d'ordre public contraire, toutes les **garanties** et autres conditions qui pourraient être ajoutées à cet accord en vertu de la loi sont exclues.

Les **garanties** figurant au paragraphe E1 relèvent de la responsabilité du vendeur et ne nous engagent pas envers vous.

(b) (i) Nous ne sommes aucunement responsables envers vous pour quelque raison que ce soit (que ce soit pour rupture du présent accord ou pour toute autre question relative à votre achat d'un **lot** ou à une enchère), sauf en cas de fraude ou de fausse déclaration de notre part ou autrement que tel qu'expressément énoncé dans les présentes Conditions de vente ;

(ii) nous ne faisons aucune déclaration, ne donnons aucune **garantie**, ni n'assumons aucune responsabilité de quelque sorte que ce soit relativement à un **lot** concernant sa qualité marchande, son adaptation à une fin particulière, sa description, sa taille, sa qualité, son **état**, son attribution, son authenticité, sa rareté, son importance, son support, sa **provenance**, son historique d'exposition, sa documentation ou sa pertinence historique. Sous

réserve de toute disposition impérative contraire du droit local, toute **garantie** de quelque sorte que ce soit est exclue du présent **paragraphe**.

(c) En particulier, veuillez noter que nos services d'ordres d'achat et d'enchères par téléphone, Christie's LIVE™, les rapports de condition, le convertisseur de devises et les écrans vidéo dans les salles de vente sont des services gratuits et que nous déclinons toute responsabilité à votre égard en cas d'erreurs (humaines ou autres), d'omissions ou de pannes de ces services.

(d) Nous n'avons aucune responsabilité envers qui que ce soit d'autre qu'un acheteur dans le cadre de l'achat d'un **lot**.

(e) Si, malgré les stipulations des paragraphes (a) à (d) ou E2(i) ci-dessus, nous sommes jugés responsables envers vous pour quelque raison que ce soit, notre responsabilité sera limitée au montant du **prix d'achat** que vous avez versé. Nous ne serons pas responsables envers vous en cas de manque à gagner ou de perte d'activité, de perte d'opportunités ou de valeur, de perte d'économies escomptées ou d'intérêts, de coûts, de dommages ou de dépenses.

J. AUTRES STIPULATIONS

1. Annuler une vente

Outre les cas d'annulation prévus dans les présentes Conditions de vente, nous pouvons annuler la vente d'un **lot** si nous estimons raisonnablement que la réalisation de la transaction est, ou pourrait être, illicite ou que la vente engage notre responsabilité ou celle du vendeur envers quelqu'un d'autre ou qu'elle est susceptible de nuire à notre réputation.

2. Enregistrements

Nous pouvons filmer et enregistrer toutes les ventes aux enchères. Toutes les informations personnelles ainsi collectées seront maintenues confidentielles. Christie's pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales, et sauf opposition des personnes concernées aux fins d'exercice de son activité et à des fins commerciales et de marketing. Si vous ne souhaitez pas être filmé, vous devez procéder à des enchères téléphoniques, ou nous délivrer un ordre d'achat, ou utiliser Christie's LIVE. Sauf si nous donnons notre accord écrit et préalable, vous n'êtes pas autorisé à filmer ni à enregistrer les ventes aux enchères.

3. Droits d'Auteur

Nous détenons les droits d'auteur sur l'ensemble des images, illustrations et documents écrits produits par ou pour nous concernant un **lot** (y compris le contenu de nos catalogues, sauf indication contraire). Vous ne pouvez pas les utiliser sans notre autorisation écrite préalable. Nous ne donnons aucune **garantie** que vous obtiendrez des droits d'auteur ou d'autres droits de reproduction sur le **lot**.

4. Autonomie des dispositions

Si une partie quelconque de ces Conditions de vente est déclarée, par un tribunal quel qu'il soit, non valable, illégale ou inapplicable, il ne sera pas tenu compte de cette partie mais le reste des Conditions de vente restera pleinement valable dans toutes les limites autorisées par la loi.

5. Transfert de vos droits et obligations

Vous ne pouvez consentir de sûreté ni transférer vos droits et responsabilités découlant de ces Conditions de vente et du contrat de vente sans notre accord écrit et préalable. Les dispositions de ces Conditions de vente s'appliquent à vos héritiers et successeurs, et à toute personne vous succédant dans vos droits.

6. Traduction

Nous vous fournissons une traduction de ces Conditions de vente, la version française fera foi en cas de litige ou de désaccord lié à ou découlant des présentes.

7. Loi informatique et liberté

Dans le cadre de ses activités de vente aux enchères et de vente de gré à gré, de marketing et de fourniture de services, et afin de gérer les restrictions d'enchérir ou de proposer des biens à la vente, Christie's est amenée à collecter des données à caractère personnel concernant le vendeur et l'acheteur destinées aux sociétés du **Groupe Christie's**. Le vendeur et l'acheteur disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données à caractère personnel les concernant, qu'ils pourront exercer en s'adressant à leur interlocuteur habituel chez Christie's France. Christie's pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales, et aux fins d'exercice de son activité, et notamment , sauf opposition des personnes concernées, à des fins opérations commerciales et de marketing.

Dès lors que la réglementation impose d'effectuer une déclaration ou de demander une autorisation pour la mise en vente ou le transport d'un objet, les autorités compétentes requièrent de Christie's la communication de vos coordonnées et de votre facture (en ce compris toutes données personnelles).

8. Renonciation

Aucune omission ou aucun retard dans l'exercice de ses droits et recours par Christie's, prévus par les présentes Conditions de vente, n'empêche renonciation à ces droits ou recours, ni n'empêche l'exercice ultérieur de ces droits ou recours, ou de tout autre droit ou recours. L'exercice

AVIS IMPORTANTS

et explication des pratiques de catalogage

ponctuel ou partiel d'un droit ou recours n'emporte pas d'interdiction ni de limitation d'aucune sorte d'exercer pleinement ce droit ou recours, ou tout autre droit ou recours.

9. Loi et compétence juridictionnelle

L'ensemble des droits et obligations découlant des présentes Conditions de vente seront régis par la loi française et seront soumis, en ce qui concerne leur interprétation et leur exécution, aux tribunaux compétents de Paris. Avant que vous n'engagiez ou que nous n'engagions un recours devant les tribunaux (à l'exception des cas limités dans lesquels un litige, un différend ou une demande intervient en liaison avec une action en justice engagée par un tiers et où ce litige peut être associé à ce recours) et si nous en convenons, chacun de nous tentera de régler le litige par une médiation conduite dans le respect de la procédure relative à la médiation prévue par le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (39 avenue F.D. Roosevelt - 75008 Paris) avec un médiateur inscrit auprès du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris et jugé acceptable par chacun de nous. Si le litige n'est pas résolu par une médiation, il sera exclusivement tranché par les tribunaux civils français. Nous aurons le droit d'engager un recours contre vous devant toute autre juridiction. En application des dispositions de l'article L.321-17 du Code de commerce, il est rappelé que les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par 5 ans à compter de l'adjudication.

10. Prémption

Dans certains cas, l'Etat français peut exercer un droit de prémption sur les œuvres d'art mises en vente publique, conformément aux dispositions des articles L123-1 et L123-2 du Code du Patrimoine. L'Etat se substitue alors au dernier enchérisseur. En pareil cas, le représentant de l'Etat formule sa déclaration juste après la chute du marteau auprès de la société habilitée à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré après-vente. La décision de prémption doit ensuite être confirmée dans un délai de quinze jours. Christie's n'est pas responsable du fait des décisions administratives de prémption.

11. Trésors nationaux - Biens Culturels

Des certificats d'exportation pourront être nécessaires pour certains achats. L'Etat français a la faculté de refuser d'accorder un certificat d'exportation si le lot est réputé être un trésor national. Nous n'assurons aucune responsabilité du fait des décisions administratives de refus de certificat pouvant être prises, et la demande d'un certificat d'exportation ou de tout autre document administratif n'affecte pas l'obligation de paiement immédiat de l'acheteur ni le droit de Christie's de percevoir des intérêts en cas de paiement tardif. Si l'acheteur demande à Christie's d'effectuer les formalités en vue de l'obtention d'un certificat d'exportation pour son compte, Christie's pourra lui facturer ses débours et ses frais liés à ce service. Christie's n'aura pas à rembourser ces sommes en cas de refus dudit certificat ou de tout autre document administratif. La non-obtention d'un certificat ne peut en aucun cas justifier un retard de paiement ou l'annulation de la vente de la part de l'acheteur. Sont présentées ci-dessous, de manière non exhaustive, les catégories d'œuvres ou objets d'art accompagnés de leur seuil de valeur respectif au-dessus duquel un Certificat de bien culturel (dit CBC ou « passeport ») peut être requis pour que l'objet puisse sortir du territoire français. Le seuil indiqué entre parenthèses est celui requis pour une demande de sortie du territoire européen, dans le cas où ce dernier diffère du premier seuil.

- Peintures et tableaux en tous matériaux sur tous supports ayant plus de 50 ans d'âge 150.000 €
- Meubles et objets d'ameublement, tapis, tapisseries, horlogerie, ayant plus de 50 ans d'âge 50.000 €
- Aquarelles, gouaches et pastels ayant plus de 50 ans d'âge 30.000 €
- Sculptures originales ou productions de l'art statuaire originales, et copies produites par le même procédé que l'original ayant plus de 50 ans d'âge 50.000 €
- Livres de plus de 100 ans d'âge 50.000 €
- Véhicules de plus de 75 ans d'âge 50.000 €
- Dessins ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €
- Estampes, gravures, sérigraphies et lithographies originales et affiches originales ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €
- Photographies, films et négatifs ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €
- Cartes géographiques imprimées ayant plus de cent ans d'âge 15.000 €
- Incunables et manuscrits, y compris cartes et partitions (UE : quelle que soit la valeur) 1.500 €
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge provenant directement de fouilles (1)
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge ne provenant pas directement de fouilles 1.500 €
- Eléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux (ayant plus de 100 ans d'âge) (1)
- Archives de plus de 50 ans d'âge 300 €

(UE : quelle que soit la valeur)

12. Informations contenues sur www.christies.com

Les détails de tous les lots vendus par nous, y compris les descriptions du catalogue et les prix, peuvent être rapportés sur www.christies.com. Les totaux de vente correspondent au **prix marteau** plus les **frais de vente** et ne tiennent pas compte des coûts, frais de financement ou de l'application des crédits des acheteurs ou des vendeurs. Nous ne sommes malheureusement pas en mesure d'accéder aux demandes de suppression de ces détails de www.christies.com.

K. GLOSSAIRE

authentique : un exemplaire véritable, et non une copie ou une contrefaçon :

- (i) de l'œuvre d'un artiste, d'un auteur ou d'un fabricant particulier, si le lot est décrit dans l'intitulé comme étant l'œuvre dudit artiste, auteur ou fabricant ;
- (ii) d'une œuvre créée au cours d'une période ou culture particulière, si le lot est décrit dans l'intitulé comme étant une œuvre créée durant cette période ou culture ;
- (iii) d'une œuvre correspondant à une source ou une origine particulière si le lot est décrit dans l'intitulé comme étant de cette origine ou source ; ou
- (iv) dans le cas de pierres précieuses, d'une œuvre qui est faite à partir d'un matériau particulier, si le lot est décrit dans l'intitulé comme étant fait de ce matériau.

garantie d'authenticité : la garantie que nous donnons dans les présentes Conditions de vente selon laquelle un lot est authentique, comme décrit à la section E2 du présent accord.

frais de vente : les frais que nous paie l'acheteur en plus du **prix marteau**. **description du catalogue** : la description d'un lot dans le catalogue de la vente aux enchères, éventuellement modifiée par des avis en salle de vente.

Groupe Christie's : Christie's International Plc, ses filiales et d'autres sociétés au sein de son groupe d'entreprises.

état : l'état physique d'un lot.

date d'échéance : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe F1(a).

estimation : la fourchette de prix indiquée dans le catalogue ou dans tout avis en salle de vente dans laquelle nous pensons qu'un lot pourrait se vendre. **estimation basse** désigne le chiffre le moins élevé de la fourchette et **estimation haute** désigne le chiffre le plus élevé. L'estimation moyenne correspond au milieu entre les deux.

prix marteau : le montant de l'enchère la plus élevée que le commissaire-priseur accepte pour la vente d'un lot.

intitulé : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe E2.

lot : un article à mettre aux enchères (ou plusieurs articles à mettre aux enchères de manière groupée).

autres dommages : tout dommage particulier, consécutif, accessoire, direct ou indirect de quelque nature que ce soit ou tout dommage inclus dans la signification de «particulier», «consécutif» «direct», «indirect», ou «accessoire» en vertu du droit local.

prix d'achat : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe F1(a).

provenance : l'historique de propriété d'un lot.

avec réserve : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe E2 et **intitulés avec réserve** désigne la section dénommée **intitulés avec réserve** sur la page du catalogue intitulée « Avis importants et explication des pratiques de catalogage ».

prix de réserve : le montant confidentiel en dessous duquel nous ne vendrons pas un lot.

avis en salle de vente : un avis écrit affiché près du lot dans la salle de vente et sur www.christies.com, qui est également lu aux enchérisseurs potentiels par téléphone et notifié aux clients qui ont laissé des ordres d'achat, ou une annonce faite par le commissaire-priseur soit au début de la vente, soit avant la mise aux enchères d'un lot particulier.

caractères MAJUSCULES : désigne mot ou un passage dont toutes les lettres sont en MAJUSCULES.

garantie : une affirmation ou déclaration dans laquelle la personne qui en est l'auteur garantit que les faits qui y sont exposés sont exacts.

rapport de condition : déclaration faite par nous par écrit à propos d'un lot, et notamment à propos de sa nature ou de son état.

SYMBOLES EMPLOYÉS DANS NOS CATALOGUES

La signification des mots en caractères gras dans la présente section se trouve à la fin de la rubrique du catalogue intitulée « Conditions de vente »

- Lot transféré dans un entrepôt extérieur. Retrouvez les informations concernant les frais de stockage et l'adresse d'enlèvement en page 126
- Christie's a un intérêt financier direct sur le lot. Voir ci-dessous « Intérêt financier de Christie's sur un lot ».
- Le vendeur de ce lot est l'un des collaborateurs de Christie's.
- △ Détenu par Christie's ou une autre société du **Groupe Christie's** en tout ou en partie. Voir ci-dessous « Intérêt financier de Christie's sur un lot ».
- ◇ Christie's a un intérêt financier direct dans sur lot et a financé tout ou partie de cet intérêt avec l'aide de quelqu'un d'autre. Voir ci-dessous « Intérêt financier de Christie's sur un lot ».
- Lot proposé sans **prix de réserve** qui sera rendu à l'enchérisseur faisant l'enchère la plus élevée, quelle que soit l'estimation préalable à la vente indiquée dans le catalogue.
- ~ Le lot comprend des matériaux d'espèces en danger, ce qui pourrait entraîner des restrictions à l'exportation. Voir section H2(b) des Conditions de vente.
- Ψ Le lot comprend des matériaux d'espèces en danger, uniquement pour la présentation et non pour la vente. Voir section H2(b) des Conditions de vente.
- F Lot ne pouvant pas être expédié vers les États-Unis. Voir section H2 des Conditions de vente.
- f Des frais additionnels de 5,5 % TTC du prix d'adjudication seront prélevés en sus des frais habituels à la charge de l'acheteur. Ces frais additionnels sont susceptibles d'être remboursés à l'acheteur sur présentation d'une preuve d'exportation du lot hors de l'Union Européenne dans les délais légaux (Voir la Section « TVA » des Conditions de vente).
- + La TVA au taux de 20% sera due sur le total du prix d'adjudication et des frais à la charge de l'acheteur. Pour plus d'informations, voir la Section D.2. « Régime de TVA et condition de l'exportation » ci-dessus.
- ++ La TVA au taux de 5,5% sera due sur le total du prix d'adjudication et des frais à la charge de l'acheteur. Pour plus d'informations, voir la Section D.2. « Régime de TVA et condition de l'exportation » ci-dessus.

Veillez noter que les lots sont signalés par des symboles à titre indicatif, uniquement pour vous faciliter la consultation du catalogue. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'oublis.

RAPPORTS DE CONDITION

Veillez contacter le Département des spécialistes pour obtenir un rapport de condition sur l'état d'un lot particulier (disponible pour les lots supérieurs à 3 000 €). Les rapports de condition sont fournis à titre de service aux clients intéressés. Les clients potentiels doivent prendre note que les descriptions de propriété ne sont pas des garanties et que chaque lot est vendu « en l'état ».

TOUTES LES DIMENSIONS ET LES POIDS SONT APPROXIMATIFS.

OBJETS COMPOSÉS DE MATERIAUX PROVENANT D'ESPECES EN VOIE DE DISPARITION ET AUTRES ESPECES PROTEGEES

Les objets composés entièrement ou en partie (quel que soit le pourcentage) de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées, sont généralement marqués par le symbole ~ dans le catalogue. Ces matériaux sont notamment l'ivoire, l'écaille de tortue, la peau de crocodile, d'autruche, et certaines espèces de corail, ainsi que le bois de rose du Brésil. Les acheteurs sont avisés que de nombreux pays interdisent l'importation de tout bien contenant de tels matériaux ou exigent un permis (i.e., un permis CITES) délivré par les autorités compétentes des pays d'exportation et d'importation du bien. Par conséquent, les acheteurs sont invités à se renseigner auprès des autorités compétentes avant d'enchérir pour tout bien composé entièrement ou en partie de tels matériaux dont ils envisagent l'importation dans un autre pays. Nous vous remercions de bien vouloir noter qu'il est de la responsabilité des acheteurs de déterminer et de satisfaire aux exigences de toutes les lois ou règlements applicables à l'exportation ou l'importation des biens composés de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées. L'impossibilité pour un acheteur d'exporter ou d'importer un tel bien composé des matériaux provenant d'espèces en voie de disparition et/ou protégées ne serait en aucun cas être retenue comme fondement pour justifier une demande d'annulation ou de la rescision de la vente. Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait que le marquage des lots entièrement ou en partie composés de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou

protégées, au moyen notamment de l'utilisation du symbole - dans les catalogues, et qui font potentiellement l'objet d'une réglementation spécifique, est effectué à titre purement facultatif et indicatif pour la commodité de nos clients, et qu'en conséquence, Christie's ne pourra en aucun cas être tenue responsable pour toute erreur ou omission quelle qu'elle soit.

À PROPOS DES PIERRES DE COULEUR

Il est rappelé aux acheteurs potentiels que nombre de pierres précieuses de couleur ont été historiquement traitées pour améliorer leur apparence. Certaines méthodes d'amélioration, comme le chauffage, sont couramment utilisées pour améliorer la couleur ou la transparence, plus particulièrement pour les rubis et les saphirs. D'autres méthodes, comme l'huilage, améliorent la clarté des émeraudes. Ces traitements sont généralement admis par les négociants internationaux en joaillerie. Bien que le traitement par chauffage pour améliorer la couleur soit largement réputé être permanent, il peut avoir un certain impact sur la durabilité de la pierre précieuse et une attention spécifique peut être nécessaire au fil des ans. Les pierres qui ont été huilées, par exemple, peuvent nécessiter un nouvel huilage après quelques années pour conserver au mieux leur apparence. La politique de Christie's est d'obtenir des rapports gemmologiques en provenance de laboratoires gemmologiques jouissant d'une renommée internationale qui décrivent certaines des pierres précieuses vendues par Christie's. La disponibilité de tels rapports apparaîtra dans le catalogue. Les rapports de laboratoires gemmologiques américains utilisés par Christie's mentionneront toute amélioration par chauffage ou autre traitement. Les rapports de laboratoires gemmologiques européens détailleront uniquement le traitement par chauffage sur demande mais confirmeront l'absence de tout traitement ou traitement par chauffage. En raison des variations d'approche et de technologie, il peut n'y avoir aucun consensus entre les laboratoires quant à savoir si une pierre spécifique a été traitée, la portée ou le degré de permanence de son traitement. Il n'est pas possible pour Christie's d'obtenir un rapport gemmologique pour chaque pierre que la maison offre. Les acheteurs potentiels doivent être conscients que toutes les pierres peuvent avoir été améliorées par un traitement ou un autre. Pour de plus amples détails, nous renvoyons les acheteurs potentiels des États-Unis à la fiche d'information préparée par la commission des normes gemmologiques (Gemstones Standards Commission), disponible à la rubrique de visualisation. Les acheteurs potentiels peuvent demander des rapports de laboratoires pour tout article non certifié si la demande est effectuée au moins trois semaines avant la date prévue de la vente aux enchères. Ce service fait l'objet d'un paiement par avance par la partie requérante. Du fait que l'amélioration affecte la valeur de marché, les estimations de Christie's refléteront les informations communiquées dans le rapport ou, en cas d'indisponibilité dudit rapport, l'hypothèse que les pierres précieuses ont pu être améliorées. Des rapports sur l'état sont généralement disponibles pour tous les lots sur demande et les experts de Christie's seront heureux de répondre à toute question.

AUX ACHETEURS POTENTIELS D'HORLOGES ET DE MONTRES

La description de l'état des horloges et des montres dans le présent catalogue, notamment les références aux défauts et réparations, est communiquée à titre de service aux acheteurs potentiels mais une telle description n'est pas nécessairement complète. Bien que Christie's puisse communiquer à tout acheteur potentiel à sa demande un rapport sur l'état pour tout lot, un tel rapport peut également être incomplet et ne pas spécifier tous les défauts ou remplacements mécaniques. Par conséquent, toutes les horloges et les montres doivent être inspectées personnellement par les acheteurs potentiels afin d'évaluer l'état du bien offert à la vente. Tous les lots sont vendus « en l'état » et l'absence de toute référence à l'état d'une horloge ou d'une montre n'implique pas que le lot est en bon état et sans défaut, réparation ou restauration. En théorie, toutes les horloges et les montres ont été réparées au cours de leur vie et peuvent aujourd'hui inclure des pièces non originales. En outre, Christie's ne fait aucune déclaration ou n'apporte aucune garantie quant à l'état de fonctionnement d'une horloge ou d'une montre. Les montres ne sont pas toujours représentées en taille réelle dans le catalogue. Il est demandé aux acheteurs potentiels de se référer à la description des lots pour connaître les dimensions de chaque montre. Veuillez noter que la plupart des montres bracelets avec boîtier étanche ont été ouvertes afin d'identifier le type et la qualité de leur mouvement. Il ne doit pas être tenu pour acquis que ces montres demeurent étanches. Il est recommandé aux acheteurs potentiels de faire vérifier l'état des montres par un horloger compétent avant leur utilisation. Veuillez également noter que certains pays ne considèrent pas l'or de moins de 18 ct comme de « l'or » et peuvent en refuser l'importation. En cas de refus d'importation, Christie's ne peut en aucun cas être tenue pour responsable. Veuillez également noter que toutes les montres Rolex du catalogue de cette vente Christie's sont vendues en l'état. Christie's ne peut être tenue pour garante de l'authenticité de chacun des composants de ces montres Rolex. Les bracelets décrits comme associés ne sont pas des éléments d'origine et peuvent ne pas être authentiques. Il revient aux acheteurs potentiels de s'assurer personnellement de la condition de l'objet. Des rapports sur l'état des lots peuvent être demandés à Christie's. Ils sont donnés en toute objectivité selon les termes des Conditions de vente imprimées à la fin du catalogue. Ces rapports sont communiqués aux acheteurs potentiels seulement à titre indicatif et ne détaillent pas tous les remplacements de composants effectués

ainsi que toutes les imperfections. Ces rapports sont nécessairement subjectifs. Il est précisé aux acheteurs potentiels qu'un certificat n'est disponible que s'il en est fait mention dans la description du lot. Les montres de collection contenant souvent des mécanismes complexes et d'une grande finesse, il est rappelé aux acheteurs potentiels qu'un examen général, un remplacement de la pile ou une réparation plus approfondie - à la charge de l'acheteur - peut être nécessaire.

CONCERNANT LES ESTIMATIONS DE POIDS

Le poids brut de l'objet est indiqué dans le catalogue. Les poids des pierres précieuses ont pu être estimés par mesure. Ces chiffres sont censés être des directives approximatives et ne doivent pas être considérés comme exacts.

POUR LA JOAILLERIE

Les termes utilisés dans le présent catalogue revêtent les significations qui leur sont attribuées ci-dessous. Veuillez noter que toutes les déclarations dans le présent catalogue quant à leur paternité sont effectuées sous réserve des dispositions des Conditions de vente de restriction de garantie.

NOM DES JOAILLIERS DANS LE TITRE

1. Par Boucheron : Quand le nom du créateur apparaît dans le titre cela signifie, selon l'opinion raisonnable de Christie's, que le bijou est de ce fabricant.

NOM DES JOAILLIERS SOUS LA DESCRIPTION

1. Signé Boucheron : Le bijou porte une signature qui, selon l'opinion raisonnable de Christie's, est authentique.
2. Avec le nom du créateur pour Boucheron : Le bijou revêt une marque mentionnant un fabricant qui, selon l'opinion raisonnable de Christie's, est authentique.
3. Par Boucheron : selon l'opinion raisonnable de Christie's, signifie par le joaillier malgré l'absence de signature.
4. Monté par Boucheron : selon l'opinion raisonnable de Christie's, signifie que le sertissage a été créé par le joaillier qui a utilisé des pierres initialement fournies par son client.
5. Monté uniquement par Boucheron : selon l'opinion raisonnable de Christie's, signifie que le sertissage a été créé par le joaillier mais que les pierres précieuses ont été remplacées ou que le bijou a été modifié d'une certaine manière après sa fabrication.

PERIODES

1. ANTIQUITE - PLUS DE 100 ANS
2. ART NOUVEAU - 1895-1910
3. BELLE ÉPOQUE - 1895-1914
4. ART DÉCO - 1915-1935
5. RÉTRO - ANNÉES 1940

CERTIFICATS D'AUTHENTICITÉ

Certains fabricants ne fournissent pas de certificat d'authenticité, Christie's n'a aucune obligation d'en fournir aux acheteurs, sauf mention spécifique contraire dans la description du lot au catalogue de la vente. Excepté en cas de contrefaçon reconnue par Christie's, aucune annulation de vente ne saurait être prononcée pour cause de non-délivrance d'un certificat d'authenticité par un fabricant.

MÉTAUX PRÉCIEUX

Certains **lots** contenant de l'or, de l'argent ou du platine doivent selon la loi être présentés au bureau de **garantie** territorialement compétent afin de les soumettre à des tests d'alliage et de les poinçonner. Christie's n'est pas autorisée à délivrer ces **lots** aux acheteurs tant qu'ils ne sont pas marqués. Ces marquages seront réalisés par Christie's aux frais de l'acheteur, dès que possible après la vente. Une liste de tous les **lots** nécessitant un marquage sera mise à la disposition des acheteurs potentiels avant la vente.

INTERET FINANCIER DE CHRISTIE'S SUR UN LOT

De temps à autre, Christie's peut proposer à la vente un **lot** qu'elle possède en totalité ou en partie. Ce bien est signalé dans le catalogue par le symbole Δ à côté du numéro de **lot**.

Parfois, Christie's a un intérêt financier direct dans des **lots** mis en vente, tel que le fait de garantir un prix minimum ou de consentir une avance au vendeur qui n'est **garantie** que par le bien mis en vente. Lorsque Christie's détient un tel intérêt financier, les **lots** en question sont signalés par le symbole \circ à côté du numéro de **lot**.

Lorsque Christie's a financé tout ou partie de cet intérêt par l'intermédiaire d'un tiers, les **lots** sont signalés dans le catalogue par le symbole ∇ . Lorsqu'un tiers accepte de financer tout ou partie de l'intérêt de Christie's dans un **lot**, il prend tout ou partie du risque que le **lot** ne soit pas vendu, et sera rémunéré en échange de l'acceptation de ce risque sur la base d'un montant forfaitaire.

Lorsque Christie's a un droit réel ou un intérêt financier dans chacun des **lots** du catalogue, Christie's ne signale pas chaque **lot** par un symbole, mais indique son intérêt en couverture du catalogue.

INTITULÉS AVEC RÉSERVE

*« **attribué à...** » à notre avis, est probablement en totalité ou en partie, une œuvre réalisée par l'artiste.

*« **studio de.../atelier de...** » à notre avis, œuvre exécutée dans le studio ou l'atelier de l'artiste, peut-être sous sa surveillance.

*« **entourage de...** » à notre avis, œuvre datant de la période de l'artiste et dans laquelle on remarque une influence.

*« **disciple de...** » à notre avis, œuvre exécutée dans le style de l'artiste

mais pas nécessairement par l'un de ses élèves.

*« **à la manière de...** » à notre avis, œuvre exécutée dans le style de l'artiste mais d'une date plus récente.

*« **d'après...** » à notre avis, une copie (quelle qu'en soit la date) d'une œuvre de l'auteur.

*« **signé... / « daté... » / « inscrit... »** » à notre avis, l'œuvre a été signée/datée/dotée d'une inscription par l'artiste. L'ajout d'un point d'interrogation indique un élément de doute.

*« **avec signature... / « avec date... » / « avec inscription... »** » à notre avis, la signature/la date/l'inscription sont de la main de quelqu'un d'autre que l'artiste.

La date donnée pour les gravures de maîtres anciens, modernes et contemporains, est la date (ou la date approximative lorsque précédée du préfix « vers ») à laquelle la matrice a été travaillée et pas nécessairement la date à laquelle l'œuvre a été imprimée ou publiée.

* Ce terme et sa définition dans la présente explication des pratiques de catalogue sont des déclarations réservées sur la paternité de l'œuvre. Si l'utilisation de ce terme repose sur une étude attentive et représente l'opinion de spécialistes, Christie's et le vendeur n'assument aucun risque ni aucune responsabilité en ce qui concerne l'authenticité de la qualité d'auteur de tout **lot** du présent catalogue décrit par ce terme, la **Garantie d'authenticité** ne s'appliquant pas en ce qui concerne les **lots** décrits à l'aide de ce terme.

SALLES DE VENTES INTERNATIONALES, BUREAUX DE REPRÉSENTATION EUROPÉENS, CONSULTANTS ET AUTRES SERVICES DE CHRISTIE'S

**ARGENTINE
BUENOS AIRES**
+54 11 43 93 42 22
Cristina Carlisle

**AUSTRALIE
SYDNEY**
+61 (0)2 9326 1422
Ronan Sulich

**AUSTRICHE
VIENNE**
+43 (0)1 533 881214
Angela Baillou

**BELGIQUE
BRUXELLES**
+32 (0)2 512 88 30
Roland de Lathuy

**BRÉSIL
SÃO PAULO**
+5511 3061 2576
Nathalie Lenci

**CHILI
SANTIAGO**
+56 2 2 2631642
Denise Ratinoff
de Lira

**COLOMBIE
BOGOTA**
+571 635 54 00
Juanita Madrinan

**DANEMARK
COPENHAGEN**
+45 3962 2377
Birgitta Hillingso
(Consultant)
+ 45 2612 0092
Rikke Juel Brandt
(Consultant)

**FINLANDE
ET ETATS BALTES
HELSINKI**
+358 40 5837945
Barbro Schauman
(Consultant)

**FRANCE ET
DÉLÉGUES RÉGIONAUX
-PARIS**
+33 (0)1 40 76 85 85

**CENTRE, AUVERGNE,
LIMOUSIN & BOURGOGNE**
+33 (0)6 10 34 44 35
Marine Desproges-Gotteron

**BRETAGNE, PAYS DE LA
LOIRE & NORMANDIE**
+33 (0)6 09 44 90 78
Virginie Gregory

GRAND EST
+33 (0)6 07 16 34 25
Jean-Louis Janin Daviet

NORD-PAS DE CALAIS
+33 (0)6 09 63 21 02
Jean-Louis Brémilts

**POITOU-CHARENTE
AQUITAINE**
+33 (0)5 56 81 65 47
Marie-Cécile Moueix

**PROVENCE -
ALPES CÔTE D'AZUR**
+33 (0)6 71 99 97 67
Fabienne Albertini-Cohen

RHÔNE ALPES
+ 33 (0) 6 30 73 67 17
Françoise Papapietro

**ALLEMAGNE
DÜSSELDORF**
+49 (0)2114 91 59 352
Arno Verkade

FRANCFORT
+49 170 840 7950
Natalie Radziwill

HAMBOURG
+49 (0)40 27 94 073
Christiane Gräfin
zu Rantzau

MUNICH
+49 (0)89 24 20 96 80
Marie Christine Gräfin Huyn

STUTTGART
+49 (0)71 12 26 96 99
Eva Susanne
Schweizer

**INDE
MUMBAI**
+91 (22) 2280 7905
Sonal Singh

**INDONESIE
JAKARTA**
+62 (0)21 7278 6268
Charmie Hamami

**ISRAËL
TEL AVIV**
+972 (0)3 695 0695
Roni Gilat-Baharaff

**ITALIE
-MILAN**
+39 02 303 2831
Cristiano De Lorenzo

ROME
+39 06 686 3333
Marina Cicogna

ITALIE DU NORD
+39 348 3131 021
Paola Gradi
(Consultant)

TURIN
+39 347 2211 541
Chiara Massimello
(Consultant)

VENISE
+39 041 277 0086
Bianca Arrivabene Valenti
Gonzaga (Consultant)

BOLOGNE
+39 051 265 154
Benedetta Possati Vittori
Venenti (Consultant)

GÈNES
+39 010 245 3747
Rachele Guicciardi
(Consultant)

FLORENCE
+39 055 219 012
Alessandra Niccolini di
Camugliano (Consultant)

**CENTRE &
ITALIE DU SUD**
+39 348 520 2974
Alessandra Allaria
(Consultant)

**JAPON
TOKYO**
+81 (0)3 6267 1766
Chie Banta

**MALAISIE
KUALA LUMPUR**
+65 6735 1766
Nicole Tee

**MEXICO
MEXICO CITY**
+52 55 5281 5546
Gabriela Lobo

MONACO
+377 97 97 11 00
Nancy Dotta

**PAYS-BAS
-AMSTERDAM**
+31 (0)20 57 55 255
Arno Verkade

**NORVÈGE
OSLO**
+47 949 89 294
Cornelia Svedman
(Consultant)

**REPUBLIQUE POPULAIRE
DE CHINE
PÉKIN**
+86 (0)10 8583 1766

-HONG KONG
+852 2760 1766

-SHANGHAI
+86 (0)21 6355 1766

**PORTUGAL
LISBONNE**
+351 919 317 233
Mafalda Pereira Coutinho
(Consultant)

**RUSSIE
MOSCOU**
+7 495 937 6364
+44 20 7389 2318
Zain Talyarkhan

**SINGAPOUR
SINGAPOUR**
+65 6735 1766
Jane Ngiam

**AFRIQUE DU SUD
LE CAP**
+27 (21) 761 2676
Juliet Lomberg
(Independent Consultant)

**DURBAN &
JOHANNESBURG**
+27 (31) 207 8247
Gillian Scott-Berning
(Independent Consultant)

CAP OCCIDENTAL
+27 (44) 533 5178
Annabelle Conyngham
(Independent Consultant)

**CORÉE DU SUD
SÉOUL**
+82 2 720 5266
Jun Lee

**ESPAGNE
MADRID**
+34 (0)91 532 6626
Carmen Schjaer
Dalia Padilla

**SUÈDE
STOCKHOLM**
+46 (0)73 645 2891
Claire Ahman (Consultant)
+46 (0)70 9369 201
Louise Dyhlén (Consultant)

**SUISSE
-GENÈVE**
+41 (0)22 319 1766
Eveline de Proyart

-ZURICH
+41 (0)44 268 1010
Jutta Nixdorf

**TAIWAN
TAIPEI**
+886 2 2736 3356
Ada Ong

**THAÏLANDE
BANGKOK**
+66 (0)2 652 1097
Prapavadee Sophonpanich

**TURQUIE
ISTANBUL**
+90 (532) 558 7514
Eda Kehale Argün
(Consultant)

**ÉMIRATS ARABES UNIS
-DUBAI**
+971 (0)4 425 5647
Michael Jeha

**GRANDE-BRETAGNE
-LONDRES**
+44 (0)20 7839 9060

NORD
+44 (0)20 3219 6010
Thomas Scott

**NORD OUEST ET PAYS DE
GALLE**
+44 (0)20 7752 3033
Jane Blood

SUD
+44 (0)1730 814 300
Mark Wrey

ÉCOSSE
+44 (0)131 225 4756
Bernard Williams
Robert Lagneau
David Bowes-Lyon
(Consultant)

ÎLE DE MAN
+44 (0)20 7389 2032

ÎLES DE LA MANCHE
+44 (0)20 7389 2032

IRLANDE
+353 (0)87 638 0996
Christine Ryall (Consultant)

**ÉTATS UNIS
CHICAGO**
+1 312 787 2765
Catherine Busch

DALLAS
+1 214 599 0735
Caperia Ryan

HOUSTON
+1 713 802 0191
Jessica Phifer

LOS ANGELES
+1 310 385 2600
Sonya Roth

MIAMI
+1 305 445 1487
Jessica Katz

-NEW YORK
+1 212 636 2000

SAN FRANCISCO
+1 415 982 0982
Ellanor Notides

SERVICES LIÉS AUX VENTES

**COLLECTIONS PRIVÉES ET
"COUNTRY HOUSE SALES"**
Tel: +33 (0)1 4076 8598
Email: lgsosset@christies.com

INVENTAIRES
Tel: +33 (0)1 4076 8572
Email: vgineste@christies.com

**AUTRES SERVICES
CHRISTIE'S EDUCATION
LONDRES**
Tel: +44 (0)20 7665 4350
Fax: +44 (0)20 7665 4351
Email: london@christies.edu

NEW YORK
Tel: +1 212 355 1501
Fax: +1 212 355 7370
Email: newyork@christies.edu

HONG KONG
Tel: +852 2978 6768
Fax: +852 2525 3856
Email: hongkong@christies.edu

**CHRISTIE'S FINE ART STORAGE
SERVICES
NEW YORK**
+1 212 974 4570
Email: newyork@cfass.com

SINGAPOUR
Tel: +65 6543 5252
Email: singapore@cfass.com

**CHRISTIE'S INTERNATIONAL
REAL ESTATE
NEW YORK**
Tel: +1 212 468 7182
Fax: +1 212 468 7141
Email: info@christiesrealestate.com

LONDRES
Tel: +44 20 7389 2551
Fax: +44 20 7389 2168
Email: info@christiesrealestate.com

HONG KONG
Tel: +852 2978 6788
Fax: +852 2973 0799
Email: info@christiesrealestate.com

PHOTOGRAPHIES

JEUDI 8 NOVEMBRE 2018,
À 15H

9, avenue Matignon, 75008 Paris
CODE VENTE : 16417 - JUNGLE

(Les coordonnées apparaissant sur la preuve d'exportation doivent correspondre aux noms et adresses des professionnels facturés. Les factures ne pourront pas être modifiées après avoir été imprimées.)

LAISSER DES ORDRES D'ACHAT EN LIGNE
SUR CHRISTIES.COM

INCREMENTS

Les enchères commencent généralement en dessous de l'estimation basse et augmentent par paliers (incréments) de jusqu'à 10 pour cent. Le commissaire-priseur décidera du moment où les enchères doivent commencer et des incréments. Les ordres d'achat non conformes aux incréments ci-dessous peuvent être abaissés à l'intervalle d'enchères suivant.

de 100 à 2 000 €	par 100 €
de 2 000 à 3 000 €	par 200 €
de 3 000 à 5 000 €	par 200, 500, 800 €
de 5 000 à 10 000 €	par 500 €
de 10 000 à 20 000 €	par 1 000 €
de 20 000 à 30 000 €	par 2 000 €
de 30 000 à 50 000 €	par 2 000, 5 000, 8 000 €
de 50 000 à 100 000 €	par 5 000 €
de 100 000 à 200 000 €	par 10 000 €
au dessus de 200 000 €	à la discrétion du commissaire-priseur habilité.

Le commissaire-priseur est libre de varier les incréments au cours des enchères.

- Je demande à Christie's d'enchérir sur les lots indiqués jusqu'à l'enchère maximale que j'ai indiquée pour chaque lot.
- En plus du prix d'adjudication (« **prix marteau** ») l'acheteur accepte de nous payer des frais acheteur de 25% H.T. (soit 26,375% T.T.C. pour les livres et 30% T.T.C. pour les autres **lots**) sur les premiers €150.000 ; 20% H.T. (soit 21,10% T.T.C. pour les livres et 24% T.T.C. pour les autres **lots**) au-delà de €150.000 et jusqu'à €2.000.000 et 12,5% H.T. (soit 13,1875% T.T.C. pour les livres et 15% T.T.C. pour les autres **lots**) sur toute somme au-delà de €2.000.000. Pour les ventes de vin, les frais à la charge de l'acquéreur s'élèvent à 17,5% H.T. (soit 21% T.T.C.).
- J'accepte d'être lié par les Conditions de vente imprimées dans le catalogue.
- Je comprends que si Christie's reçoit des ordres d'achat sur un lot pour des montants identiques et que lors de la vente ces montants sont les enchères les plus élevées pour le lot, Christie's vendra le lot à l'enchérisseur dont elle aura reçu et accepté l'ordre d'achat en premier.
- Les ordres d'achat soumis sur des lots « sans prix de réserve » seront, à défaut d'enchère supérieure, exécutés à environ 50 % de l'estimation basse ou au montant de l'enchère si elle est inférieure à 50 % de l'estimation basse. Je comprends que le service d'ordres d'achat de Christie's est un service gratuit fourni aux clients et que, bien que Christie's fasse preuve de toute la diligence raisonnablement possible, Christie's déclinera toute responsabilité en cas de problèmes avec ce service ou en cas de pertes ou de dommages découlant de circonstances hors du contrôle raisonnable de Christie's.

Résultats des enchères : +33 (0)1 40 76 84 13

FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT

Christie's Paris

Les ordres d'achat doivent être reçus au moins 24 heures avant le début de la vente aux enchères.

Christie's confirmera toutes les enchères reçues par fax par retour de fax. Si vous n'avez pas reçu de confirmation dans le délai d'un jour ouvré, veuillez contacter le Département des enchères.

Tél. : +33 (0) 1 40 76 84 13 - Fax : +33 (0) 1 40 76 85 51 - en ligne : www.christies.com

16417

Numéro de Client (le cas échéant)

Numéro de vente

Nom de facturation (en caractères d'imprimerie)

Adresse

Code postal

Téléphone en journée

Téléphone en soirée

Fax (Important)

Email

Veuillez cocher si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations à propos de nos ventes à venir par e-mail

J'AI LU ET COMPRIS LE PRESENT FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT ET LES CONDITIONS DE VENTE - ACCORD DE L'ACHETEUR

Signature

Si vous n'avez jamais participé à des enchères chez Christie's, veuillez joindre des copies des documents suivants. Personnes physiques : Pièce d'identité avec photo délivrée par un organisme public (permis de conduire, carte nationale d'identité ou passeport) et, si votre adresse actuelle ne figure pas sur votre pièce d'identité, un justificatif de domicile récent, par exemple une facture d'eau ou d'électricité ou un relevé bancaire. Sociétés : Un certificat d'immatriculation. Autres structures commerciales telles que les fiducies, les sociétés off-shore ou les sociétés de personnes : veuillez contacter le Département Conformité au +33 (0)1 40 76 84 13 pour connaître les informations que vous devez fournir. Si vous êtes enregistré pour enchérir pour le compte de quelqu'un qui n'a jamais participé à des enchères chez Christie's, veuillez joindre les pièces d'identité vous concernant ainsi que celles de la personne pour le compte de qui vous allez prendre part aux enchères, ainsi qu'un pouvoir signé par la personne en question. Les nouveaux clients, les clients qui n'ont pas fait d'achats auprès d'un bureau de Christie's au cours des deux dernières années et ceux qui souhaitent dépenser plus que les fois précédentes devront fournir une référence bancaire.

VEUILLEZ ÉCRIRE DISTINCTEMENT EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

Numéro de lot
(dans l'ordre)

Enchère maximale EURO
(hors frais de vente)

Numéro de lot
(dans l'ordre)

Enchère maximale EURO
(hors frais de vente)

Si vous êtes assujéti à la VAT/IVA/TVA/BTW/MWST/MOMS intracommunautaire,

Veuillez indiquer votre numéro :



Entreposage et Enlèvement des Lots

Storage and Collection

TABLEAUX ET OBJETS PETITS FORMATS

Tous les lots vendus seront conservés dans nos locaux au 9, avenue Matignon, 75008 Paris.

TABLEAUX GRANDS FORMATS, MEUBLES ET OBJETS VOLUMINEUX

Les lots marqués d'un carré rouge ■ seront transférés chez Crown Fine Art :

Jeu de 8 novembre

Crown Fine Art se tient à votre disposition 48h après le transfert, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 18h00.

130, rue des Chardonnerets,
93290 Tremblay-en-France

TARIFS

Christie's se réserve le droit d'appliquer des frais de stockage au-delà de 7 jours après la vente pour les lots vendus. La garantie en cas de dommage ou de perte totale ou partielle est couverte par Christie's selon les termes figurant dans nos Conditions de Vente et incluse dans les frais de stockage. Les frais s'appliqueront selon le barème décrit dans le tableau ci-dessous.

PAIEMENT

Merci de bien vouloir contacter notre service client 24h à l'avance à ClientServicesParis@christies.com ou au +33 (0)1 40 76 84 12 pour connaître le montant des frais et prendre rendez-vous pour la collecte du lot.

Sont acceptés les règlements par chèque, transfert bancaire et carte de crédit (Visa, Mastercard, American Express)

SMALL PICTURES AND OBJECTS

All lots sold, will be kept in our saleroom at 9 avenue Matignon, 75008 Paris.

LARGE PICTURES, FURNITURE AND LARGE OBJECTS

Specified lots marked with a filled red square ■ will be removed to Crown Fine Art on the:

Thursday 8th november

Lots transferred to Crown Fine Art will be available 48 hours after the transfer from Monday to Friday 9.00 am to 12.30 am and 1.30 pm to 6.00 pm.

130, rue des Chardonnerets,
93290 Tremblay-en-France

ADMINISTRATION FEE, STORAGE & RELATED CHARGES

At Christie's discretion storage charges may apply 7 days after the sale. Liability for physical loss and damage is covered by Christie's as specified in our Conditions of Sale and included in the storage fee. Charges will apply as set in the table below.

PAYMENT

Please contact our Client Service 24 hours in advance at ClientServicesParis@christies.com or call +33 (0)1 40 76 84 12 to enquire about the fee and book a collection time.

Are accepted payments by cheque, wire transfer and credit cards (Visa, Mastercard, American Express)

TABLEAUX GRANDS FORMATS, MOBILIER ET OBJETS VOLUMINEUX

Frais de gestion et manutention fixe par lot	Frais de stockage par lot et par jour ouvré
70€ + TVA	8€ + TVA

TABLEAUX ET OBJETS PETITS FORMATS

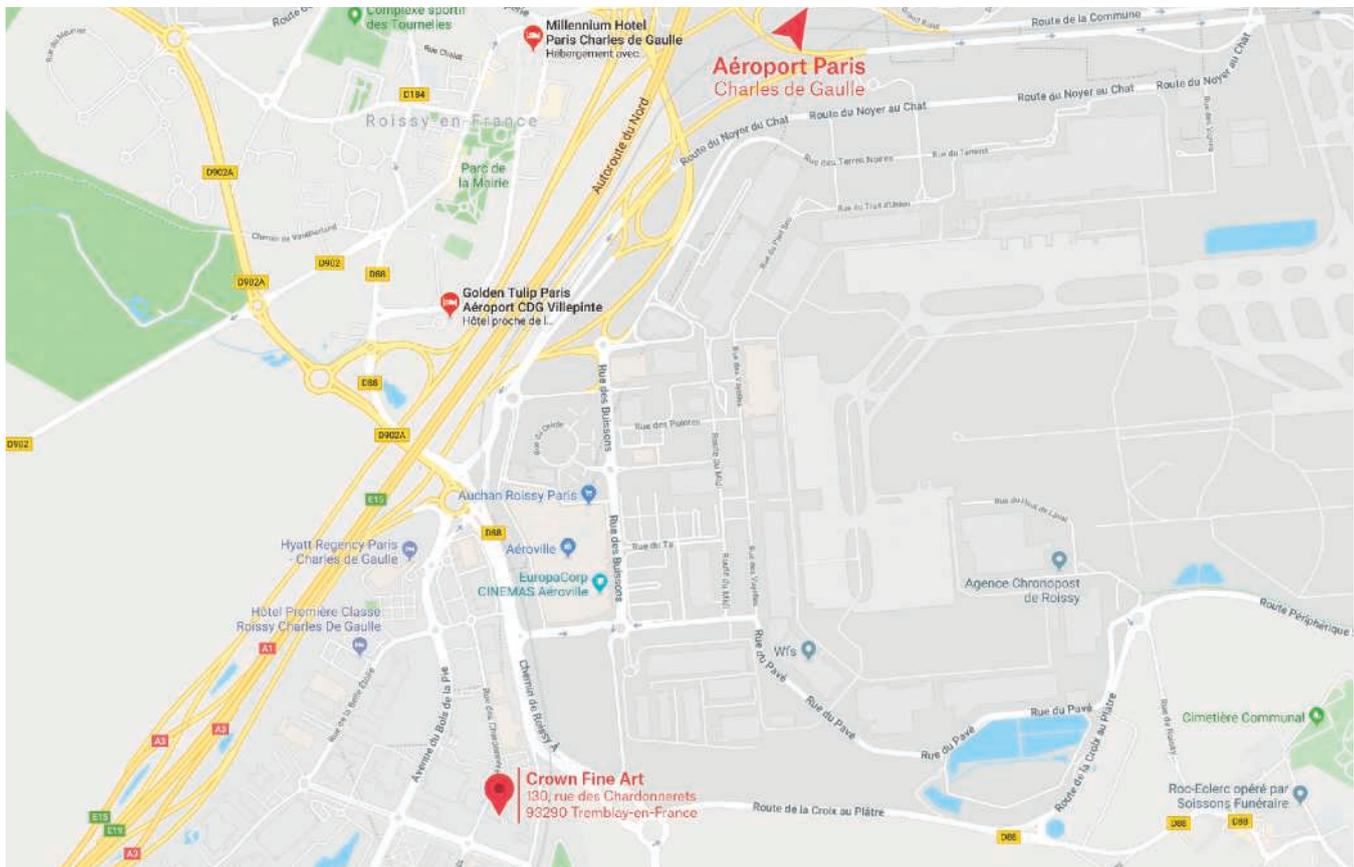
Frais de gestion et manutention fixe par lot	Frais de stockage par lot et par jour ouvré
35€ + TVA	4€ + TVA

LARGE PAINTINGS, FURNITURE AND LARGE OBJECTS

Administration fee and handling per lot	Storage fee per lot and per business day
70€ + VAT	8€ + VAT

SMALL PICTURES AND OBJECTS

Administration fee and handling per lot	Storage fee per lot and per business day
35€ + VAT	4€ + VAT



CHRISTIE'S

CHRISTIE'S INTERNATIONAL PLC

François Pinault, Chairman
Guillaume Cerutti, Chief Executive Officer
Stephen Brooks, Deputy Chief Executive Officer
Jussi Pylkkänen, Global President
François Curiel, Chairman, Europe & Asia
Jean-François Palus
Stéphanie Renault
Héloïse Temple-Boyer
Sophie Carter, Company Secretary

INTERNATIONAL CHAIRMEN

Stephen Lash, Chairman Emeritus, Americas
The Earl of Snowdon, Honorary Chairman, EMERI
Charles Cator, Deputy Chairman, Christie's Int.

CHRISTIE'S EUROPE, MIDDLE EAST, RUSSIA AND INDIA (EMERI)

Prof. Dr. Dirk Boll, President
Bertold Mueller, Managing Director,
Continental Europe, Middle East, Russia & India

SENIOR DIRECTORS, EMERI

Zoe Ainscough, Cristian Albu, Simon Andrews,
Upasna Bajaj, Mariolina Bassetti, Ellen Berkeley,
Jill Berry, Giovanna Bertazzoni, Edouard
Boccon-Gibod, Peter Brown, Julien Brunie,
Olivier Camu, Karen Carroll, Sophie Carter,
Karen Cole, Paul Cutts, Isabelle de La Bruyere,
Roland de Lathuy, Eveline de Proyard,
Leila de Vos, Harriet Drummond, Adele Falconer,
David Findlay, Margaret Ford, Edmond Francey,
Daniel Gallen, Roni Gilat-Baharaff, Philip Harley,
James Hastie, Karl Hermanns, Rachel Hidderley,
Jetske Homan Van Der Heide, Michael Jeha,
Donald Johnston, Erem Kassim-Lakha,
Nicholas Lambourn, William Lorimer,
Catherine Manson, Jeremy Morrison,
Nicholas Orchard, Francis Outred, Keith Penton,
Henry Pettifer, Will Porter, Paul Raison,
Christiane Rantzauf, Tara Rastrick, Amjad Rauf,
François de Ricqlès, William Robinson,
Alice de Roquemaurel, Matthew Rubinger,
Tim Schmelcher, John Stainton, Nicola Steel,
Aline Sylla-Walbaum, Sheridan Thompson,
Alexis de Tiesenhausen, Jay Vincze, David Warren,
Andrew Waters, Harry Williams-Bulkeley,
Tom Woolston, André Zlattinger

CHRISTIE'S ADVISORY BOARD, EUROPE

Pedro Girao, Chairman,
Contessa Giovanni Gaetani dell'Aquila d'Aragona,
Monique Barbier Mueller, Thierry Barbier Mueller,
Arpad Busson, Kemal Has Cingillioglu,
Hélène David-Weill, Bernhard Fischer,
I. D. Fürstin zu Fürstenberg,
Rémi Gaston-Dreyfus, Laurence Graff,
Jacques Grange, H.R.H. Prince Pavlos of Greece,
Terry de Gunzburg, Guillaume Houzé,
Alicia Koplowitz, Robert Manoukian,
Rosita, Duchess of Marlborough,
Contessa Daniela d'Amelio Memmo, Usha Mittal,
Polissena Perrone, Maryvonne Pinault,
Eric de Rothschild, Çiğdem Simavi, Sylvie Winckler

CHRISTIE'S FRANCE

CHAIRMAN'S OFFICE, FRANCE

François de Ricqlès, Président,
Edouard Boccon-Gibod, Directeur Général
Géraldine Lenain
Pierre Martin-Vivier

DIRECTORS, FRANCE

Laëtitia Bauduin, Anika Guntrum, Élodie Morel

ASSOCIATE DIRECTORS, FRANCE

Fabienne Albertini, Virginie Barocas-Hagelauer,
Marion Clermont, Victoire Gineste, Valerie Hess,
Tancredi Massimo di Roccacaccia, Fleur de Nicolay,
Tiphaine Nicoul, Paul Nyzam, Etienne Sallon,
Dominique Suiveng

COMMISSAIRES-PRISEURS HABILITÉS

François Curiel,
Camille de Foresta,
Victoire Gineste,
Lionel Gosset,
Adrien Meyer,
François de Ricqlès

CONSEIL DE CHRISTIE'S FRANCE

Jean Gueguinou, Président,
José Alvarez, Jeanne-Marie de Broglie,
Florence de Botton,
Béatrice de Bourbon-Siciles,
Isabelle de Courcel, Jacques Grange,
Terry de Gunzburg, Hugues de Guitaut,
Guillaume Houzé, Roland Lepic,
Christiane de Nicolay-Mazery,
Hélie de Noailles, Christian de Pange,
Maryvonne Pinault, Sylvie Winckler



INDEX

A

Abramovic, M., 16
Adams, A., 18
Agnetti, V., 95
Alvarez Bravo, M., 55, 56
Araki, N., 30, 31, 33
Arbus, D., 37, 38
Avedon, R., 61, 90

B

Beard, P., 99
Belin, V., 26
Bischoff, W., 57
Bourke-White, M., 5
Bovo, M., 22
Brandt, N., 101, 102, 103, 104

C

Cartier-Bresson, H., 53, 54, 89
Cunningham, I., 34

D

Demarchelier, P., 79, 83

E

Eggleston, W., 42
Elgort, A., 82
Erwitt, E., 84, 88, 91
Esser, E., 23

F

Frank, R., 36
Friedlander, L., 39
Fukase, M., 3, 4

G

Ghirri, L., 43
Gowin, E., 35
Gundlach, F.C., 66
Gursky, A., 21

H

Haas, E., 32
Horst, P.H., 86
Horvat, F., 87

I

Izu, K., 1

K

Klein, S., 97
Klein, W., 81
Koudelka, J., 44, 45, 46,
47, 48, 49, 50, 51, 52
Kühn, H., 6

L

Larrain, S., 58
Lawler, L., 19
Learoyd, R., 27
Leibovitz, A., 28
Lindbergh, P., 71, 72

M

Mapplethorpe, R., 2, 68, 69
Meyerowitz, J., 40
Migliori, N., 67
Molinier, P., 76, 78
Moon, S., 77
Morell, A., 60
Moriyama, D., 100

N

Neshat, S., 15, 96
Newton, H., 64, 80
Niemi, A., 24

P

Penn, I., 7, 8, 9, 10, 11,
12, 13, 14, 29, 62, 63

R

Riboud, M., 85
Ritts, H., 70
Ross, C., 98
Roversi, P., 74, 75

S

Sherman, C., 25
Sidibé, M., 92, 93, 94
Sieff, J., 65
Sternfeld, J., 41
Stieglitz, A., 17
Struth, T., 20

W

Watson, A., 73

Y

Yamamoto, M., 59

YOUR CAREER IN THE ART WORLD STARTS HERE

CHRISTIE'S
EDUCATION

[LEARN MORE AT CHRISTIES.EDU](https://www.christies.edu)

DEGREE PROGRAMMES • CONTINUING EDUCATION • ONLINE COURSES

LONDON • NEW YORK • HONG KONG



CHRISTIE'S

9 AVENUE MATHIGNON 75008 PARIS